

**Odenore**

**ANALYSE COMPREHENSIVE**

**DE LA PARTICIPATION ET NON PARTICIPATION DES USAGERS**

**DE LA MECS DU CHAUDAN AUX GROUPES D'EXPRESSION**

**Michelle DARAN - Pierre MAZET- Catherine CHAUVEAU- Philippe WARIN**



## Table des matières

<b>PARTIE I .....</b>	<b>8</b>
<b>La démarche participative à la MECS du Chaudan et les premiers Groupes d'Expression.....</b>	<b>8</b>
1 - <i>Le droit et la place des usagers comme référentiels dans l'institution .....</i>	8
A - L'inscription longue de la participation des usagers.....	8
B - La participation des parents et des usagers en marche.....	10
C - Les outils issus du travail collectif mené avec le cabinet CIRESE .....	12
2 - <i>Un outil emblématique : les Groupes d'Expression .....</i>	13
A - La mise en place.....	14
B - Bilan des premiers GE (2009-2011).....	15
3 - <i>La question de la participation des usagers et de leurs droits : premiers éléments d'analyse ...</i>	19
A- La participation dans les groupes d'expression, du point de vue des professionnels.....	20
B - Les différents lieux ou espaces de participation existant dans l'institution .....	23
<b>PARTIE II .....</b>	<b>27</b>
<b>Les Groupes d'Expression, monographie descriptive et premiers éléments d'analyse .....</b>	<b>27</b>
1- <i>Les groupes d'expression des enfants et des jeunes .....</i>	27
A- La mise en place des groupes .....	27
B - La présence aux groupes d'expression.....	29
C - Le déroulement des groupes d'expression jeunes et enfants .....	32
D - Des suites données aux GE : la phase de concertation, documents et analyses.....	39
2 - <i>Le groupe d'expression des parents .....</i>	43
A - La difficile mobilisation des parents de l'hébergement.....	44
B - Les parents des SASSEP.....	45
<b>PARTIE III .....</b>	<b>47</b>
<b>Les Groupes d'Expression : en être ou pas ? .....</b>	<b>47</b>
1 - <i>Les jeunes présents dans les groupes d'expression .....</i>	47
A- Les plus jeunes (5 - 15 ans) .....	48
B - Les plus grands (16-21 ans).....	49
2 - <i>Les jeunes qui ne sont pas venus aux groupes d'expression .....</i>	51
A- Les petits des SASSEP (5-10 ans).....	52
B - Les grands de l'hébergement.....	52
Bilan et analyse à partir des entretiens réalisés avec les jeunes .....	55
3 - <i>L'inégal intérêt des parents pour les GE.....</i>	57
A - Des parents volontaires dans les SASSEP.....	57

B - Les parents de l'hébergement réfractaires aux GE .....	59
Bilan et analyse à partir des entretiens réalisés avec les parents.....	61
<b>Partie IV.....</b>	<b>64</b>
<b>Participation et Non participation des Usagers, Publics Spécifiques et Modes Participatifs .....</b>	<b>64</b>
1 - <i>La problématique spécifique des enfants et des jeunes</i> .....	64
A- Ce que nous dit la présence/absence des enfants et des jeunes lors des GE .....	64
B - Retour sur l'organisation du dispositif .....	68
2. <i>La problématique spécifique des parents</i> .....	71
A - La difficile équation de la participation des parents de l'hébergement.....	71
B - Des parents mobilisables dans les SASEP.....	76
C - Ce que signale la différence de mobilisation des parents du milieu ouvert et de l'hébergement .....	77
<b>Conclusion .....</b>	<b>79</b>
 Annexes	

Le projet de recherche partenarial MECS du Chaudan-Odenore, intégré à la recherche intitulée « Recherches sur une expérience de démocratie participative en protection de l'enfance », visait à apporter des éléments de compréhension de la participation et non participation des usagers aux dispositifs participatifs « Groupes d'expression » mis en place par la MECS du Chaudan.

Il prévoyait à cette fin de rencontrer des jeunes et des parents, à savoir les usagers de l'institution, ayant participé ou n'ayant pas participé aux Groupes d'Expression (GE) et de réaliser avec eux des entretiens individuels afin de comprendre les motifs de leur non-recours à ces dispositifs d'une part, les raisons et leur vécu de leur participation d'autre part. Notre protocole d'enquête<sup>1</sup> était ainsi découpé en trois étapes : une première étape « d'entrée sur le terrain », une seconde dévolue à « l'approche des non recourant », enfin une troisième portant sur l' « approche des recourant ».

Si ce protocole d'enquête est resté globalement valide, il a néanmoins fait l'objet d'un certain nombre d'ajustements méthodologiques, issus des réflexions au sein de l'équipe Odenore mais aussi des discussions avec la MECS du Chaudan, qu'il importe de restituer au préalable.

Il a en premier lieu été décidé de débiter notre travail de terrain à partir du lancement des nouveaux groupes d'expressions prévus à l'automne 2011. La MECS du Chaudan a en effet mis en place plusieurs vagues de groupes d'expression, avec les différents usagers de son institution. C'est à partir de cette expérience, et de la plus ou moins bonne participation de ses usagers, que la question du non recours est apparue constituer un angle d'analyse intéressant pour la Mecs. Il aurait donc été possible, en principe, d'interroger des usagers ayant participé ou n'ayant pas participé aux précédents groupes, qui s'étaient tenus en 2010. Afin de conserver une unité à notre matériau d'enquête (entretiens et observations) et d'être en phase avec le matériau recueilli, nous avons fait le choix d'interroger des usagers recourant et non recourant au dispositif que nous pouvions observer et suivre dans le temps.

Il était prévu que ces nouveaux groupes d'expression soient lancés à l'automne 2011. Or, ils n'ont finalement débuté qu'en mars 2012, ce qui a eu pour effet de décaler d'autant notre protocole d'enquête. Compte tenu de ce différé dans le lancement des groupes d'expression, notre première phase d'étude, dévolue à une prise de contact avec l'institution, a par conséquent été beaucoup plus longue et fournie que prévu initialement.

Il s'est en effet révélé que l'historique de la participation des usagers dans l'institution était simultanément très riche et assez peu formalisé. Il nous a fallu classer et ordonner la documentation abondante qui nous a été remise initialement, puis à partir des éléments qui y étaient mentionnés aller exhumer des éléments d'information parfois dormants ou quelque peu oubliés ; enfin il a été parfois nécessaire de co-construire les données sur les dispositifs passés.

---

<sup>1</sup> Comme décrit dans la note de travail figurant dans la convention de recherche (Note de travail Odenore, datée du 26 avril 2011).

Par ailleurs, il nous a fallu un certain temps pour nous familiariser avec une institution assez complexe et difficile à saisir dans sa globalité. La MECS du Chaudan est en effet très « composite » en termes de services, de modalités d'accueil et de prise en charge : on compte par exemple 4 groupes différents d'usagers concernés par les dispositifs participatifs qui constituaient notre objet d'étude. Mais elle est aussi foisonnante en termes de dispositifs, de groupes de travail et de démarches amorcées en interne (*voir tableau de présentation de l'institution en annexe*) : le lancement récent du projet d'Université Populaire des Parents de Savoie constitue le dernier exemple en date d'une démarche participative initiée parallèlement et en plus des GE, du projet de parents tuteurs ou autre espace de médiation. Cette multiplication des démarches engagées a parfois rendu difficile la compréhension et le suivi des activités de l'institution, en particulier lorsqu'on lui est extérieur. Nous avons ainsi appris en cours d'enquête, au détour d'une discussion, l'abandon du GE parents d'enfants hébergés- en partie remplacé par le projet de parents tuteurs - alors que ce public constituait au départ le cœur de l'interrogation sur la non participation aux groupes d'expression.

La première phase de notre enquête, ayant donné lieu à notre premier document de travail (rapport d'étape avril 2012), nous a néanmoins permis de réaliser l'ensemble des pré-requis prévus pour cette première étape, et d'engager un certain nombre d'entretiens et d'observations :

- Collecte des documents et données, tant sur les jeunes et leurs familles, que sur les dispositifs passés ou en cours (comptes rendus de tous les Comités de Pilotage disponibles depuis l'année 2000) ;
- Réalisation de 12 entretiens avec les éducateurs et/ou responsables de chaque unité ou service de la MECS (sept services au total), ainsi qu'avec le directeur de la MECS et le chargé de mission DPU ;
- Observation de 4 des 6 groupes d'expression enfants/jeunes<sup>2</sup> mis en place, les 21, 26 et 28 mars 2012 ;

Devant l'échec des dernières tentatives pour constituer des groupes d'expression avec les parents d'enfants hébergés<sup>3</sup>, la MECS du Chaudan a décidé de ne pas mettre en place de Groupe d'expression pour cette catégorie d'utilisateur l'année de notre période d'enquête. Nous avons par conséquent réalisé 4 entretiens avec des parents d'enfants hébergés conviés aux précédents dispositifs qui leur étaient destinés en 2009 et en 2010.

La seconde phase de notre enquête s'est déroulée entre avril et septembre 2012. Elle nous a permis de réaliser les entretiens prévus auprès des participants et non participants aux GE mis en place dans le périmètre de notre enquête.

Nous avons ainsi réalisé comme prévu au protocole 10 entretiens avec les enfants et 8 avec les parents (juin et juillet 2012) ainsi qu'un entretien téléphonique avec la formatrice chargée d'initier les animateurs à la conduite de réunion.

---

<sup>2</sup> Quatre groupes se réunissant à la même heure, il ne nous a pas été possible d'assister à la totalité de ces séances.

<sup>3</sup> Voir plus loin, "*Les groupes d'expression parents, ou la difficile mobilisation des usagers*", p.14

Nous avons par ailleurs observé la tenue du GE des parents d'enfants en SASEP qui a eu lieu le 11 mai 2012. Enfin, nous avons collecté tous les documents disponibles utiles, émis par l'institution au cours de la démarche (comptes rendu des GE, et documents de travail de la réunion de concertation, documents intermédiaires de présentation et de synthèse réalisés pour le comité de pilotage, etc.).

Le travail sur le terrain a été accompagné par le soutien logistique du chargé de mission, avec qui nous avons organisé la phase délicate des rendez vous - proposition des jeunes, enfants et parents à interviewer, demande d'autorisation pour communiquer les coordonnées des parents, pour rencontrer les enfants, mise à disposition de locaux le cas échéant, pour rencontrer les personnes.

Nous avons par ailleurs échangé tout au long de notre intervention sur le terrain, pour recueillir des données supplémentaires, vérifier des éléments, organiser notre travail d'observation dans les GE. Nous avons reçu un accueil ouvert et bénéficié d'une grande disponibilité de la part de l'institution et plus particulièrement du chargé de mission. Qu'ils en soient ici remerciés.

Le présent document reprend donc dans une première partie les éléments de calage historique du dispositif de participation des usagers décrits dans la note intermédiaire (avril 2012), où l'on voit que la place des usagers dans l'institution constitue un axe de réflexion fort depuis longtemps à la MECS du Chaudan. Ceci à partir de l'expérience de mobilisation des professionnels et des parents autour de la démarche initiée avec le cabinet CIRESE et le lancement des premiers groupes d'expression (partie I).

Dans un deuxième temps, nous nous sommes attachés à décrire l'expérience des groupes d'expression - deuxième série pour les jeunes, troisième pour les parents - telle qu'elle s'est tenue au Chaudan au premier trimestre 2012. Il s'agissait ici de produire un tableau le plus exhaustif possible des différents éléments décrivant la mise en place et la tenue de ces groupes, tant sur le plan qualitatif que quantitatif ; un premier niveau d'analyse est alors proposé sur la base de ces éléments (partie II).

Ceci nous a permis dans un troisième temps de rentrer dans le cœur de la démarche d'étude qui consistait à rencontrer des protagonistes de ces groupes et à développer les premières hypothèses concernant la question du recours ou du non recours à ce type de dispositif de la part des usagers qui en sont destinataires (partie III).

Ce travail de mise à plat et d'analyse du dispositif et de ses usagers nous permettant enfin d'avancer sur une proposition d'analyse compréhensive des déterminants qui seraient à l'œuvre dans la posture de recours ou de non recours des usagers du Chaudan vis-à-vis de la démarche de recueil et de valorisation de leurs "expressions" par l'institution (partie IV).

# PARTIE I

## LA DEMARCHE PARTICIPATIVE A LA MECS DU CHAUDAN ET LES PREMIERS GROUPES D'EXPRESSION

Cette première partie<sup>4</sup> s'appuie sur les documents écrits recueillis après de l'institution et sur les entretiens réalisés auprès des professionnels. Elle permet de dresser une manière d'état des lieux historique de la thématique de la participation dans l'institution<sup>5</sup> et de dresser le cadre institutionnel dans lequel le dispositif participatif étudié – les groupes d'expression - s'inscrit, tant d'un point de vue chronologique qu'au regard de la diversité des outils ou espaces participatifs existant dans l'institution au moment de notre enquête.

### 1 - Le droit et la place des usagers comme référentiels dans l'institution

La question de la place des usagers et de la mobilisation de leur parole est en effet une histoire longue à la MECS du Chaudan. Posée dès le courant des années 90, elle s'est néanmoins (ré) affirmée avec les évolutions du paysage règlementaire introduites par la loi de 2002 sur les établissements sociaux et médico-sociaux. Cette loi a en effet incité les responsables à entreprendre une série de démarches et de réflexions finalisées sur la prise en compte de la place des usagers dans l'institution.

#### A - L'inscription longue de la participation des usagers

La participation des usagers est portée, dès l'origine, par une conviction forte au niveau de la direction : celle de l'impérieuse nécessité de refonder la gouvernance des institutions de l'enfermement en y associant les "bénéficiaires" - qui deviendront plus tard les "usagers" des services. En référence aux orientations de la convention internationale des droits de l'enfant adoptée en 1989 par l'ONU, l'approche centrée sur le droit des usagers va peu à peu s'imposer comme référentiel dans l'organisation et l'expérimentation des modes de prises en charge de la maison d'enfants. La création originale des Services d'Accompagnement Social et Educatif de Proximité

---

<sup>4</sup> Cette partie reprend les éléments du document intermédiaire réalisé au mois d'avril 2012.

<sup>5</sup> L'analyse que nous portons est donc conditionnée par le niveau de connaissance et d'information auquel nous avons pu accéder.

(SASEP), accueil de jour à mi-chemin entre la mesure d'AEMO classique et l'AEMO "renforcée", amènera ainsi, dès 1992, à travailler avec les parents sur le projet de l'enfant et le fonctionnement de la structure.

Bien que largement promu, ce référentiel diffuse néanmoins lentement au niveau de la pratique des professionnels : une étude menée en 2001 par l'Université de Savoie sur le devenir des enfants placés au Gai Logis<sup>6</sup> pointe en effet la "diffraction" des références professionnelles en matière de prise en charge.

Le contexte législatif, en pleine évolution, va cependant donner une nouvelle assise à l'approche par le droit des usagers dans les institutions sociales.

La promulgation de la loi du 2 janvier 2002 "rénovant l'action sociale et médicosociale" crée, dans sa section 2 "*Des droits des usagers du secteur social et médicosocial*", un certain nombre d'obligations pour les établissements vis-à-vis des personnes accueillies.

*"L'exercice des droits et libertés individuels est garanti à toute personne prise en charge par des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Lui sont assurés [...] la participation directe ou avec l'aide de son représentant légal, à la conception et à la mise en œuvre du projet d'accueil et d'accompagnement qui la concerne".*

Pour garantir ce droit, le code de la famille et de l'action sociale fait obligation aux établissements de remettre à la personne - ou à son représentant légal :

- ✓ la charte des droits et libertés ;
- ✓ le règlement de fonctionnement de l'établissement "*qui définit les droits de la personne accueillie et les obligations et devoirs nécessaires au respect des règles de vie collective*";
- ✓ un contrat de séjour ou un document individuel de prise en charge (DIPEC) élaboré avec la participation de la personne accueillie ou de son représentant légal.

Pour faire valoir ses droits, la personne accueillie peut faire appel à une personne qualifiée qu'elle choisit sur une liste établie conjointement par le représentant de l'Etat dans le département et le président du conseil général<sup>7</sup>.

Ainsi, chaque établissement ou service doit mettre en œuvre, pour associer les bénéficiaires au fonctionnement de l'institution qui les accueille :

- ✓ un conseil de la vie sociale, ou d'autres formes de participation (les MECS n'étant pas tenues de créer un CVS, elles peuvent mettre en place des formes substitutives de participation) ;
- ✓ un règlement de fonctionnement qui définit les droits de la personne accueillie et les obligations et devoirs nécessaires au respect des règles de vie collective au sein de

---

<sup>6</sup> Roland Raymond, Frédérique Giuliani, "*Devient ce qui peut s'interpréter*", Université de Savoie - CERAT CRESAL, mai 2002, 229 p.

<sup>7</sup> A ce jour, cette liste n'a pas été établie dans le département de la Savoie.

l'établissement ou du service. Le règlement de fonctionnement est établi après consultation du conseil de la vie sociale ou, le cas échéant, après mise en œuvre d'une autre forme de participation ;

- ✓ un projet d'établissement ou de service, qui définit ses objectifs, notamment en matière de coordination, de coopération et d'évaluation des activités et de la qualité des prestations, ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement.<sup>8</sup>

Cet ensemble de nouvelles obligations, notamment celle de rédiger un projet d'établissement de l'institution, va constituer une opportunité pour mettre en place une réflexion collective de l'ensemble des personnels sur l'utilité de la démarche participative ; avec, pour la direction, l'objectif sous jacent de parvenir à formaliser davantage un référentiel commun chez les professionnels. Chaque service devait ainsi écrire son projet, l'ensemble des projets de service constituant le projet d'établissement – non encore abouti au moment de l'enquête ; la démarche était cela dit fortement centrée sur une dimension de formation à un référentiel commun de la participation des usagers, davantage que sur la production d'un document institutionnel.

## B - La participation des parents et des usagers en marche

La participation des usagers constitue un thème récurrent dans l'institution du Chaudan : en 2001 déjà, ce thème apparaît dans un travail d'analyse et de réflexion réunissant des cadres de l'institution ainsi que deux éducateurs, au sein d'un "groupe de pilotage". L'objet central, "la place et la participation des parents", est décliné en trois axes de travail : une enquête auprès des professionnels - élargie ensuite aux parents - sur les actions mises en œuvre au sein de l'institution qui concourent à formaliser ce droit ; un recensement des projets qui impliquent les parents et les enfants à la Mecs Chaudan - avec une réflexion sur la création d'un espace de rencontre dédié à l'échange sur ces questions ; une mobilisation autour d'ateliers dits « créatifs » pour faire émerger le potentiel des parents et des enfants<sup>9</sup>.

Ce travail va entrer en résonance avec la loi de 2002 sur le droit des usagers : le "groupe de pilotage", conforté dans sa démarche, va prendre appui sur les exigences de la loi vis-à-vis des établissements sociaux pour lancer une démarche collective conçue comme une démarche de formation pour l'ensemble des personnels sur ces questions.

*"Nous sommes partis de la réalité de nos pratiques professionnelles, du travail d'enquête autour du droit et de la participation des usagers réalisé par Maryvonne Keriél et du travail de recherche mis en œuvre par le département de sociologie de l'Université de Savoie pour repenser un avenir commun, partager une culture d'entreprise et refonder le projet d'établissement."*<sup>10</sup>

---

<sup>8</sup> Extraits de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, J.O n° 2 du 3 janvier 2002 page 124.

<sup>9</sup> Cf les comptes rendus des Groupes de pilotage 2001 et 2002.

<sup>10</sup> P. Calmo, Compte rendu du Groupe de Pilotage du 5 décembre 2003.

Il s'agit alors de revisiter les pratiques professionnelles "à l'aune du droit et de la participation des usagers" afin d'élaborer des outils de travail concrets (ex: conseil de la vie sociale, livret d'accueil, etc.).

Le directeur de la MECS précise "qu'il poursuit à travers cette démarche de projet, trois objectifs : la nécessaire ré-interrogation des méthodologies d'intervention éducative et sociale et des modèles théoriques qui les soutiennent, le nécessaire partage d'une culture commune d'entreprise, la nécessaire réécriture d'un projet d'établissement partagé"<sup>11</sup>.

Le cabinet CIRESE, collectif de sociologues et de cliniciens, est choisi comme intervenant à partir de l'année 2004 pour accompagner la MECS dans cette démarche ; il est prévu un temps long d'intervention (2 ans et demi) pour pouvoir engager tous les acteurs dans la démarche action : les professionnels - éducateurs ou non - mais aussi les parents, les enfants et les partenaires du territoire - mission locale, justice, conseil général, police, etc.

Le groupe de pilotage, dorénavant constitué d'un représentant de chaque service et de l'équipe de direction, va organiser et accompagner la démarche. Celle-ci mobilise la majorité des professionnels, dans plusieurs ateliers, destinés notamment à l'écriture des projets de services, dont la collation doit servir de trame au projet d'établissement.

Une vaste mobilisation des parents et des enfants (50 de chaque) permet par ailleurs de constituer neuf groupes de travail organisés sur trois séances thématiques : la mesure de placement (début, déroulement, fin), les "éprouvés", les besoins et les propositions.

*« L'organisation générale prévoit de créer différents groupes de rencontres, de huit personnes, composés de parents et de professionnels de la Maison d'Enfants du Chaudan. Plusieurs groupes vont ainsi se réunir, à un rythme d'environ une à deux fois tous les deux mois, chaque groupe étant indépendant.*

*Pour chaque groupe, il est prévu un médiateur et un rapporteur.*

*Les groupes pourraient échanger sur des thèmes du quotidien (le téléphone, la télévision, les tâches collectives, le rythme de l'internat, le temps de devoir scolaire, etc.).*

*Les rapporteurs feraient passer aux autres groupes leurs propres comptes rendus afin que chacun se saisisse du travail des autres, mais aussi que tous les acteurs aient le sentiment de participer à un mouvement collectif au sein de l'institution et ainsi créer du lien entre les usagers.<sup>12</sup>»*

Malgré les craintes de départ chez les professionnels, concernant la prise de parole des parents, l'expérience paraît avoir été très porteuse en termes de propositions et d'échanges. Il y eut 27 comptes rendus de groupes qui débouchèrent sur pas moins de 50 propositions d'action. Celles-ci

---

<sup>11</sup> Ibid.

<sup>12</sup> Extrait du compte rendu du comité de pilotage du 3 décembre 2004.

furent envoyées aux parents, à qui l'on demandait d'effectuer un classement. Les 10 propositions arrivées en tête furent retenues après débat avec les parents.<sup>13</sup>

Il convient d'insister, dans le cadre de la présente étude centrée sur l'accès aux droits des usagers, sur cette réalisation, menée par le cabinet CIRESE, qui a connu un réel succès dans sa proposition et son suivi. Indéniablement, la mobilisation était au rendez-vous et a produit une série de propositions dont se sont emparé les professionnels. Les groupes d'expression en sont d'ailleurs directement issus.

### C - Les outils issus du travail collectif mené avec le cabinet CIRESE

A partir de 2008, la MECS du Chaudan annonce la création de pas moins de 11 dispositifs, pour partie contenus dans la loi de 2002, pour partie créés en surplus par l'institution.

- 1- le livret d'accueil (co-élaboré dans le cadre d'ateliers parents-enfants)<sup>14</sup>
- 2- le DIPEC (document individuel de prise en charge), lui aussi élaboré en collaboration avec les parents et les jeunes
- 3- le règlement de fonctionnement, général et spécifique à chaque service, réécrit chaque année avec les intéressés et présenté collectivement aux parents
- 4- la charte des droits et libertés (qui fait l'objet d'un travail d'explication auprès des intéressés, et de traduction le cas échéant)
- 5- les groupes d'expression, en lieu et place du Conseil de Vie Sociale dont les MECS sont dispensées. Ces groupes d'expression sont constitués de parents et d'enfants accueillis, séparément
- 6- le questionnaire de satisfaction, qui permet de faire le bilan à la fin de la mesure de prise en charge
- 7- des groupes projets, qui mettent en place les propositions issues des groupes d'expression et validées par la direction
- 8- la participation des parents et des enfants à la réalisation du rapport de fin de prise en charge, à travers un écrit joint au document remis à la tutelle et qui peut être contradictoire
- 9- la création d'un "espace parents", lieu de rencontre et de médiation entre les parents et les enfants, hors présence des éducateurs
- 10- l'installation d'un groupe de "parents tuteurs", anciens parents pour la plupart, en charge d'accueillir les nouveaux
- 11- la création d'un espace de médiation pour les parents (pour conflits institution/parents)

---

<sup>13</sup> Dans l'ordre : la nécessité d'une meilleure anticipation et planification des séances de rencontre avec les professionnels, recevoir séparément les parents en cas de conflit du couple, mettre en place des groupes de parents, penser à un accueil progressif, tenir compte de la fratrie -le cas échéant - lors de l'admission d'un enfant, généraliser les propositions d'activité ouvertes à la participation des parents, travailler la place des parents et des éducateurs sur les attributs de l'autorité parentale, mettre en place des activités conviviales parents-enfants-professionnels, rendre lisibles et appropriables les objectifs de prise en charge et le projet éducatif de l'enfant, soutenir les parents et mettre en place un groupe de paroles.

<sup>14</sup> A noter que la "co élaboration" n'est pas inscrite dans les textes réglementaires.

Comme on l'a vu plus haut, seuls les six premiers points sont rendus obligatoires par la loi de 2002. La MECS a donc, de ce point de vue, fortement investi la thématique des droits et de la place des usagers à travers la mise en place de ces différents dispositifs. Dans l'histoire de cette démarche institutionnelle, un pas a été franchi avec l'embauche définitive d'un chargé de mission "DPU" (droits et participation des usagers) à partir de l'année 2010, installant la problématique du droit des usagers au sein de l'institution, et non plus en recourant à l'apport de ressources externes.

Les dispositifs recensés ne sont certes pas tous au même degré de réalisation ni de maturité : certains restent encore aujourd'hui<sup>15</sup> à l'état de projet (espace de médiation ou parents tuteurs). D'autres ont connu des démarrages rapides pour marquer ensuite le pas, ou sont inversement dans une phase ascendante en termes d'adhésion des professionnels et/ou des usagers, ou de productions.

Le dispositif qui est ici l'objet de notre étude - les groupes d'expression - connaît quant à lui à la fois une réussite certaine tout en présentant, comme on va le voir, un certain nombre d'impasses.

## 2 - Un outil emblématique : les Groupes d'Expression

Pour répondre aux exigences des textes de 2002, le choix a été fait de mettre en place des groupes d'expression, conformément aux dispositions de l'article D311-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles qui stipule :

*"Le conseil de la vie sociale est mis en place lorsque l'établissement ou le service assure un hébergement ou un accueil de jour continu ou une activité d'aide par le travail au sens du premier alinéa de l'article L. 344-2. Il n'est pas obligatoire lorsque l'établissement ou service accueille majoritairement des mineurs de moins de onze ans, des personnes relevant majoritairement du dernier alinéa de l'article D. 311-9 ainsi que dans les lieux de vie et d'accueil relevant du III de l'article L. 312-1.*

*Lorsque le conseil de la vie sociale n'est pas mis en place, il est institué un groupe d'expression ou toute autre forme de participation."*

Les groupes d'expression (GE) constituent aussi un outil de la démarche d'évaluation interne que met en place la MECS à la même époque (2009), toujours en application de la loi de 2002<sup>16</sup>. Ils relèvent en effet des processus d'évaluation collective, au même titre que les bilans d'équipe :

*" Ce processus d'évaluation est réalisé à partir d'une approche individuelle et collective : un processus d'évaluation individuelle concernant chaque salarié, chaque jeune, chaque parent, chaque partenaire ou prescripteur à partir d'outils diversifiés (bilan écrit, bilan oral, grilles*

---

<sup>15</sup> Pour autant que nous en avons connaissance à ce jour.

<sup>16</sup> Loi 2002-2 du 2 janvier 2002, article L.312-8 : "Les établissements et services procèdent à l'évaluation de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent [...] les résultats de l'évaluation sont communiqués tous les cinq ans à l'autorité ayant délivré l'autorisation."

*d'analyses, enquêtes de satisfaction,...) et un processus d'évaluation collective concernant chaque équipe, des groupes de parents, des groupes d'enfants à partir d'outils diversifiés (bilans d'équipe, groupes d'expression...)"<sup>17</sup>*

Les groupes d'expression pour les usagers que sont les parents et les enfants accueillis, s'inscrivent ainsi dans une double démarche de mise en conformité avec les textes réglementaires mais aussi d'affirmation du modèle évaluatif comme support à l'intervention sociale : *"Le référentiel d'évaluation interne élaboré au sein de la MECS du Chaudan renvoie donc à une approche évaluative plurielle dans la mesure où l'ensemble des acteurs concernés participe au processus (enfants, parents, professionnels, partenaires)."*<sup>18</sup>

## A - La mise en place

A partir de 2008, la réflexion s'engage donc sur les modalités d'installation des groupes d'expression. En réponse aux besoins exprimés lors des travaux de groupe avec les parents, l'objectif est de permettre aux usagers (parents et enfants pris distinctement) de s'exprimer sur les sujets qui les concernent collectivement : organisation, encadrement, moyens matériels...<sup>19</sup> Les questions qui ont trait à la prise en charge individuelle de chaque enfant ne sont pas abordées dans le cadre de ces réunions collectives.

Il est ainsi décidé le schéma suivant : jeunes et parents sont répartis en différents groupes, selon le mode de prise en charge et l'âge des jeunes, chaque groupe étant animé par un professionnel et un "usager", jeune ou parent. Chaque groupe d'expression fait l'objet d'un compte rendu co-rédigé par les deux animateurs, qui reprend l'ensemble des commentaires et des propositions discutés en séance. Ces "avis", selon le terme employé par les animateurs, sont débattus, classés et sélectionnés par un comité ad hoc composé des animateurs et de la direction, et font l'objet d'une restitution auprès des groupes d'expression.

Certaines propositions peuvent être prolongées par la mise en place d'un "groupe projet" qui porte leur réalisation, les autres font l'objet d'un travail direct entre les professionnels et les jeunes.

Les premiers groupes d'expression "jeunes" sont constitués en 2009, les groupes "parents" en 2010. Ils vont alors connaître des destinées contrastées.

---

<sup>17</sup> "Dispositif de l'évaluation interne au sein de la MECS du Chaudan", P. Calmo, P. Dayet, A. Penas, 2009, Note interne, p. 3,

<sup>18</sup> Ibid., p. 4

<sup>19</sup> *"Le groupe d'expression donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service, notamment l'organisation intérieure et la vie quotidienne, les activités, l'animation socioculturelle et les services thérapeutiques, les projets de travaux et d'équipement, la nature et le prix des services rendus, l'affectation des locaux collectifs, l'entretien des locaux, l'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre ses participants ainsi que les modifications substantielles touchant aux conditions de prises en charge"* Extrait de l'art. 14 de la loi 2002-2, cité in Note interne, ibid., 2009, annexe 6.

## B - Bilan des premiers GE (2009-2011)

### *Les groupes d'expression "jeunes": un bilan plutôt positif*

Les professionnels sont chargés, dans chaque service, de mobiliser les jeunes et les enfants pour les faire participer aux groupes et désigner un animateur parmi eux qui co-animera la séance avec un éducateur. Animateurs jeunes et professionnels sont formés sur une demi-journée par le psychologue de l'institution aux techniques de l'animation de groupes.

Six groupes sont constitués par tranches d'âge : quatre pour les unités d'hébergement, deux pour les SASEP. Chaque groupe comprend de 10 à 13 jeunes, réunis pendant 1h30 pour débattre de questions touchant à leur quotidien, à leur relation aux éducateurs et à leur vie dans l'institution.

**Ces groupes d'expression** vont se réunir une fois, sur une période qui s'étend de **juin à octobre 2009** - 3 groupes les 19, 22 et 24 juin et 3 groupes du 30 septembre au 14 octobre.

Ils seront suivis par une séance de concertation (en mars 2010) entre les animateurs sur les propositions recueillies et par une séance de restitution à l'ensemble des participants (en juin 2010).

Si près de 60% des jeunes invités assistent aux groupes d'expression, leur présence est cependant inégale selon les groupes, les tranches d'âge et le mode d'accueil.

<i>Données extraites des documents d'évaluation de la MECS</i>		Présents	Excusés	Absents	Total
<b>Hébergement</b>	5-11 ans	8	0	1	9
	12-16 ans	8	0	5	13
	12-16 ans	4	2	5	11
	17-21 ans	4	1	8	13
<b>SASEP</b>	5-10 ans	9	0	4	13
	11-18 ans	7	0	2	9
	<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>3</b>	<b>25</b>	<b>68</b>

Les jeunes des "accueils de jour" (SASEP) sont davantage présents ; de manière générale, c'est le cas pour les plus jeunes, quel que soit le mode d'accueil, l'absentéisme s'élevant avec l'âge. Ils s'expriment tous, même si on note que ce sont les remarques et les propositions des plus âgés qui seront davantage retenues lors de la phase de concertation.

Six mois plus tard (**mars 2010**) a lieu la **réunion de concertation**, qui réunit 5 des animateurs jeunes et les 6 professionnels avec le directeur et le psychologue ; les demandes et propositions sont

classées par type selon qu'elles se réfèrent à des éléments matériels, des éléments d'organisation ou des éléments humains<sup>20</sup>.

On note une forte concentration de demandes de type "matériel", les demandes relevant de la dimension humaine étant plutôt rares (13% à peine, et absentes dans un groupe sur deux)<sup>21</sup>.

Les professionnels réalisent alors un travail de tri des propositions, en fonction de leur fréquence d'apparition dans les groupes et de leur faisabilité. Une vingtaine seront retenues, classées selon le niveau de traitement requis : celles qui nécessitent la mise en place d'un "groupe projet" pour leur réalisation (ex : création d'un espace "city-stade" à l'extérieur ou fabrication de poufs), celles qui sont à traiter directement entre les jeunes et les professionnels concernés, celles enfin devant faire l'objet d'un travail spécifique au sein des équipes éducatives<sup>22</sup>.

L'ensemble des propositions retenues est alors présenté au sein de chaque groupe lors de la phase de **restitution** qui se déroule au mois de **juin 2010**. Les participants à ces réunions de concertation sont un peu moins nombreux (35 présents pour 29 absents ou excusés, alors qu'ils étaient 40 présents dans les groupes d'expression). Mais il convient surtout de remarquer que ce ne sont pas forcément les jeunes des groupes d'expression réunis l'année précédente qui sont présents : pour certain groupes, en effet, près d'un an s'est écoulé entre les deux séquences, comme le montre le tableau suivant.

<i>Données extraites des documents d'évaluation de la MECS</i>		Date du groupe d'expression	Date de la séance de restitution
<b>Hébergement</b>	5-11 ans	22/06/2009	09/06/2010
	12-16 ans	24/06/2009	07/06/2010
	12-16 ans	14/10/2009	11/06/2010
	17-21 ans	02/10/2009	18/06/2010
<b>SASEP</b>	5-10 ans	30/09/2009	09/06/2010
	11-18 ans	19/06/2009	08/06/2010

<sup>20</sup> Matériel : projets de travaux, affectation ou entretien de locaux, alimentation / Organisation : vie quotidienne, activités, fonctionnement de l'établissement / Humain : accueil, respect de la dignité, accompagnement, etc.

<sup>21</sup> "De l'analyse des groupes d'expression", Maison d'enfants du Chaudan, note interne.

<sup>22</sup> Voir en annexe la liste des différentes propositions ainsi que leur "classement".

De fait, les structures ont pour partie renouvelé leurs effectifs : soit à cause des départs/arrivées, soit parce que les jeunes changent de groupe du fait de leur âge ou de la recomposition décidée par les équipes éducatives<sup>23</sup>.

Sur l'ensemble des propositions, deux propositions vont donner lieu à la création de deux "groupes projet" distincts, dans lesquels pas moins de 18 jeunes (dont 4 qui ne sont plus pris en charge par la MECS) s'inscrivent pour s'atteler au montage de l'opération. Il s'agit de la décoration de pièces de vie dans les accueils de jour et de la réalisation d'un "city-stade" à proximité de l'internat - mais ouvert à tous les enfants et les jeunes de la MECS.

Ce dernier projet va mobiliser beaucoup d'énergie tant du côté des jeunes inscrits que des professionnels : montage technique et financier du projet, recherche de sponsors, de financements bancaires, constitution d'une association ad hoc... vont aboutir au succès de l'entreprise et à l'inauguration de l'équipement à la rentrée 2011. Il constitue à ce jour un résultat visible et tangible, qui permet d'attester de l'intérêt de la démarche des groupes d'expression et de projet.

Restent les autres projets et propositions, dont l'avancement est suivi en principe par le Comité de Pilotage à partir des procédures "d'auto évaluation"<sup>24</sup> pratiquées par les professionnels pour mesurer notamment l'avancement des réalisations dans chaque service. Ces procédures d'autoévaluation concernent l'ensemble du dispositif d'évaluation interne prévu à la MECS du Chaudan, qui porte notamment sur le rapport éducatif (prise en charge et fin de mesure), le questionnaire de satisfaction - parents et enfants - et l'espace de médiation (non encore créé à ce jour).

Un **nouveau cycle de "groupes d'expression jeunes"** a été annoncé pour la rentrée 2011, prévu pour se caler sur le déroulement de la présente étude en tant que lieu d'observation par ODENORE de la démarche participative mise en œuvre au Chaudan. Il ne va finalement débuter qu'au mois de **mars 2012**, avec six groupes d'expression comme lors du premier cycle, ainsi qu'on le verra plus loin, dans la mesure où l'observation de ces GE a constitué une étape de la recherche à part entière.

### *Les groupes d'expression "parents", ou la difficile mobilisation des usagers*

Imaginé en 2008 dans le cadre de la même démarche de mise en œuvre du droit des usagers dans les institutions d'accueil, les GE parents vont cependant connaître une histoire différente. Ils ne seront pas organisés en même temps que les premiers mais à partir du mois de mai 2010 et surtout, il y aura une nette différence entre les groupes selon qu'ils relèvent des structures d'hébergement ou des SASEP.

---

<sup>23</sup> En 2010, il est procédé au renouvellement quasi complet du personnel et des hébergés sur une structure suite à de graves problèmes de violence.

<sup>24</sup> Compte rendu du Comité de Pilotage du 11/12/2010 : "Concernant l'auto évaluation des pratiques, il a été souligné que l'objectif était que les équipes se saisissent de la question de l'évaluation. Il a été distingué l'évaluation quantitative qui s'attache uniquement à la réalisation ou non des avis [i.e. : des propositions issues des GE] de l'évaluation qualitative qui vise à faire émerger le processus éducatif qui a conduit ou non à la réalisation des besoins".

### ➤ **Les groupes parents des SASEP : échec puis réussite**

La même procédure de sollicitation est utilisée (repérage des parents susceptibles de co-animer les groupes d'expression, proposition de formation, information et invitation aux autres parents) mais sur les 29 parents invités au groupe d'expression du mois de mai 2010, aucun ne viendra. Après un travail de reprise de la démarche réalisé par le Comité de Pilotage, préconisant un certain nombre de changements dans la gestion de la communication aux familles<sup>25</sup>, une deuxième réunion du groupe est programmée en juin 2010, à laquelle 8 parents assisteront, sur les 29 invités.

Il ressort de ce premier GE des parents SASEP :

- une forte demande d'information sur l'association, les services, les autres personnels, etc. ainsi que sur les activités proposées aux enfants ;
- le souhait de renforcer les temps d'échanges et d'activités avec les parents ;
- la demande de rapprochement des deux SASEP, notamment pour profiter des espaces extérieurs ;
- un certain nombre de questions liées au fonctionnement des structures adressées aux professionnels présents (horaires, déplacements, fréquence des bilans...).

Comme pour les GE jeunes, le compte rendu de cette réunion fait l'objet d'une concertation organisée fin août 2010, entre les professionnels et les animateurs ; un document avec "questions (posées) - réponses (apportées)" est rédigé ensuite puis envoyé à l'ensemble des parents, participants ou non au GE, qui tient lieu de "restitution" du groupe d'expression.

Un second groupe sera organisé l'année suivante, en mai 2011, avec 24 parents invités et 7 participants. Là encore, l'échange va porter sur des points d'organisation et de gestion des rapports avec l'institution : ménager plus de temps d'échanges spécifiques parents-professionnels, s'assurer que les consignes sont bien intégrées du fait de la barrière de la langue parfois, s'assurer que les accompagnateurs ont des portables pendant les sorties, recevoir les courriers suffisamment à l'avance pour s'organiser, être présents lors des bilans avec le TDS<sup>26</sup>, pouvoir rencontrer la "hiérarchie" régulièrement et pas seulement au moment de l'admission, etc. Le temps de concertation réalisé entre 3 parents, une chef de service et le chargé de mission permet de retenir un certain nombre de points sur lesquels le document de restitution va pouvoir donner de plus amples explications et/ou propositions d'action à l'ensemble des parents, au mois de septembre 2011.

Après un début hésitant, la démarche arrive donc à bonne fin, avec l'organisation de deux GE pour les parents des SASEP, qui permettent la tenue de débats entre professionnels et parents - même s'ils sont peu nombreux -, un travail de reprise des demandes exposées et la réponse argumentée de la part des professionnels.

---

<sup>25</sup> Notamment : les nombreux rendez-vous internes ou externes pour les parents, l'horaire (en journée), le jour choisi, le turn-over des enfants sur les SASEP, la nature des courriers envoyés (trop compliqués), le lieu (les parents SASEP ne connaissent pas l'internat de la MECS), etc. Voir "Diagnostic des problématiques des groupes d'expression parents", Note du CoPil - Laurent Pachod, du 11/05/2010.

<sup>26</sup> Service enfance du conseil général.

### ➤ Les parents de l'hébergement

La mise en place des groupes d'expression des parents de l'hébergement a été plus problématique : lancée à la même période (animateurs pressentis en mars 2010, invitations aux parents en avril, réunion programmée en mai), la démarche sera un échec, les parents de l'hébergement ne se déplaçant pas.

Une deuxième tentative de réunion des groupes d'expression en janvier 2011 ne sera pas non plus suivie d'effets, au sens où seuls les deux parents qui s'étaient portés volontaires pour co-animer le groupe étaient présents.

Cette situation interroge les professionnels et le Comité de Pilotage : comment comprendre ce désintérêt apparent pour participer à un débat collectif avec l'institution qui accueille leur(s) enfant(s)? On peut en effet rappeler que les expériences précédentes, avec le cabinet CIRESE, organisant un travail collectif parents - professionnels, avaient été couronnées de succès, sur le plan de la fréquentation (50 parents mobilisés dans les ateliers).

Le rapport aux parents constituant la pierre angulaire de la lente construction du droit des usagers dans l'institution, cette désaffection crée un signal pour le Comité de Pilotage - devenu entretemps "Comité de Pilotage du droit et de la participation des usagers" - et dont le recentrage autour de cette seule thématique a été réaffirmé<sup>27</sup>. L'hypothèse est alors faite que ce déficit démocratique relève des mécanismes de "non recours" de la part des usagers. C'est aussi l'occasion pour les professionnels de la MECS et la direction, de s'interroger sur "l'état des lieux" de la démarche institutionnelle qui a posé le droit et la participation des usagers au centre du référentiel éducatif, à l'occasion, rappelons-le, de l'écriture collective du projet d'établissement en application de la loi de 2002.

Des usagers conviés à participer à la (re)définition des règles qui les concernent mais qui, en quelque sorte, déclinent la proposition : à quoi cela renvoie-t-il ?

Pour commencer à répondre à cette question, nous avons rencontré les acteurs professionnels sur le terrain.

## **3 - La question de la participation des usagers et de leurs droits : premiers éléments d'analyse**

La première partie de cette enquête comprenait une phase exploratoire visant à prendre contact et se familiariser avec l'institution. Pour ce faire, nous avons notamment réalisé 12 entretiens avec des

---

<sup>27</sup> Cf Compte rendu Comité de Pilotage du 6 octobre 2011 : *"Il est rappelé parallèlement que la fonction première du comité est le pilotage et la coordination des DPU et que le comité n'a pas pour vocation d'origine d'être le lieu de traitement d'un ensemble d'autres projets."*

responsables ou éducateurs de chacune des unités qui composent la MECS – hors service "Trajectoires" -, afin de cerner la géographie institutionnelle, l'organisation des services, la composition et le fonctionnement de chacune des unités. Pensés pour appréhender concrètement la réalité d'une institution particulièrement complexe, ces entretiens ont été l'occasion d'interroger les professionnels sur leur participation aux groupes d'expression ayant déjà eu lieu, sur les effets de ces groupes dans leur travail et leurs pratiques, enfin sur leur perception de la participation des usagers au sein de leur institution.

De cette série d'entretiens ressortent deux constats déterminants dans l'appréhension de la question de la participation des usagers dans l'institution.

- Sous l'unité apparente de la notion, la participation des usagers au sein de cette institution recouvre en fait des réalités et des enjeux très différents. Deux grands axes de partage structurent la compréhension de cette question : celui qui distingue les enfants/jeunes et les parents d'une part ; celui qui distingue les SASEP et l'hébergement d'autre part. Ce double principe de distribution oblige par conséquent à penser la question de la participation en quatre dimensions, en fonction du type d'utilisateur auquel on se réfère.
- Il existe un grand nombre de « moments ou d'espace de participation » offerts aux enfants et parents dans le cadre courant des relations ou de la vie au sein de l'institution. Bien que notre enquête porte spécifiquement sur la mise en place, le fonctionnement et le non recours à ces dispositifs spécifiques que sont les GE, il nous a paru indispensable de faire état des différents lieux où une participation des usagers, tant enfants que parents, est possible voire s'exerce ; cela afin de situer les outils spécifiques que sont les groupes d'expression dans le cadre plus large des « occasions de participation » existantes, et d'être en mesure d'interroger leurs rapports et leurs articulations.

Nous rapportons ici, sans trop entrer dans le détail, les éléments du matériau collecté durant notre première phase d'enquête. Ils suivent le double principe de distinction évoqué ci-avant. Ce sont les points de vue et perceptions des acteurs professionnels. Sans être exhaustifs, ni rechercher la représentativité, ils nous paraissent constituer un point de vue moyen sur les questions abordées.

## **A- La participation dans les groupes d'expression, du point de vue des professionnels**

Comme stipulé ci-dessus, il existe en fait 4 types différents d'utilisateur dans l'institution. Or, selon que l'on cherche à mobiliser les enfants, les jeunes ou les parents, on ne rencontre, de fait, pas le même type de problématique, ni la même participation.

### *La participation des jeunes et des enfants.*

Pour les enfants des SASEP, les groupes d'expression ont bien fonctionné. Ils ont permis de faire de nombreuses propositions (sur les jeux, la télé, la décoration des lieux) qui ont débouché sur des projets créatifs, en cours de réalisation au moment de notre enquête.

Seul problème mentionné : compte tenu de la durée des mesures prononcées pour ces enfants, de 6 mois en moyenne, peu d'enfants présents dans les groupes d'expression ont pu assister à la restitution et participer au groupe projet prévu pour mettre en place les « avis » émis. De ce point de vue, il y a une mauvaise articulation entre la durée de présence des enfants dans l'institution et la durée de déroulement des groupes d'expression et de projet.

Pour les enfants hébergés, les groupes d'expression ont eux aussi été positifs. Selon les professionnels, ils offrent un espace d'expression plus libre que les réunions ayant lieu dans les différentes unités (voir ci-après) : « ça les change de leur cadre d'expression habituel ». Rassemblés sur la base d'une classe d'âge, de manière commune aux différents services et sans la présence de leurs propres éducateurs, la parole y est plus libre et propice à des propositions d'un autre ordre que « des demandes uniquement matérielles sur la télé. »

Il a en revanche été difficile de mobiliser les jeunes majeurs. Plus âgés, à l'extérieur dans la journée (parfois assez loin lorsqu'ils sont en apprentissage) et souvent fatigués le soir, ils ont d'autres rythmes et horaires de vie que les autres jeunes hébergés – la séance des groupes avait lieu à 18h, il a été difficile de les faire « ressortir ». Qui plus est, certains d'entre eux ne sont pas habitués à parler en public, et sont par conséquent réticents à la démarche.

### *La participation des parents*

Très contrastée, selon que l'on observe le fonctionnement des SASEP ou de l'hébergement.

#### ➤ **La bonne participation des parents d'enfants en SASEP**

La participation des parents de SASEP a bien fonctionné. Dans la première SASEP, il y a eu une forte mobilisation, avec des propositions et des idées qui ont été retenues et finalisées – ainsi les éducateurs possèdent-ils à présent un téléphone mobile sur lequel il est possible de les joindre. En revanche, il ne reste plus aucun parent ou enfant de la première vague de GE. Au moment de notre enquête, l'annonce d'un prochain groupe d'expression avait été faite, et un courrier officiel envoyé<sup>28</sup>. Il est en effet toujours nécessaire de beaucoup solliciter les parents pour les faire participer à ce genre de réunion. Les éducateurs vont d'ailleurs parfois chercher physiquement les parents, et les raccompagnent chez eux à l'issue des séances.

Dans la seconde SASEP, ceux qui ont assisté aux groupes sont très demandeurs d'une suite, qui doit arriver prochainement avec un nouveau groupe d'expression.

---

<sup>28</sup> Il s'agit du GE parents des SASEP qui se tiendra le 11 mai 2012.

Dans les SASEP, l'adhésion des parents dépend notamment du statut de placement de l'enfant. Pour les mesures dites administratives, il paraît plus simple de faire adhérer les parents. Pour les enfants placés sur décision du juge, la démarche est parfois plus délicate et dépend fortement de la manière dont le juge présente la mesure à la famille – comme quelque chose de coercitif ou comme une proposition d'accompagnement. En tout état de cause, selon l'une des éducatrices, lorsque l'on parvient à établir un lien de confiance avec les parents, « tout est possible en matière de participation ».

### ➤ **La difficile participation des parents d'enfants hébergés**

Plusieurs éléments sont avancés pour expliquer la difficile participation des parents d'enfants hébergés aux groupes d'expression mis en place. Les professionnels rappellent en premier lieu la différence fondamentale avec les parents des enfants en SASEP, qui préservent leur *fonction parentale* en maintenant les enfants au domicile parental, contrairement aux parents d'enfants placés en hébergement : les relations sont par conséquent plus compliquées par nature. Certains parents n'ont d'ailleurs pas le droit de voir leurs enfants.

Pour beaucoup, il paraît difficile de « mobiliser les parents sur du collectif », quand leur enfant n'est pas directement concerné : mobilisables quand il s'agit de leur enfant, ils le seraient moins pour aborder des sujets plus généraux, relatifs à l'institution. Pour certains professionnels, les parents viennent plutôt quand on les convoque, et pas quand on les invite pour participer à quelque chose.

Pour d'autres, c'est au contraire parce que les parents sont épuisés, par des années de relations et de gestion problématiques à propos de leur enfant - en particulier quand les prises en charge sont anciennes - qu'ils ne répondent pas à l'appel ou sont moins mobilisables.

Il est de même évoqué une possible fatigue ou lassitude des parents en matière de sollicitations, parents qui seraient en quelque manière « essorés par la demande permanente de parole » en provenance de l'institution. Et de signaler que les « parents aimeraient peut-être qu'on vienne les solliciter sur d'autres questions que l'internat de leurs enfants, sur des sorties familiales ou des choses festives par exemple. »

### ➤ **L'impossible participation des parents de jeunes majeurs**

Les parents du SAJM sont quasiment absents du service, par définition. Dans la mesure où l'on aide les jeunes à se séparer des parents, il est difficile de penser à les remettre dans le jeu, nous précise une éducatrice.

## B - Les différents lieux ou espaces de participation existant dans l'institution

Faire état des espaces de rencontre et/ou de participation existants au sein des différents services de l'institution, aussi bien pour les enfants/jeunes accueillis ou hébergés, que pour leurs parents, nous paraît nécessaire pour deux raisons.

D'une part, pour être en capacité de rapporter la non participation des usagers à des dispositifs explicitement estampillés comme participatifs – ici les groupes d'expression - à d'autres formes de participation, plus informelles, plus coutumières ou plus intégrées. Il est en effet possible que certains usagers ne participent pas aux groupes d'expression, mais participent par ailleurs à d'autres dispositifs de l'institution.

D'autre part, pour préciser les attendus de la participation des usagers dans ce dispositif spécifique des groupes d'expression, par différence avec les autres espaces potentiels existants.

### ➤ Les espaces de participation dans les SASEP

Le travail en SASEP implique une proximité permanente avec les parents. Les enfants sont accueillis le mercredi après midi et le soir après l'école, ce qui donne une occasion de rencontre quasi quotidienne avec les parents. De plus, des temps partagés sont prévus, dans le cadre de la démarche de « faire avec » rassemblant parents, enfants et éducateurs. Par ailleurs, des entretiens obligatoires avec la famille ont lieu, toutes les trois semaines en moyenne, en plus de la prise en charge des enfants. Enfin, il existe des temps collectifs où la toute la famille et parfois plusieurs familles sont réunies pour faire des sorties sur le weekend end ou le dimanche.

En plus de ces contacts réguliers et directs entre parents et éducateurs, les SASEP ont mis en place des groupes de parole. Ces groupes doivent permettre de discuter et d'échanger sur la fonction parentale ; ils sont animés par un éducateur et un psychologue. Il n'y a pas nécessairement de thème à ces réunions, elles ont lieu « séance tenante ».

Devant l'essoufflement du groupe de parole de l'une des deux SASEP<sup>29</sup>, mais aussi pour répondre au fait que certains enfants appartenant à la même fratrie étaient répartis dans deux SASEP différentes alors que le même travail d'accompagnement à la parentalité devait être conduit, un groupe de parole commun aux deux SASEP a été mis en place. Proposition a été faite aux parents de constituer un groupe en leur laissant déterminer le jour et l'heure de ces rencontres. Ils ont accepté la proposition et décidé de se rencontrer le vendredi soir, toutes les 5 semaines.

Autre lieu de rencontre collective : la rédaction du Règlement de fonctionnement. *"On a fait participer les parents, 4 surtout. Ils ont commencé en 2010 et là on est en voie de finalisation. C'est fait avec les jeunes, sur des temps collectifs, mais certains sont plus porteurs que d'autres".*

---

<sup>29</sup> "Il n'y a plus de réunion depuis 1 an (*"en fait ça n'a jamais bien marché ; le dernier, en octobre 2010 a eu un participant..."*).

### ➤ Les espaces de participation dans les unités d'hébergement

Les groupes d'hébergement possèdent deux espaces principaux de participation des usagers.

Le premier, permanent, concerne les enfants et jeunes hébergés. Il consiste dans une réunion, généralement hebdomadaire, permettant de présenter les activités de la semaine, de reprendre les règles du vivre ensemble, d'échanger sur un sujet de discussion amené par les enfants ou les jeunes. Ces rencontres peuvent être ritualisées, en laissant l'ordre du jour aux enfants avant présentation des activités par les éducateurs, ou se faire de manière plus variable, avec les enfants présents à ce moment là, sans que tous soient nécessairement présents. Ces réunions sont prévues pour discuter de sujets concernant la vie du groupe : elles ne sont pas le lieu pour faire état de demandes personnelles. Signalons que dans l'unité accueillant les jeunes adolescents, cette réunion permet aussi d'aborder des sujets plus larges, comme l'autonomie ou la place des femmes dans la société française, et de travailler sur des projets.

Le second espace de participation, ponctuel, porte sur le règlement de fonctionnement. Dès le début de l'année scolaire, les enfants/jeunes travaillent sur ce document. Ils reprennent le document existant, le discutent et lui apportent le cas échéant des modifications. Ce travail n'est pas nécessairement formalisé dans un espace ou à un temps spécifiques<sup>30</sup> et peut se faire au gré des disponibilités et activités de chacun. Dans l'un des groupes, le choix a été fait, cette année, d'associer les parents (9 familles en tout), par petits groupes, autour de la thématique et de deux ou trois questions.

Cette année, la présentation du nouveau règlement a été faite par les jeunes, après la rentrée, au directeur et éducateurs des différents groupes, mais aussi aux parents, qui avaient été invités. La volonté était d'associer davantage enfants et parents et d'adopter une démarche davantage participative, tant au niveau de la rédaction que de la présentation du document : ce sont les jeunes qui ont pris la parole pour expliquer les panneaux affichés présentant le document.

Cette façon de faire marque une rupture : auparavant, le « règlement de vie » était simplement lu aux parents et enfants.

En revanche, il n'existe pas d'équivalent des groupes de paroles "parents" dans les unités d'hébergement. Les éducateurs voient en général les parents une fois par mois, voire davantage lorsqu'il faut les raccompagner chez eux le week end, mais aucun espace pérenne n'est prévu pour échanger, avec eux, sur des questions extérieures à la stricte situation de leur enfant.

La spécificité du SAJM : la question du collectif est une question en tant que telle dans ce service. L'accompagnement est très individualisé, et les jeunes sont parfois relativement isolés ; les occasions de rencontre en commun sont assez rares : *« ici, le collectif, on essaie de le faire pendant les vacances par exemple, de créer des moments festifs pour mobiliser la parole. On pense aussi à mixer*

---

<sup>30</sup> A l'inverse, il y a 2 ans, l'un des groupes a fait le choix de sortir des murs pour travailler ce document ; ils se sont rendus dans un gîte, sur un week-end entier : le travail a pris pour trame les droits de l'enfant.

*avec les autres jeunes, faire des réunions avec les autres services, sur la culture par exemple ; là, on a une jeune fille qui va intervenir à la Courte Echelle. ». Depuis 2009, un groupe de parole a été mis en place. Il se réunit une fois par mois, sur un thème différent à chaque fois (la solitude, les addictions...).*

### ➤ **De nouvelles formes de participation à l'étude**

Devant la difficulté à mobiliser la parole des parents de l'hébergement, le Comité de Pilotage réfléchit à la mise en place d'un "groupe de parents tuteurs", parents volontaires qui serviraient d'interlocuteurs et de "passeurs" pour les autres parents, notamment les nouveaux arrivés.

Le projet est en gestation depuis la création de l'espace parents, en 2009<sup>31</sup> :

*" Le mode d'utilisation de l'espace parent :*

- *permettre aux parents de se retrouver seuls avec leurs enfants dans un lieu particulier (après le repas de la table d'hôtes par exemple) ;*
- *se rencontrer dans le cadre de groupes de paroles ;*
- *un lieu d'information pour l'accueil des nouveaux parents par d'autres parents ressources.*

*Un règlement sera proposé pour que ce lieu soit investi par les parents mais sous notre contrôle." <sup>32</sup>*

Le constat, au bout de quelques mois de fonctionnement, de la faible fréquentation de cet espace a réactivé les réflexions sur la possibilité de formaliser un groupe de parents "tuteurs" qui "*permettrait de mettre en œuvre une disposition proposée par les parents lors de l'élaboration du projet d'établissement et non mise en œuvre, à savoir la constitution d'un groupe de parents qui pourraient lors des pré-admission rencontrer les parents qui le souhaitent afin de leur délivrer informations et conseils (si besoin)*" <sup>33</sup>.

Ce projet semble acté au mois d'octobre 2011 : "*Concernant le groupe de parents tuteurs pour les unités d'hébergement, deux démarches vont être engagées en parallèle : repérage des parents potentiels d'ici le prochain CoPil, un courrier sera rédigé et envoyé aux parents*".<sup>34</sup>

Au mois de décembre, une liste de 12 parents est retenue ; ils seront conviés à échanger avec le directeur et invités à "*échanger à différents niveaux : recherche ODENORE, groupe d'expression parents, espace de médiation, accueil des parents arrivants, etc.*"

---

<sup>31</sup> Dans un CR du Comité de Pilotage de juillet 2008, la question est posée de constituer un groupe de "parents ressource".

<sup>32</sup> Extrait du CR du Comité de Pilotage du 19 mars 2009.

<sup>33</sup> Extrait du CR du Comité de Pilotage du 23 septembre 2010.

<sup>34</sup> CR du CoPil du 6 octobre 2011.

Il semblerait ainsi que l'on ait glissé, insensiblement, de la difficile sollicitation des parents de l'hébergement dans le cadre des groupes d'expression à la sollicitation de certaines d'entre eux pour constituer un groupe permanent de consultation et de conseil aux autres parents.

Cette évolution, si elle est avérée, se fait pour l'instant dans un flou relatif sans que les termes de la réflexion qui sous-tend ces choix soient clairement apparus dans nos entretiens.

## PARTIE II

### LES GROUPES D'EXPRESSION, MONOGRAPHIE DESCRIPTIVE ET PREMIERS ELEMENTS D'ANALYSE

Cette partie résulte du premier travail de terrain que nous avons engagé lors de l'observation directe de la tenue des groupes, complété par l'analyse des données issues de ces rencontres - statistiques de fréquentation, contenu des échanges, modalités et déroulement des groupes.

#### 1- Les groupes d'expression des enfants et des jeunes

##### A- La mise en place des groupes

La procédure de mise en place des groupes en 2012 a repris dans un premier temps celle de 2009, à savoir : constitution de groupe par les éducateurs et le chargé de mission, information des intéressés, désignation des animateurs au sein de chaque groupe, affichages des réunions et sollicitation des jeunes et des enfants par les éducateurs pour les inciter à participer.

A la différence de la première vague, la présence du chargé de mission a permis un plus grand "lissage" des pratiques d'information et de sollicitation, même s'il subsiste des différences entre les groupes dans leur déroulement concret.

Dans un bilan réalisé en 2011 par le chargé de mission, on relève que *"la Maison d'enfants du Chaudan avait prévu de réaliser des groupes d'expression tous les ans. Pour autant, avant de renouveler l'expérience réalisée en 2009, il était nécessaire que les jeunes constatent que leur expression était bien prise en compte"*.<sup>35</sup> C'est la raison pour laquelle trois ans vont s'écouler avant de réamorcer la démarche, programmée en février et mars 2012 (les GE se dérouleront dans la dernière semaine de mars 2012). La méthodologie *"sera la même que celle employée pour l'organisation précédente"* : 6 groupes constitués en fonction de l'âge des participants et par type de prise en charge ("milieu ouvert", à savoir SASEP, ou internat). Le choix de la reconduction à l'identique a notamment été dicté par le souci de pouvoir rester dans la même configuration sur les deux périodes (2009 et 2012) lors de l'étude ODENORE.

Quatre groupes d'âge sont constitués pour l'internat, deux pour le milieu ouvert. A l'internat, les jeunes sont répartis par tranches d'âge et les structures d'accueil sont mélangées : deux groupes de "grands" (16-21 ans) où sont répartis à égalité les jeunes du SAJM, de la Villa et de l'accueil de jour, un groupe de "moyens" (13-15 ans) avec quelques jeunes de la Villa, de l'accueil de jour (les plus

---

<sup>35</sup> Note de présentation-bilan des GE, non datée, attribuée à L. Pachod, chargé de mission participation des usagers.

jeunes), du G 2 et du G 3, un groupe de "petits" (5-12 ans) avec le reste des jeunes et enfants du G 2 et G 3. Au SASEP, il n'y a pas de mélange des deux structures qui correspondent déjà à une répartition selon l'âge (les petits à la Courte Echelle, les plus grands au Lieu-dit).

Dans chaque service, les éducateurs présentent la constitution des groupes et font procéder à la désignation des animateurs et de leurs suppléants parmi les jeunes ("*celui-ci est élu par les autres jeunes du groupe*")<sup>36</sup>. Les suppléants assisteront au groupe d'expression au même titre que les animateurs. Un professionnel est ensuite proposé par le chargé de mission pour copiloter le groupe d'expression avec les deux jeunes, avec le principe que "*l'animateur professionnel qui co-anime le groupe ne doit pas être celui qui intervient sur le plan éducatif auprès des jeunes participants, afin de faciliter la prise de parole*"<sup>37</sup>. A partir de là, l'éducateur animateur contacte les jeunes du groupe pour débattre des modalités et organiser la tenue du groupe d'expression ("*chaque animateur contactera le co animateur pour une mise en perspective de l'intérêt des groupes, une discussion quant aux finalités, une prise de connaissance de la liste des participants*"<sup>38</sup>).

Les consignes sont données (à l'écrit, lors des comités de pilotage) pour la conduite de ces groupes d'expression, et un temps de formation est prévu pour les animateurs (professionnels et jeunes).

- Ce temps de formation a été assuré par une intervenante professionnelle extérieure à l'institution qui accompagne les jeunes dans leur projet de Junior association<sup>39</sup>. Les professionnels ont été rencontrés dans le cadre d'une réunion réunissant une quarantaine de participants - bien au-delà donc du groupe des animateurs GE désignés - au cours de laquelle les méthodes de conduites de réunion avec les jeunes ont été présentées et discutées (comment laisser la parole libre, comment ne pas imposer son idée en tant qu'animateur, etc.). Pour les jeunes, en l'absence du chargé de mission au moment de la rencontre<sup>40</sup>, la psychologue a "découvert" le groupe des animateurs et leur a proposé de réfléchir à la manière dont on pouvait exposer un projet ; plutôt réticents au départ, les jeunes se sont ensuite emparés de la parole et ont joué le jeu, avec les supports proposés - post-it, smileys, etc- prolongeant tard la réunion autour d'un repas qui leur avait été préparé spécialement pour l'occasion par le cuisinier de l'établissement.

Les jeunes sont ensuite invités par courrier nominatif et par affichage aux dates retenues.

Les groupes se sont déroulés dans la dernière semaine de mars 2012, respectivement les 21 et 26 mars pour les deux SASEP, le 28 mars pour les quatre groupes "hébergement".

---

<sup>36</sup> Note de présentation-bilan des GE, non datée, attribuée à L. Pachod

<sup>37</sup> Idem - Organisation des étapes à venir.

<sup>38</sup> Idem.

<sup>39</sup> Entretien téléphonique avec l'intervenante réalisé au mois d'octobre 2012.

<sup>40</sup> Pour cause d'arrêt maladie.

## B - La présence aux groupes d'expression

Globalement, près des deux tiers des jeunes et des enfants conviés sont venus assister et débattre dans les groupes d'expression, ce qui, du point de vue statistique, peut être considéré comme une légère amélioration par rapport aux données de la première organisation des GE où l'on relevait moins de 60% de présents. A l'époque, sur les 68 jeunes et enfants accueillis à la MECS, 28 étaient absents au GE ; ils sont toujours presque autant à être absents en 2012 (27) mais le nombre d'enfants accueillis a augmenté (77 au mois de février 2012), ce qui fait baisser le ratio des absences (de 41% à 35%). Les comparaisons statistiques ne peuvent aller beaucoup plus loin, d'une part à cause de la faiblesse des échantillons observés, d'autre part parce que les chiffres recouvrent des réalités assez différentes entre les deux périodes. Pour mémoire<sup>41</sup> : en hébergement, le groupe des "petits" était beaucoup plus réduit (9 enfants contre 14 aujourd'hui), il y avait deux groupes de "moyens" au lieu d'un seul - un de 13 et un de 12, avec une très faible présence sur l'un des deux (4 présents sur 11) - et un seul groupe de "grands", toujours avec une faible présence ; en SASEP, les enfants pris en charge étaient un peu moins nombreux (22 contre 26 aujourd'hui).

Pour autant, il reste une constante : la présence des jeunes et des enfants au sein des groupes d'expression est très différenciée selon l'âge et le mode de prise en charge.

- La présence des jeunes et des enfants

En SASEP, sur 26 jeunes et enfants invités à participer, 15 sont présents dans les groupes (soit 57%) ; en hébergement, sur 51 jeunes invités, 35 seront présents (soit 68%). Mais ces proportions gomment en fait une réalité plus contrastée :

	<b>Présents</b>	<b>Dont animateurs du groupe</b>	<b>Absents</b>	<b>TOTAL</b>
SASEP Courte échelle	7	1	7	14
SASEP Lieu dit	8	1	4	12
Hébggt 5-12 ans	12	2	1	13
Hébggt 13-15 ans	13	2	4	17
Hébggt 16-21 ans	4	1	6	10
Hébggt 16-21 ans	6	2	5	11
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>	<b>9</b>	<b>27</b>	<b>77</b>

*Présence au GE de mars 2012, par groupe. Tableau réalisé par les auteurs.*

---

<sup>41</sup> Voir Partie I, 2B.

En SASEP, on note un fort "absentéisme" dans le groupe des petits (la Courte Echelle), où la moitié des enfants conviés ne sont pas venus, alors que chez les plus grands (le Lieu-dit) les absents sont moins nombreux (un tiers des effectifs).

En hébergement, les petits et les moyens sont présents à 90 % et 75 %, tandis que les grands sont absents pour plus de la moitié d'entre eux (60% et 45%). Il y aurait en quelque sorte une forte présence des enfants et des jeunes en hébergement, ainsi que des jeunes en SASEP, et un net absentéisme des "grands" en hébergement et des tout petits en SASEP. Cette situation est elle conjoncturelle ou davantage liée aux modalités de la participation mise en œuvre ?

Il convient néanmoins de ne pas "sur interpréter" ces données, qui constituent un arrêt sur image dans un processus long de mobilisation des jeunes. Il y a toutefois certaines constantes que l'on peut signaler.

- Qui vient aux groupes d'expression ?

Ce sont les jeunes en internat, de 5 à 15 ans : 25 sur 30 sont présents à la réunion du GE et, dans une moindre mesure, les "moins jeunes" du SASEP (de 11 à 17 ans).

Les jeunes de l'hébergement n'ont sans doute pas la possibilité de s'abstraire d'une proposition institutionnelle, ils n'ont en principe pas de réelle marge de manœuvre pour gérer leur emploi du temps, sauf avec l'accord de l'éducateur. Il s'agit en quelque sorte d'un "public captif", auprès de qui les professionnels sont intervenus en amont pour annoncer, expliquer, organiser et rappeler les GE. La présence à la réunion s'effectue dans le flux des activités organisées à l'internat, s'inscrit en quelque sorte dans l'environnement d'organisation des enfants et des jeunes adolescents. Ainsi, dans le groupe des plus jeunes (5-12 ans), ils sont tous présents sauf un (retenu à l'extérieur).

Pour les jeunes du SASEP, la configuration est un peu différente, en ce sens que ce sont les plus jeunes qui sont absents : seule la moitié des enfants de la Courte échelle assiste au GE. Les plus grands du SASEP, au Lieu-dit, viennent davantage au groupe d'expression. Là aussi, il y a un effet de "public captif", au sens où il n'y a pas eu de jeune du Lieu-dit qui se serait soustrait à la réunion en restant dehors par exemple. Les jeunes sont amenés au Lieu-dit par les éducateurs, qui les transportent en voiture depuis leur lieu de scolarisation ou leur domicile, le cas échéant. Il s'agit donc aussi d'un public relativement captif avec la différence par rapport à l'internat que les jeunes du Lieu-dit sont parfois absents à leur(s) rendez vous éducatif/récréatif hebdomadaire(s) pour des raisons de contraintes extérieures.

Ce qui n'est pas le cas des grands de l'internat et des plus petits du SASEP.

- Qui ne vient pas aux GE et pourquoi ?

Ce sont les très jeunes du SASEP, et les grands de l'hébergement.

Sur les 14 jeunes et très jeunes du SASEP la Courte échelle, 7 ont déclaré forfait le jour du GE. Les raisons invoquées (par les parents) sont en partie conjoncturelles : une fratrie avec un malade, hospitalisé de surcroît (de ce fait la mère ne peut pas amener les deux autres), un enfant déclaré

malade (mais signalé déjà comme n'étant pas sûr de venir), une autre enfant malade (mais signalée aussi comme ne pouvant venir du fait d'une activité extérieure), un enfant ayant un rendez vous avec les psychologues du CMP. Un dernier enfant est signalé comme ayant des problèmes de trajet ce jour-là (les enfants de la Courte échelle sont en principe amenés par les parents, contrairement à ceux du Lieu-dit). Seul un enfant est absent sans motif annoncé. La limite entre l'absence conjoncturelle liée à un événement imprévu (hospitalisation) et celle liée à un "événement" que l'on pouvait prévoir (rendez-vous au CMP) est floue, le motif invoqué variant parfois d'une feuille de présence à l'autre pour deux d'entre eux.

On voit ici que la présence/absence des enfants est moins contrainte par la structure, dans la mesure où ce sont les parents qui amènent les enfants ; il s'agit de surcroît de jeunes voire de très jeunes enfants (6,5 ans en moyenne), dont on peut supposer que certains d'entre eux n'aient pas transmis à leurs parents la totalité de l'information sur les GE qui leur avait été dispensée. Au-delà de ces suppositions, les chiffres ne nous donnent à voir en l'état actuel, que cette réalité : un enfant sur deux n'est pas venu au GE. Mais les effectifs étant réduits, il est difficile de tirer des enseignements statistiques de ce constat : ainsi, s'il n'y avait pas eu une hospitalisation, ce sont trois enfants de plus qui auraient été présents.

Chez les grands, deux groupes ont été constitués, répartissant de manière égale les jeunes de la Villa (internat), ceux du Service d'accompagnement des jeunes majeurs (en appartement), et deux jeunes de l'accueil de jour. Plus de la moitié des jeunes sont absents sur ces deux groupes, particulièrement dans l'un des deux, où seuls 4 jeunes sont présents sur les 10 invités.

Motif avancé de l'absence	Malade	Refus	PB de trajet	Autre	Sans motif donné	TOTAL Absents
Groupe 16-21 11 inscrits	1	1	1		2	5
Groupe 16-21 10 inscrits		5		1		6

Les motifs avancés ont été reportés sur les grilles de présence par les animateurs des GE (plus exactement par les éducateurs), ça n'est donc pas la parole directe des jeunes. Nous avons été amenés, lors des entretiens, à rencontrer certains d'entre eux sur cette question de leur absence lors des GE. Mais à ce stade de l'observation, et quel que soit le motif invoqué ou rapporté, on voit que les GE n'ont pas retenu l'intérêt d'une grande partie (plus de la moitié) des plus grands. Leur comportement se rapproche sans doute de celui des "usagers" ou citoyens qu'il est souvent difficile de mobiliser pour participer à des réunions, débats, forums... sur des questions générales qui les concernent *a priori*. Pour une partie d'entre eux, la nécessité de participer au GE n'a pas été déterminante.

## C - Le déroulement des groupes d'expression jeunes et enfants

### 1. Du point de vue de leur formalisation par l'institution

La tenue des GE a donné lieu à 6 comptes rendus. Ils constituent la seule trace existante de ce qui s'est déroulé dans les groupes d'expression<sup>42</sup>. Ils sont notamment prévus pour alimenter les réunions de concertation qui font suite à ces groupes, afin de trier parmi les demandes formulées et d'apporter des réponses.

Ces comptes rendus sont très hétérogènes, dans leur présentation, leur rédaction, mais aussi dans les éléments qu'ils font figurer.

- Formellement, certains donnent des indications sur la date et la durée de la séance, d'autres non ; certains mentionnent les présents et les absents, voire précisent pourquoi certains enfants sont absents, les autres non ; certains font figurer des commentaires ou des données de contexte sur le déroulement de la séance, d'autres non. Enfin certains de ces comptes rendus sont cosignés par tous les animateurs, d'autres non.
- En terme de contenu, certains font état de la présentation du dispositif et des méthodes d'animation employées, d'autres non ; certains individualisent les propositions ou idées émises, en les rapportant aux enfants ou jeunes qui les ont formulées, d'autres non ; certains classent les propositions, d'autres les font figurer à la suite ; certains font état des conclusions, d'autres non.

Globalement, les comptes rendu produits vont donc de la simple liste de propositions à des versions ressemblant davantage à une synthèse rédigée du déroulement des GE.

En tant que telle, cette hétérogénéité formelle rend sans doute compte de l'hétérogénéité de la composition des groupes constitués, en termes d'âge mais aussi de statut des enfants/jeunes dans l'institution (SASEP ou hébergement). Mais elle atteste aussi d'une diversité dans les méthodes d'animation : certains groupes ont organisé la séance autour de 3 questions et font notamment figurer une question portant sur ce qu'aiment les enfants dans l'institution par exemple, alors que d'autres n'ont thématiqué que les aspects problématiques ou manquants. Ce manque d'unité est sans doute à rapporter au statut, peu défini et a priori limité, que la démarche a accordé à cet outil de report : les comptes rendus paraissent avant tout pensés pour faire état des différentes demandes formulées dans la perspective de leur traitement au niveau des réunions de concertation, qui leur font suite.

Or, en l'état, ces comptes rendus sont en fait très réducteurs de ce qui s'est réellement déroulé dans les divers groupes d'expression que nous avons pu observer. S'il est entendu qu'un compte rendu ne peut restituer l'intégralité de ce qu'il rapporte, il est malgré tout remarquable que la manière dont ils sont rédigés laisse de côté une part importante de ce qui constitue la chair du matériau principal de ces groupes, voire des enseignements à tirer du déroulement de ces séances et de la mise en place de ce type de démarche.

---

<sup>42</sup> Voir annexe n. 3

Ce détail formel et instrumental est selon nous tout sauf secondaire. Il pose en effet une double question méthodologique : celle, interne, de ce qu'une institution choisit ou prévoit de formaliser, c'est-à-dire de rendre visible dans ce type de démarche. Mais aussi celle externe, quant à ce qu'il est possible d'évaluer relativement au matériau dont on dispose – nous revenons sur cet aspect ci après.

## 2. Du point de vue de l'observation directe

Nous avons été amenés à assister au déroulement de certains groupes, deux en SASEP et deux en hébergement (quatre sur six au total). Nous rapportons ici les éléments que nous avons relevés en situation d'observation, sans intervention de notre part lors des échanges et qui nous paraissent susceptibles de donner une idée du déroulement, de l'ambiance et de ce qui s'est joué dans ces groupes ; nous ne faisons pas état des « avis » exprimés tels qu'ils sont déjà restitués dans les comptes rendus.

### **Au SASEP, le Lieu-dit**

- L'installation du groupe  
(8 jeunes, de 11 à 15 ans ; l'animatrice jeune a 17 ans)

Avant la séance, l'animatrice-éducatrice du groupe rappelle les consignes à l'animatrice-jeune : elles ont mis au point un système de *post it* de différentes couleurs, qui correspondent à trois thèmes de discussion : ce que j'aime au Gai Logis / ce que je n'aime pas ou qui pose problème / ce que je veux améliorer. Les *post it* seront distribués aux jeunes participants qui, après avoir écrit leurs remarques et souhaits, les liront aux autres. Le tout sera repris sur un tableau par l'animatrice-jeune.

Les jeunes arrivent dans la salle de réunion en ordre dispersé, ils sont assez agités. Sur l'insistance de l'éducatrice-animatrice, les éducateurs du groupe - qui étaient restés dans la pièce voisine - sont appelés à assister à la séance par l'animatrice-jeune (ce qui n'est en principe pas prévu dans les consignes générales données par le Comité de Pilotage qui souhaite "libérer la parole" des jeunes hors de la présence de leur éducateur).

- Le déroulement de la réunion

Le commencement est un peu ardu parce que les jeunes ont du mal à se mettre au travail ("*on veut jouer*"), ils se chamaillent, rient entre eux, etc. Tous ne sont pas là, l'un d'entre eux rejoint le groupe au bout d'un quart d'heure (il était dans la cour).

Modalités de l'animation	Animateur professionnel	Explique et donne les consignes en début de réunion Intervient régulièrement dans la discussion, pour expliquer, relancer (" <i>je suis étonnée que vous ne parliez pas de la nourriture...</i> ") Fait le résumé des différents points de la réunion
	Animateur jeune	Prend son rôle au sérieux, propose le jeu des <i>post it</i> et cherche à faire adhérer le groupe (" <i>allez, faites des smiley si vous ne savez pas écrire</i> ") Interpelle les jeunes, relance, donne son avis, s'implique avec véhémence, morigène

		<p>("vous vous croyez où ? c'est pas Rothschild le Gai Logis!").  Donne souvent son point de vue, change de place en quelque sorte ("alors moi ce que j'ai à dire c'est que 1) j'aime l'ambiance, 2) j'aime pas la SASEP, 3) je sais pas quoi changer")</p>
<b>Respect des consignes</b>		<p>Le jeu des <i>post it</i> tourne court, sert plutôt d'amorce à la discussion  Les jeunes préfèrent donner un catalogue de leurs doléances ("on aime pas la bouffe", "on aime pas venir au SASEP") et de leurs demandes ("des cages de foot", "changer le Trafic")</p>
<b>Les thèmes abordés</b>		<p>Le quotidien (nourriture, jeux...), mais aussi l'envie ou pas de venir au SASEP  Ils abordent aussi la question des relations avec les éducateurs, sur demande de l'animatrice professionnelle, après quelques réticences ("les éduc, ils vont nous tailler si on parle")</p>
<b>Le comportement des participants</b>		<p>Assemblée plutôt agitée dans l'ensemble, beaucoup de moments de dispersion de l'attention.  Certains jeunes sont muets (2), d'autres ne souhaitent pas s'exprimer ; d'autres encore (2) parlent beaucoup, interpellent, coupent la parole, se moquent parfois les uns des autres. Trois jeunes "jouent le jeu", par moments, essaient de répondre à la consigne (dites ce qui va, ce qu'on peut améliorer, ce qui ne va pas): rôle de modérateurs. Certains disent qu'ils s'ennuient, qu'ils veulent que ça s'arrête pour aller jouer.</p>

- Les conclusions

La fin de la réunion, après 45 mn, est dans la continuité de son déroulement : un peu difficile à tenir, du fait de l'impatience des enfants, mais l'objectif est atteint, à savoir repartir avec un déroulé de points qui seront soumis à la discussion entre les animateurs des GE et la direction de l'établissement. L'éducatrice animatrice fait un rapide résumé des différents points abordés, propose de faire un compte rendu qu'elle fera passer à l'animatrice jeune pour validation. Le compte rendu fera 1,5 page, signé de l'animatrice jeune uniquement. Notons que celui-ci apparaît très "lissé" par rapport à tout ce qui a été dit ; certains éléments relatifs aux éducateurs ou responsables notamment sont absents.

### **Au SASEP Courte échelle**

- L'installation du groupe

(7 jeunes, de 5 à 10 ans ; l'animateur jeune a 11 ans et vient du Lieu dit, les enfants du groupe ayant été jugés trop jeunes pour assurer l'animation)

L'installation se fait lentement, les enfants arrivent peu à peu, à partir de 9h30, la réunion est prévue à 10h mais ne débutera qu'à 10h45. Sur les 14 attendus, seuls 6 enfants sont présents auxquels il faut ajouter l'animateur jeune. Une stagiaire assiste aussi à la réunion.

- Le déroulement de la réunion

L'animateur professionnel rappelle les consignes, sollicite la mémoire des enfants ("*vous vous souvenez, on vous a parlé de cette réunion*"), dit en quoi elle consiste, etc. Il procède (longuement) à l'appel et essaie de bien identifier chacun dans la mesure où il ne connaît pas les enfants de ce groupe. Les enfants jouent le jeu, au début, ils parlent surtout du goûter qu'ils vont avoir à la fin.

<b>Modalités de l'animation</b>	Animateur professionnel	S'applique bien à faire comprendre la règle du jeu Peine un peu à faire réagir les enfants, certains occupent beaucoup d'espace, du coup les autres ne parlent pas. Ne fait pas de tour de table pour prendre tous les avis
	Animateur jeune	Très impliqué dans son rôle, lit un papier de consignes qu'il a préparé (on l'a aidé dit-il). S'exprime clairement, cherche à faire parler les enfants Lit ensuite les propositions qu'il a préparées aussi Prend des notes, relance la discussion
<b>Respect des consignes</b>	Difficile de suivre l'exercice imposé, les enfants se dispersent vite et semblent peu intéressés par la réunion Catalogue de propositions, variées voire loufoques (" <i>une piscine avec un tremplin</i> ")	
<b>Les thèmes abordés</b>	" <i>Qu'est ce que vous voulez au SASEP ? Qui change ou en plus ?</i> " Effet catalogue assuré La question des jeux, des moments et des lieux ; souvent un peu décousu	
<b>Le comportement des participants</b>	Certains enfants ne parlent pas du tout (2 sont muets, 1 s'est juste présenté), d'autres parlent peu (2), d'autres sont dans la prise de parole incessante (" <i>alors moi je voudrais...</i> ", " <i>alors chez moi il y a...</i> ") Certains enfants veulent s'allonger, disent qu'ils sont fatigués Surenchère dans les propositions, à celui qui aura l'idée la plus drôle pour faire rire les autres (" <i>on veut une télé</i> " - " <i>mais on en a déjà une!</i> ") La parole se cherche au début, puis quelques uns s'en saisissent et ne la lâchent plus	

- Les conclusions

La réunion s'arrête au bout de 20 minutes, les enfants n'étant plus assez attentifs. On sert les gâteaux (l'animateur jeune s'en occupe), les enfants deviennent plutôt silencieux.

Le compte rendu sera rédigé par l'animateur professionnel, sur ½ page, avec les deux noms des animateurs (mais pas leurs signatures).

### ***Le groupe des 5-12 ans en hébergement***

(11 jeunes, présents dès le départ, les 2 animateurs jeunes ont 13 ans)

- L'installation du groupe.

Les enfants arrivent dans la salle de réunion, par grappes et au compte goutte. S'installent, jouent et crient sur les odeurs dans la salle : la salle, au rez-de-chaussée a été traitée, fortes effluves de

produits chimiques. Brouhaha général, les animatrices professionnelles paraissent plus ou moins à l'aise.

- Le déroulement de la réunion

L'animateur jeune ne veut pas commencer en l'absence de son co animateur, qui n'est pas là – il ne se présentera que tardivement, aux ¾ de la séance environ. Il dessine au tableau. Les animatrices professionnelles tentent de lancer la réunion, en interrogeant les enfants : savez-vous pourquoi on est là ? Réponses en tous sens, certaines dites, d'autres hurlées. Tentatives de cadrages successives, avec plus ou moins de succès. Prise en main par l'animateur enfant, qui explique les raisons de leur présence ici et les objectifs, ce qui permet de lancer la réunion.

<b>Modalités de l'animation</b>	Animatrices professionnelles	Les animatrices paraissent un peu perplexes devant ces enfants, décontenancées par leurs propos et dépassées par leur agitation. Elles se demandent plusieurs fois comment elles vont faire. Ne connaissant pas ces enfants, et en l'absence d'outil afin de les identifier clairement, il leur est difficile de diriger les prises de parole, de tendre des perches, et demander opinion/avis des enfants dont elles ne connaissent pas les prénoms. Elles insisteront à plusieurs reprises sur le fait de ne pas se brider ou se censurer dans les demandes ou propositions (" <i>vous pouvez tout dire, nous on note, tout est possible</i> ").
	Animateur(s) jeune(s)	L'animateur enfant présent est très impliqué. Malgré l'absence du co animateur jeune, il prend la main et mène le déroulement de la séance. Il explique la démarche, le fonctionnement d'un GE, et donne des consignes : nécessité de s'écouter (" <i>on parle mais dans le respect de la parole des autres</i> "), quoi proposer etc. Il propose de faire un tour de table afin que chacun puisse s'exprimer ; puis expose son propre projet, très ficelé et pensé en amont ; il insiste à plusieurs reprises sur la nécessité de penser le financement des projets.
<b>Respect des consignes</b>		Peu de consignes édictées, sinon le fait de s'écouter, de ne pas parler tous en même temps, et la possibilité de tout dire, tout demander de la part des animatrices professionnelles.
<b>Les thèmes abordés</b>		Les demandes se font par jets, soit tous en même temps, soit les uns après les autres. Elles portent sur des demandes d'équipement (skate park, balançoire, salle pour danser ou de musculation), sur des sorties (concerts, matchs de foot ou de catche) ou des voyages (au Maroc, au Chili), ou sur des demandes plus « internes » (repeindre la façade ou avoir davantage d'argent de poche et de temps pour téléphoner à ses parents). L'animateur enfant présente assez longuement son projet de sortie à la ferme des crocodiles.
<b>Le comportement des participants</b>		Globalement agité. Cette difficulté s'est maintenue tout au long de la réunion, régulièrement pour ne pas dire perpétuellement interrompue par des cris, un brouhaha généralisé, l'absence d'écoute, les invectives entre enfants ; et des tentatives parallèles de re cadrage par l'animateur enfant.

- Les conclusions

Après plus d'une heure de réunion, la clôture se fait, à l'image de son déroulement, un peu dans tous les sens. Il n'y a pas de reprise des demandes formulées, écrites cependant au tableau et notées a priori par les animatrices. L'une des animatrices professionnelles demande aux enfants "*pourquoi ils sont venus*", s'ils avaient envie ou étaient obligés, mais un peu tard, la plupart des enfants sont passés à autre chose et elle obtient peu de réponses. Les discussions se poursuivent malgré tout de manière "informelle" entre certains enfants et les animatrices professionnelles (ces demandes seront d'ailleurs prises en compte) et entre l'animateur enfant (un peu désabusé "*non mais laisse, ils sont venus que pour la bouffe*") et les animatrices professionnelles qui salueront sa prestation ("*franchement, c'est chapeau, ton intervention, tenir un groupe de jeunes comme ça pendant une heure et demie...*")

### **Le groupe de 16-21, en hébergement**

- L'installation du groupe

(6 jeunes de 17 à 19 ans, du SAJM et de la Villa, les 2 animateurs jeunes ont 16 et 18 ans)

Les jeunes sont à l'heure, du moins ceux qui assisteront à la réunion, sauf un des deux animateurs qui va arriver en cours de séance. L'animatrice professionnelle se présente rapidement, présente l'objet de la réunion puis laisse la main à l'animateur jeune, qui s'investit dans la conduite de la réunion. Quelques échanges pour savoir qui va venir ou pas, personne ne sait exactement (il manque encore l'autre animateur jeune), il est convenu de démarrer à l'heure.

- Le déroulement

<b>Modalités de l'animation</b>	Animateur professionnel	Joue le jeu de la parole aux animateurs jeunes, mais ne semble pas toujours très au fait des consignes qui ont été données pour les GE Prend des notes, ne débat pas avec les jeunes, les laisse parler entre eux, relance parfois une question en cours de débat
	Animateur(s) jeune(s)	Le premier très structuré dans ses propos, consensuel dans la conduite de la réunion. Fait avancer les différents points, résume les échanges en fin de réunion Le second davantage dans la demande et l'interpellation vis à vis de l'institution
<b>Respect des consignes</b>		Respectées, dans l'ensemble : tour de table, demandes, avis sur la vie quotidienne et ce qui pourrait être "amélioré"
<b>Les thèmes abordés</b>		Dans un premier temps, listage des "réclamations" (" <i>mes ampoules ne marchent pas</i> ", " <i>j'ai un souci avec le miroir de ma salle de bain</i> "...), et des achats qui pourraient être faits (" <i>un nouveau barbecue</i> ", " <i>un micro-onde</i> "...). Certaines demandes sont faites par automatisme (" <i>mais ça, on s'en occupe déjà avec l'association</i> "), réflexe consumériste. Puis les difficultés avec les éducateurs, et les revendications qui vont avec, se font jour, en termes d'organisation (les réunions du lundi qui durent trop longtemps, les éducateurs qui n'accompagnent en voiture pas les jeunes qui ont un problème d'emploi du temps), d'éthique (fouiller les affaires ne doit pas être possible), de respect (les veilleurs de nuit qui les réveillent dans leurs rondes, les éducateurs qui font des plaisanteries à leur endroit), etc.

	Sont aussi longuement commentés les avatars de la vie quotidienne, notamment le choix des menus et l'absence de diététique
<b>Le comportement des participants</b>	Les jeunes sont un peu "relâchés" au début, rechignent à rentrer dans le jeu, puis s'y attèlent. Peu à peu le débat se structure, l'arrivée du deuxième animateur jeune relance la discussion sur des points plus "durs" de la relation aux éducateurs Plutôt constructifs, quoique toujours dans une double attitude de demande et de distance avec l'institution

- Conclusion de la réunion

L'animateur jeune présent dès le début fait un résumé des échanges et se propose pour le compte rendu. Ce dernier fait deux pages complètes, il est très détaillé, avec le nom des trois animateurs (mais pas leurs signatures).

### **3. Analyses tirées des observations réalisées**

Les observations réalisées permettent de pointer un certain nombre d'éléments.

Elles soulignent en premier lieu les difficultés à animer de tels groupes, en particulier avec des enfants jeunes (en dessous de 15 ans), qui ne saisissent pas nécessairement le cadre et l'espace de ces rencontres et l'enjeu de leur participation par le biais de tels dispositifs. Les maintenir concentrés, ou motivés, sur quelque chose qu'ils ne comprennent pas ne va pas de soi. Ces réunions ont ainsi souvent été perçues, par les plus jeunes en particulier, soit comme de temps perdu « alors qu'on aurait pu jouer », soit à l'inverse considérées comme un temps de jeu à prendre, comme l'atteste le déroulement de certains groupes...

On note par ailleurs une inégalité certaine dans les prises de parole : certains enfants la monopolisent, quand d'autres restent muets, soit parce qu'ils sont naturellement timides, soit qu'ils sont impressionnés par le groupe et l'obligation de prendre la parole dans un collectif. Cela apparaît d'autant plus vrai pour les plus petits faisant partie d'un groupe comportant des enfants plus âgés, qui leur laissent peu d'espace dans des séances par ailleurs très agitées. Certains enfants sont en effet apparus perdus, voire effrayés par le déroulement de la séance. Des différences d'âge importantes créent de ce point de vue un décalage, et des conditions peu propices à la bonne et égale possibilité expression de tous les enfants.

Parallèlement, les professionnels paraissent parfois démunis pour animer ces séances de discussion. Malgré leur "formation", le déroulement de certains GE atteste un certain manque de préparation. Le principe adopté - désigner des professionnels n'intervenant pas auprès du groupe d'enfant du GE, selon l'idée que la présence de leurs éducateurs briderait les enfants, tentés de se censurer dans leur propos sur l'institution en raison de la présence de leurs éducateurs - s'il est pertinent en soi, n'a sans doute pas facilité l'animation des séances. Dans deux des GE observés, les professionnels sont parus dépassés et décontenancés par des enfants qu'ils ne connaissaient pas, qui plus est beaucoup

plus jeunes et agités que ceux auxquels ils ont affaire habituellement. Ne connaissant pas leurs prénoms, ou les confondant, il a été d'autant plus compliqué d'organiser les prises de parole, ou de rappeler à l'ordre certains enfants. Dans l'un des groupes, il a fallu finalement appeler les éducateurs pour remettre les choses en place.

A l'inverse, les capacités d'investissement et d'animation des animateurs enfant ou jeune, sont remarquables. Sans doute choisis et sélectionnés en connaissance de cause, ils ont fait preuve d'un réel engagement, d'une bonne compréhension des consignes et des enjeux, montrant un réel intérêt personnel et souvent des capacités certaines d'animation du groupe.

Dans l'un des groupes, on note par ailleurs un décalage dans la manière de présenter le cadre et les critères d'expression des propositions. Les professionnels adoptent une position de libération inconditionnelle de la parole, en incitant les enfants à dire tout ce qu'ils veulent, sans limitation ("*vous pouvez tout dire, on va tout noter*", "*Tout est possible*".) selon l'idée que les propositions seront ensuite discutées par le directeur. L'animateur enfant adopte quant à lui une position qu'on pourrait dire réaliste et pragmatique, en rappelant la nécessité de pouvoir financer les projets ou idées : "*oui, mais il faut pouvoir le financer si on a un projet, sinon ça ne passera pas auprès du directeur. Si on fait une activité, un match, il faudra des sous, ce que le directeur va choisir, il faudra des sous*", "*Ça sert à rien un voyage au Chili, Monsieur D m'a dit qu'on pouvait pas dépasser la France !*".

Cette différence dans la méthode d'animation est selon nous importante : elle conditionne de fait un horizon d'attente, plus ou moins étendu, pour les enfants, et en retour les capacités de l'institution à apporter des réponses à ces demandes. Elles posent en quelque sorte les « règles du jeu ». Comme nous le verrons, le traitement réservé aux « souhaits non retenus » évoque une manière de jeu pipé sur ce plan. Il serait intéressant de voir comment les enfants/ jeunes percevront les retours qui leur seront faits sur la démarche des GE.

## **D - Des suites données aux GE : la phase de concertation, documents et analyses**

Les réunions de concertation ont eu respectivement lieu les 23 mai et 20 juin. Elles avaient pour objectif « d'échanger des expressions qui ont été énoncées dans les groupes et de décider collectivement des points à retenir et des modalités de leur mise en œuvre ». Selon le chargé DPU, « les animateurs et co-animateurs ont été invités par voie postale puis accueillis pour un temps de travail. » Tous étaient destinataires d'une pochette nominative contenant un document sur lequel les expressions de l'ensemble des groupes – reportées depuis les comptes rendus établis – étaient rassemblées et classées en trois catégories (demandes matérielles, demandes organisationnelles et demandes humaines), à l'instar de ce qui avait été fait dans la précédente vague de GE. Parmi les expressions retranscrites, il a été demandé aux animateurs de sélectionner celles qui leur semblaient

les plus importantes, puis de les classer selon trois modalités de réalisation : 1 - les propositions qui peuvent faire l'objet de projets entre les jeunes et les professionnel(le)s ; 2 - Les propositions auxquelles les professionnel(le)s doivent réfléchir ; 3 - Les proposition qui nécessitent la constitution de groupes projet. Ils ont par ailleurs reçu pour consigne de prendre en compte un certain nombre de « grandes thématiques », i.e. de proposition ressorties plusieurs fois dans plus de deux groupes : l'argent de poche ; l'acquisition de matériel et l'investissement des espaces de vie des jeunes ; l'organisation des couchers et celle de nouvelles interactions jeunes/jeunes ou jeunes /professionnel(le)s.

Chaque groupe a par conséquent procédé à ses classements et sélections puis dans un second temps échangé avec le directeur, qui validait ou pas les propositions faites ; les échanges ont d'ailleurs été nombreux, puisque 2 séances ont été nécessaires - les 2 groupes qui n'avaient pas pu soumettre et discuter leur répartition sont revenus une seconde fois.

Nous n'avons pas pu assister à la tenue de ces réunions de concertation. Nous nous en remettons donc aux documents internes produits par l'institution, plus particulièrement par son chargé de DPU qui assure l'animation et l'organisation ces GE. En l'état actuel des documents fournis, il est assez difficile de se repérer et d'avoir une idée globale et longitudinale précise de cette séquence : comme nous allons le voir, aucun document de retour sur cette réunion de concertation et ses suites n'a été communiqué en interne.

Un document de travail portant sur l'étape de concertation nous a été adressé (voir annexe) par le chargé DPU : il est présenté comme la partie d'un document plus important dressant le bilan global de la démarche participative. Ce document résulte en partie des prises de note, et comprend par ailleurs une séquence d'analyse personnelle. Il rend compte des échanges qui ont eu lieu lors des discussions entre les enfants/jeunes et le directeur sur les avis qu'ils avaient sélectionnés, les arguments présentés par les jeunes pour retenir prioritairement certains avis plus que d'autres, et la réponse faite par le directeur à la demande formulée. D'après le chargé DPU, ce document n'a fait l'objet d'aucune communication à l'interne - il n'est d'ailleurs pas prévu de faire circuler en interne le relevé des échanges.

Ce document de travail apporte un certain nombre d'informations sur des éléments qu'il nous paraît important de souligner. Ils permettent en effet de porter un regard global sur l'ensemble du dispositif, d'en souligner les points forts mais aussi les manques, faiblesses ou impensés.

### ***De la spécificité des GE***

Les éléments rapportés dans ce document montrent en premier lieu que ces GE permettent manifestement d'aborder des sujets qu'il est impossible d'évoquer en d'autres lieux ou espaces. Le fait de se trouver hors de son unité d'hébergement, en particulier, et sans la présence de ses éducateurs, permet de faire état de problèmes qu'il serait en tout état de cause délicat d'exprimer frontalement au sein des unités ; ou qui ne reçoivent pas le même écho justement parce qu'ils s'expriment en dehors du cadre de vie quotidien. Ainsi des demandes concernant le fait d'avoir plus

de temps pour téléphoner à sa famille et un plus grand respect de l'intimité des échanges, du passage ressenti comme intrusif des éducateurs dans les appartements des jeunes majeurs, ou des « réunions du lundi » jugées trop longues, ne permettant pas que les demandes des jeunes soient entendues, et globalement peu pertinentes au regard des sujets abordés. A l'inverse, on peut parfois être surpris qu'il faille attendre un GE pour que ces mêmes sujets émergent enfin de la bouche des enfants/ jeunes.

Ce relevé montre par ailleurs une capacité certaine d'écoute et de réception des critiques par l'institution. A la différence des GE, les réunions de concertation se font en présence et, pourrait-on dire, à l'intention du directeur : c'est vers lui que convergent les propositions retenues par les animateurs – c'est d'ailleurs en ces termes que le dessin général des GE a le plus souvent été présenté. Il ne s'agit plus seulement ici de faire des propositions ou de critiquer l'institution, à l'abri du regard des éducateurs et responsable et même encouragé à le faire – comme dans les GE - mais de les porter à la connaissance du directeur. Or, d'après les prises de notes auxquelles nous avons eu accès, les jeunes proposent et discutent réellement avec ce dernier. La pertinence des propositions faites est souvent signalée, et l'une des remarques, portant sur le timing des activités trop précipitées, a même donné lieu à la reconnaissance d'un dysfonctionnement, simultané d'un certain aveu d'impuissance de la part de l'institution : *« Cette remarque a été reconnue comme tout à fait justifiée. Les raisons organisationnelles de cette précipitation ont été explicitées : « Bien que ce ne soit pas une réponse en soi, il a été difficile de répondre autre chose aux jeunes que le fait que les professionnels essaieront d'y réfléchir et d'être plus attentifs. »*

Mais ce document, en tant qu'il rend compte du déroulement de la phase de concertation, conduit aussi à poser un certain nombre de questions sur la manière de mener le dispositif plus globalement.

### **Un travail de tri invisible**

Il est en effet difficile, en l'état, de savoir comme les tris et sélections des propositions ont été effectués. Ainsi, les souhaits non retenus lors de l'étape de concertation disparaissent totalement du processus : écartés lors du travail de sélection, ils n'apparaissent plus dans le classement des projets soumis au directeur, ni dans les comptes de rendu de Copil DPU. Selon le chargé DPU, il n'est pas prévu de revenir sur ces éléments-là. Seul un paragraphe en fait état dans la note qui nous a été remise : *« La sélection exclut la totalité des expressions auxquelles il pouvait paraître difficile, voir impossible, d'apporter une réponse satisfaisante aux jeunes (exemple : « organiser un voyage en Afrique », « enlever les éducateurs » ou « aller à un concert de Mister You au Chili »). Sur ce point, même si les demandes matérielles représentent le type d'expression le plus important, les besoins les plus onéreux ou « consuméristes » (achat de matériel déjà existant) n'ont pas été retenus (exemple : « création d'un Skate Park », « changer la télévision de la salle des jeunes à la Villa », « changer le matériel de musculation »).*

On peut s'interroger sur les effets de cette manière de faire. Alors que, dans certains groupes au moins, les animateurs, professionnels en particulier, ont insisté sur le fait qu'il était possible de tout

dire, sans censure, cette disparition des avis non retenus sans autre motif d'explication, est selon nous susceptible de nourrir une certaine incompréhension voire une frustration chez les enfants qui les ont énoncées. Il apparaît nécessaire de penser à cet endroit les contradictions possibles entre méthode d'animation et perception du processus par ses acteurs.

### ***Les limites de la coproduction ?***

De même, si l'ensemble de la démarche est marqué par une volonté de coproduction, avec une validation commune par les animateurs professionnels et enfants / jeunes à chaque étape du processus, certaines étapes restent à la maîtrise unique de l'institution, représentée ici par son animateur.

Il est par exemple demandé aux jeunes de hiérarchiser et trier les propositions émises selon 3 modalités de réalisation (*propositions qui peuvent faire l'objet de projets entre les jeunes et les professionnel(le)s ; propositions auxquelles les professionnel(le)s doivent réfléchir ; propositions qui nécessitent la constitution de groupes projet*) mais celles-ci sont de fait pré définies par l'institution : les participants ne formulent pas eux-mêmes les catégories qu'ils jugeraient pertinentes, les modalités de travail pour engager une action sur les propositions retenues. D'ailleurs, les différences sont parfois quelque peu sibyllines entre les « propositions qui peuvent faire l'objet d'un projet » et celles qui « nécessitent la création d'un groupe projet ». A l'analyse, on peut se demander ce qui justifie qu'un avis exprimé soit classé dans telle modalité plutôt que dans telle autre. Pourquoi, par exemple, le fait que la réunion du lundi dure trop longtemps, et que les demandes des jeunes ne sont pas entendues est classé « réflexion pour éducateurs », quand le ressenti des jeunes d'une intrusion dans leur espace propre (appartements) est classé comme une « création de groupe Projet », ou que la question du timing trop précipité doit être réfléchi par les éducateurs seuls, sans partage avec les enfants. Au regard du document à disposition, on ne sait rien de la manière dont se sont déroulées les négociations aboutissant à un tri entre ces trois catégories.

A cet endroit, on touche peut être une limite de la coproduction si souvent évoquée : on demande aux jeunes de produire des propositions, mais on en écarte un certain nombre sans autre forme d'explication ; on demande aux animateurs jeunes de réagir et de classer les propositions retenues, mais c'est selon un certain nombre de consignes et à partir de catégories définies initialement et *in fine* par l'institution.

Selon le chargé DPU, tout le travail de classement selon les 3 catégories de projet, réalisé lors de la réunion de concertation, n'avait cependant pas vocation à opérer une réelle distribution entre les différents ordres de projet : il était surtout pensé comme un outil d'animation. D'ailleurs, il n'y a pas eu de validation formelle des suites données aux projets ou propositions, ou des réponses aux questions soulevées. Il n'y a pas eu de formalisation, sous forme d'un tableau de bord par exemple, permettant de dresser l'état des lieux et de situer l'état d'avancement, i.e. de prise en compte et de mise en œuvre, des propositions retenues. La visibilité de la prise en compte et de l'avancée des « projets » se fait au fil de l'eau, à la faveur des comptes rendu de comité de pilotage DPU.

### **Communication et visibilité du dispositif**

On peut d'ailleurs être surpris de la faible diffusion en interne d'un retour formalisé sur le déroulement des réunions de concertation et les suites de la démarche des GE ; cela d'autant plus qu'un travail conséquent de prise de note et de formalisation des réunions de concertation a été fait par le chargé de DPU. Au moment où nous écrivons, aucun compte rendu des réunions de concertation, des avis retenus et de leur suivi, n'a donc été diffusé par écrit pour informer de la démarche et de ses suites. Ce n'est qu'à l'occasion des différents comités de pilotage DPU qu'un point est fait sur les « groupes d'expression jeune et parents ». Le Copil du 04 septembre fait ainsi état d'un certain nombre de propositions (celles des 5-12 ans et celles de 13-15 ans, mais pas dans leur totalité) ; celui du 4 octobre évoque quant à lui : « *Concernant le souhait exprimé par les jeunes de repeindre le couloir du G2, le service conduit un projet qui inclurait un travail d'illustration de l'intérieur de la porte du G2 avec les familles (sur le modèle du travail mené pour l'espace parents). Concernant l'intimité des communications téléphoniques, il a été fait l'hypothèse que les services en question puissent se doter d'une autre ligne avec un téléphone portable.* ». A notre connaissance, il n'a pas été fait état des propositions produites par les 4 autres groupes. Selon le chargé DPU, un certain nombre de réponses ont d'ores et déjà été apportées, en particulier sur les problèmes d'ordre matériel (le dysfonctionnement des douches par exemple).

Un retour est prévu, par les animateurs jeunes accompagnés de l'animateur professionnel, au sein de chacun de leur groupe dans le courant du mois de novembre. Concernant les retours faits à l'ensemble des professionnels, ce sont les membres du COPIL qui sont censés diffuser l'information en interne auprès de leurs collègues. Mais il n'est pas prévu de faire de grande restitution en réunion institutionnelle. Rappelons pour mémoire que les GE ont eu lieu en mars 2012. Le retour aux enfants/jeunes qui n'ont pas assisté à la réunion de concertation, et aux professionnels qui n'ont pas même participé aux GE, n'est prévu qu'en novembre, soit près de 8 mois plus tard.

## **2 - Le groupe d'expression des parents**

Ainsi que nous l'avons décrit plus haut (cf partie I), il existe une réelle dichotomie dans les rapports avec l'institution entre les parents des enfants hébergés et ceux accueillis au SASEP. Si les seconds sont relativement mobilisables dans leur ensemble sur des temps collectifs d'expression, il n'en est semble-t-il pas de même pour les premiers, si l'on excepte l'épisode de la formation CIRESE<sup>43</sup>.

---

<sup>43</sup> Nous n'avons pas entrepris, sur cette question, de réelle investigation sur la présence/absence des parents de l'hébergement lors des journées CIRESE ; nous rapportons uniquement les informations qui nous ont été données au cours des entretiens avec les professionnels présents à l'époque (et qui ne sont plus très nombreux dans l'institution aujourd'hui).

## A - La difficile mobilisation des parents de l'hébergement

A la lecture des comptes rendus du Comité de pilotage, on repère que l'institution a été amenée, peu à peu, à abandonner l'idée de mettre en place un groupe d'expression pour les parents dont les enfants sont accueillis en hébergement.

Au début de l'année 2010, le Copil prépare la mise en place de groupes d'expression pour les parents : *"Concernant le groupe d'expression parents des candidatures ont été recueillies par les SASEP et les services d'hébergement (22/01/10)"*, et *"Concernant les groupes d'expression parents il y a 2 parents candidats sur les SASEP et 6 sur les services d'hébergement (...) La tenue des groupes aura lieu le 4 mai à 17h30 pour le groupe d'expression SASEP et le 7 mai pour le groupe d'expression hébergement" (11/02/10)"*.

Mais rapidement, il s'avère que les parents pressentis ne pourront pas se libérer, qu'il convient de voir si une autre date peut être proposée (le 18 juin), et le comité s'interroge : *"un retour sur les problématiques rencontrées et les hypothèses pour y pallier ont été évoquées. La question a été soulevée de savoir ce qui avait été fait pour que les parents y trouvent un intérêt"*. L'idée de constituer un groupe de "parents référents" se fait jour, un peu comme un alternative aux parents introuvables des GE hébergement.

Il n'est ensuite plus fait allusion au groupe de parents jusqu'au mois de janvier 2011, au moment de tenter à nouveau de relancer les groupes d'expression pour les parents ; le comité s'interroge alors sur le bien fondé de cette nouvelle démarche, vu que les parents de l'hébergement ont été sollicités très récemment sur la question du règlement intérieur : *"Pour le groupe d'expression des parents des unités d'hébergement s'est posée la question de la mobilisation des parents immédiatement après leur mobilisation pour les règlements de fonctionnement. Ce point a ouvert sur l'interrogation de l'articulation des groupes d'expressions avec d'autres temps collectifs comme : les repas de fin d'année ou les rencontres autour des règlements de fonctionnement. Le choix a été arrêté d'organiser le groupe d'expression courant du mois de mars 2011" (20/01/11)*.

Le protocole d'organisation est mis en place - un parent animateur volontaire est pressenti pour être formé, la documentation pour la communication est actualisée (courriers aux parents, invitations remises en mains propres, affiches), chaque service étant chargé de la diffuser au mieux. Cependant, le comité pose la question des possibles confusions entre les différents lieux de discussion avec les parents : *"Concernant les groupes d'expression, un point a été fait sur leurs différences avec les groupes de parole et les représentations entretenues sur cette différence, tant par les usagers que par les professionnel(le)s. L'hypothèse est faite que la rédaction d'un écrit clarifierait cette distinction (07/04/11)"*.

Le groupe d'expression des parents de l'hébergement n'aura finalement pas lieu, on le comprend dans la lecture "en creux" des comptes rendus des Copil suivants : *"Retour a été fait sur les groupes d'expression des parents des unités d'hébergement. Il a été évoqué que des temps déjà formalisés (type: repas de fin d'année, réunion autour des règlements de fonctionnement) puissent servir de support pour amorcer une dynamique de participation"* ou bien *"Espace parents : Faute d'avoir pu*

*mettre au travail la question de cet espace lors des groupes d'expression parents des unités d'hébergement, il nous revient de nous en saisir provisoirement dans l'attente de la constitution d'un groupe de parents tuteurs qui en prendra potentiellement le pilotage (12/05/11).*

Les parents de l'hébergement n'auront donc pas été réunis en GE, nous aurons l'occasion de revenir sur cette question lors de l'analyse des entretiens réalisés auprès des parents.

## **B - Les parents des SASEP**

Comme en 2010, les parents des SASEP ont été plus facilement mobilisables pour le groupe d'expression. Le comité de pilotage a saisi l'occasion de l'inauguration d'une fresque réalisée par les enfants des SASEP - et qui constituait un projet mis en place sur proposition des jeunes des SASEP lors des derniers GE - pour organiser dans la foulée la tenue de la réunion le 11 mai 2012, en fin d'après-midi.

Au préalable, outre les invitations personnelles et la communication des professionnels auprès des parents, un dossier préparatif leur avait été distribué qui reprenait dans une première partie le résumé des questions qu'avaient posé les parents lors du dernier GE, en mai 2010. En regard des questions posées, un résumé des réponses apportées dans l'immédiat et dans la durée (le document date de septembre 2011, il s'agit donc d'une forme de bilan à un an). Dans une seconde partie, le dossier contenait quelques rappels juridiques sur la participation des familles dans le code de la famille et la loi de 2002 sur le droit des usagers. En direction des professionnels, une fiche action avait été préparée pour l'événement, résumant la démarche et les consignes relatives à l'inauguration - lieu, types d'invités, objectifs, moyens, organisation des équipes - et les thèmes à aborder pour le groupe d'expression.

- L'installation du groupe d'expression

Les parents présents à l'inauguration (9 en tout) sont conviés à la réunion du GE, deux d'entre eux ne peuvent pas rester. En cours de réunion, trois parents supplémentaires se joindront au groupe. Il y aura au total 6 parents des enfants du SASEP et 4 du Lieu-dit (les plus petits). L'ambiance est détendue, les parents ayant déjà échangé entre eux, et le groupe s'installe autour de la pièce tout en discutant. Les deux animateurs professionnels ne sont pas les éducateurs des groupes SASEP mais le chef de service des unités d'hébergement et le chargé de mission ; il y a aussi deux animateurs parents. L'animateur chef de service présente la démarche, rappelle ce qui a été fait lors du dernier GE et les attendus pour celui-ci. Il passe alors la parole aux parents animateurs.

- Le déroulement

<b>Modalités de l'animation</b>	Animateur(s) professionnel(s)	Très présents dans le débat. Accompagnent, expliquent, reprennent les thèmes. Posent des questions, relancent. Sont plus dans un dialogue avec le groupe de parents que dans la conduite de réunion A la fin, les différents points abordés sont résumés rapidement
	Animateur(s) parents(s)	Plutôt à l'aise, parlent facilement, proposent, interpellent.
<b>Respect des consignes</b>	Cadrage en début de réunion sur les "règles du jeu", rappel en cours de route par les animateurs professionnels (" <i>nous n'avons pas encore parlé de...</i> ", " <i>vous souhaitez donc que l'on inscrive ceci...</i> ") Les parents ont l'habitude de dialoguer en groupe, il prennent facilement la parole et ne semblent pas contraints par les règles et les consignes	
<b>Les thèmes abordés</b>	Des aspects organisationnels (courriers non reçus, possibilité d'être averti par mail, augmenter la fréquence des groupes de parole, faire des comptes rendus, ne pas multiplier les mêmes messages aux familles...), le choix des activités proposées aux enfants ; des demandes d'ordre relationnel (meilleure écoute des demandes, clarté dans les expressions et les échanges, plus de contacts entre les parents...). Beaucoup de témoignages personnels sur le vécu au SASEP et dans l'institution	
<b>Le comportement des participants</b>	Après un moment de retenue, la parole devient plutôt facile. A plusieurs moments, tout le monde s'exprime en même temps. Certains parents restent cependant plutôt silencieux tout au long de la réunion (3) Convivial, pas de tensions entre les parents ni avec les animateurs professionnels (" <i>c'est déjà fini ? maintenant qu'on parle bien, il faut arrêter!</i> "). Les moments d'évaluation ou de bilan spontané (" <i>on devait faire cette activité, pourquoi ça n'a pas eu lieu ?</i> ") sont sans agressivité, plutôt dans le constat. Proposent des solutions (" <i>on pourrait faire comme ça</i> ")	

- Conclusion de la réunion

L'animateur chargé de mission reprend tous les points abordés dans un résumé conclusif, dont il explique qu'il sert de trame au compte rendu cosigné avec les animateurs parents. La discussion est relancée sur certains points, pour préciser une demande ou une remarque. Le groupe continue de discuter sur sa lancée, la dernière partie de la rencontre - l'apéritif - étant très attendue par tous (parents et enfants). Le compte rendu sera réalisé dans le mois suivant, sur 2 pages, reprenant la liste des points abordés, signé par le chargé de mission "*pour le compte des parents participants*".

Nous serons amenés dans les parties suivantes de ce travail à revenir longuement sur la mobilisation très contrastée des parents selon qu'ils relèvent de l'hébergement ou du milieu ouvert. Ce point constitue d'ailleurs le point fort de l'analyse compréhensive que nous proposons de développer concernant ce dispositif des groupes d'expression de la MECS.

## **PARTIE III**

### **LES GROUPES D'EXPRESSION : EN ETRE OU PAS ?**

Cette partie constitue a priori le cœur de la démarche, au sens où il avait été proposé de centrer l'analyse sur la question des recourant et des non recourant à l'offre d'expression de la parole à la MECS du Chaudan, lors de la deuxième organisation des groupes d'expression.

Pour des raisons conjoncturelles - date des GE repoussée au mois de mars 2012 - puis structurelles - les non recourant très inégalement répartis selon les groupes - nous avons été amenés à observer bien plus en amont la mise en place des GE et à recueillir ensuite la parole des participants et des non participants en fonction de ce que nous avons observé au préalable, tant auprès des professionnels (partie I) que dans le déroulement des groupes d'expression auxquels nous avons assisté (partie II).

Il s'agit ici de la parole de participants ou non participants aux GE, interrogés sur ce qu'ils pensaient de la possibilité qui leur est offerte de venir s'exprimer collectivement sur le fonctionnement de la structure qui les accueille. Les éléments qui suivent ne constituent donc pas une analyse de ce qui se déroule effectivement dans les GE mais bien de la façon dont un échantillon de ceux qui y étaient ou avaient refusé d'y être, ont vécu cette expérience.

Comme dans la partie précédente, nous verrons successivement ce qu'en disent les jeunes, puis les parents, recourant et non recourant. Il convient de signaler que les personnes interviewées ont été choisies en collaboration avec le chargé de mission DPU, puis contactées au préalable par l'institution (éducateurs, administration, chargé de mission DPU) pour l'obtention de leur accord. Pour les parents et les jeunes majeurs, les rendez vous ont été confirmés par l'enquêteur par téléphone. Les entretiens se sont déroulés dans un lieu neutre (café), au domicile ou au SASEP pour les parents, dans l'institution pour les enfants.

#### **1 - Les jeunes présents dans les groupes d'expression**

Rappelons que les jeunes de l'hébergement jusqu'à 15 ans et les "grands" des SASEP sont présents dans les GE à 80%. Nous avons donc souhaité rencontrer certains d'entre eux, un pour chaque structure, pour qu'ils nous éclairent sur les raisons qui les ont amenés à participer à ces groupes, ce qu'ils pensaient y trouver et ce qu'ils en ont retiré. Compte tenu de ce que nous avons observé, il nous a semblé intéressant de solliciter des animateurs jeunes, afin d'approfondir leur perception tant du déroulement des GE, que de la diffusion, préparation et suites de la démarche d'une part, de la perception que pouvait en avoir eu leurs collègues, d'autre part.

A l'évidence, l'âge des interviewés a joué dans le mode de passation, la nature et le contenu de l'entretien ; nous distinguerons donc les plus jeunes des autres.

## A- Les plus jeunes (5 - 15 ans)

Parmi les présents aux GE, nous avons rencontré quatre jeunes de moins de quinze ans dont deux ont aussi été co-animateurs de leur groupe.

- Pourquoi aller au GE ?

Parce qu'on le leur a demandé. Il y a eu une réunion d'explication - mais ils ne s'en souviennent pas toujours - et/ou l'éducateur du service leur a dit qu'il fallait y aller ("*j'ai vu la feuille en haut, j'ai demandé ce que c'était et ils [les éducateurs] m'ont expliqué*"). Il y a parfois une confusion entre les différentes réunions auxquelles ils sont conviés, dans le cadre de vie collective du Chaudan - groupes de paroles, "réunions du lundi" pour certains, groupe de travail sur le règlement intérieur, groupes à thème...

La raison du "pourquoi" aller aux GE n'est pas donnée directement, c'est une question qui leur paraît superflue. Pour les jeunes co-animateurs cependant, la formulation est plus réfléchie : ils vont au GE pour être porte parole ("*je voulais être animateur pour être la voix du groupe, y en a qui dépriment, les douches sont mal faites, etc. Je pensais que ça pouvait faire changer les choses*"), pour découvrir et/ou porter un projet ("*je voulais voir comment ça faisait, je l'avais jamais fait, et puis j'avais préparé un truc à dire*" ; "*ça m'intéressait, je trouve ça bien, après on a la réponse[de ce qu'on a demandé]*").

Certains sont indécis ("*je suis arrivé en retard parce que j'avais oublié, je m'étais embrouillé avec un éduc, je suis parti en ville... Après j'ai vu par la fenêtre qu'il y avait le groupe, alors je suis venu*"), ou changent d'avis ("*les éduc sont venus me voir pour être animateur, j'ai dit non, Tony a dit oui puis non. Alors j'y suis allé*").

- Que fait-on dans les GE ?

Les réponses sont parfois évasives ("*les GE, c'est bien*", "*ouais, la réunion, le machin pour parler, au sous-sol, on a demandé des trucs*"), ou très ciblées ("*je voulais aller voir un match de l'OM*") ; l'ambiance est ressentie par les plus jeunes comme assez désordonnée ("*les petits, ils tiennent pas en place, ils sont fatigués*"), et la séance difficile à organiser ("*ils ont presque rien dit, ils voulaient surtout jouer*"). Les jeunes animateurs se désolent de cette situation ("*dans le groupe, on était deux à parler*", "*les petits, ils peuvent pas suivre, c'est trop long pour eux, moi aussi j'étais pareil avant, quand j'étais enfant (!)*").

- Que s'est-il passé ensuite ?

Les jeunes animateurs sont assez au clair sur la suite ("*il y a eu des demandes, on a bien repris tout. Enfin surtout Z. [l'éducatrice]*" ; "*il y a eu deux réunions en tout, pour savoir les réponses avec Mr Calmo [le directeur], il nous dit oui, ou non, ou voir avec les éduc. On dit les questions et on nous dit oui ou non*") ; ce qui est moins le cas des autres participants ("*je sais pas, j'ai pas demandé, ni aux copains ni aux éduc. On n'en a pas reparlé en fait*").

- Y a-t-il d'autres moments pour échanger ?

La question des moments d'échange et de dialogue dans l'institution est assez confuse chez les plus jeunes ("*je ne sais pas s'il y a d'autres groupes, des fois on nous réunit, mais je ne me rappelle plus*") ou vécue comme une contrainte aléatoire ("*les réunions du lundi soir tout le monde parle en même temps, et souvent on ne la fait pas*" ; "*ça fait deux mois qu'il y a plus de réunion le lundi. Les éduc ont pas dit pourquoi*"). Les jeunes interviewés restent évasifs sur les autres moments d'échange, qu'ils ne considèrent pas *a priori* comme des moments privilégiés d'expression pour eux ("*on a un truc contre la violence et puis aussi la réunion du lundi. C'est tout, pas d'autre truc. De toutes façons, c'est ch..., je m'en fous*").

On a donc chez les plus jeunes, qui sont rappelons-le très présents dans les groupes d'expression, une certaine "mise à distance" de l'exercice, dont ils relativisent la portée ou minimisent l'intérêt. Il faut noter cependant que les jeunes qui sont animateurs semblent davantage concernés et au fait de ce qui se déroule dans les groupes. Ils ont pour cela été plus accompagnés que les autres dans la démarche : en étant désigné ou en se portant volontaire pour l'animation, en suivant la formation à la prise de parole organisée, en préparant la réunion avec leurs éducateurs (formalisation de leur propre projet), en assistant ensuite aux réunions de concertation entre les professionnels et les animateurs. Même si leur jeune âge les rend impatientes et peu enclins à accorder du crédit aux "réunions des grands"/à ce type d'exercice, ils semblent mieux intégrer les règles du jeu qu'on leur propose et savoir quand même jouer la carte de l'échange et du débat organisé.

## B - Les plus grands (16-21 ans)

- Pourquoi aller au GE ?

Sur les trois jeunes "grands" présents aux GE que nous avons rencontrés, deux étaient animateurs de groupe. Pour eux, c'était une expérience intéressante ("*J'ai pensé que ça devait être bien d'être porte parole, c'est pour ça que j'ai été animateur*"), qui les mettait dans une position nouvelle ("*avec les adultes, on ne peut pas tout le temps s'exprimer, là ça changeait*") ou vis-à-vis de laquelle ils se sentaient obligés ("*on m'a proposé d'être animatrice, j'ai pensé que j'étais la plus grande et la mieux placée pour le faire, les petits auraient pas su le faire*"). Pour l'un deux, on se situait dans le fil d'un engagement antérieur auprès de la Junior association - qui porte le projet réalisé du City stade ; il s'agit d'une démarche personnelle, menée malgré quelques aléas ("*on n'est pas venu me chercher*").

*pour être animateur" ; "il y avait une formation, j'y étais pas alors M. devait me remplacer. Mais comme lui n'avait pas envie et que je parle bien, je l'ai fait..."*).

Pour les non animateurs, la réponse est simple et sans plus d'exposé des motifs : on y va parce que la réunion est programmée ("*B. [l'éducatrice] m'a dit qu'il fallait y aller, j'y suis allée. C'était la première fois pour moi*"). Il n'y a pas davantage d'interrogation lorsqu'on leur demande pourquoi ils sont venus alors que d'autres jeunes de leur groupe se sont abstenus : si certains n'ont pas pu venir, ils ont pu parler à leur place parce que la réunion avait été préparée ("*on en a discuté avant entre nous, ils avaient des choses à dire, notamment les problèmes avec les éduc. Nous après on s'est bien exprimé là-dessus, on en avait parlé avant ensemble*"). Avec l'idée sous-jacente que l'important est que la parole soit portée et entendue par les interlocuteurs, ici l'institution, la présence de tous n'étant peut-être pas primordiale dans la démarche.

- Que fait-on dans les GE ?

Chez les grands, on discute pendant le GE, mais pas forcément après ("*au Ge tout le monde s'est bien débrouillé, mais après on n'en a pas reparlé, ni entre nous ni avec les éduc*") et tout le monde n'est pas forcément à l'aise dans cet exercice ("*certains ne se sentent pas bien dans ces réunions*", "*les plus jeunes, ça les intéresse pas*"). Lorsque le groupe compte plusieurs catégories d'âge, il y a des différences de comportement et d'intérêt qui sont notées ("*les enfants ils m'ont dit : ça me soûle, 1 heure à discuter au lieu de s'amuser. Mais les grands ils ont aimé, parce qu'ils ont pu dire ce qu'ils aimaient ou pas au Chaudan*"). Ils ont pu dire haut et fort parfois ce qui n'allait pas, faire la liste aussi "*des choses à changer*" et des griefs qu'ils pouvaient avoir à l'encontre de leurs éducateurs ("*sur ce problème, on en a parlé parce que l'éduc était pas là, c'était plus facile*").

- Que s'est-il passé ensuite ?

Pour les animateurs, les réunions de concertation ont fixé les enjeux ("*il y a eu une réunion pour faire un rapport. Et là on va voir s'il y a des choses qui se mettent en place*", "*il y a eu une réunion pour dire ce qui était possible, et en fait on n'a pas fini, il y avait encore des choses à dire après 2 heures*") ; ces réunions ont pu paraître trop longues pour certains ("*trois heures, c'est long, et en plus il a fallu revenir parce qu'on avait pas fini*"), notamment parce que les problèmes des différentes structures étaient traités en même temps ("*moi je m'en foutais du Chaudan, les jeunes là-bas ils y dorment, donc ils ont plus de choses à dire. Du coup c'était trop long pour tout le monde*").

Pour ceux qui n'ont pas participé à la concertation, bien qu'ils n'aient plus de nouvelles des suites données aux GE ("*on n'a eu aucune réunion depuis pour nous dire ce qui allait se passer*"), ils pensent que les GE ont eu un effet positif sur certains points qui avaient été soulevés ("*des choses ont changé, par exemple la fouille dans nos affaires s'est arrêtée, je l'ai vérifié*").

- Ce qu'ils pensent des GE

Pour les plus grands, c'est une bonne chose "*de faire ce type de réunion. Ça influence positivement sur notre manière de penser*". Parce qu'il "*faut écouter les jeunes. Il faut continuer à faire des groupes d'expression, pour écouter les gens, savoir leurs idées*", "*ça serait bien qu'il y ait souvent des groupes*

*pour dire ce qui va, ce qui ne va pas", "deux fois par an, ça serait bien". En même temps, ils pensent qu'on pourrait préparer davantage en amont ces réunions, pour qu'elles soient plus productives ("penser au tri des idées, voir ce qui doit être débattu : une réunion pour chercher les idées à débattre, une autre pour les exposer et discuter"). Préparer aussi la rencontre par des moments de rencontre avant ("on ne se connaît pas forcément, on n'ose pas parler au début. On perd du temps à s'observer"). Et puis certains ne peuvent pas s'empêcher d'avoir une parole un peu définitive, par provocation ("j'attends pas grand chose de ces groupes", "l'année prochaine, j'en ferai pas, j'ai pas envie de m'y intéresser"), parce que tout ça reste une initiative d'adultes, et qu'il convient sans doute de prendre ses distances.*

- Les autres moments pour échanger

Il y a les "réunions du lundi" pour ceux de l'internat, qui sont parfois vécues comme des moments de contrainte, répétitifs et parfois peu productifs (*"chaque lundi on fait des demandes et on nous répond jamais", "on parle toujours des mêmes trucs, c'est ch...", "on est en train de faire un truc, on nous appelle, hop obligé d'y aller", "on devrait faire ça tous les 15 jours, un quart d'heure suffit")...*

Les grands maîtrisent mieux l'exercice des GE que les plus jeunes, au sens ils arrivent à en situer les enjeux - avoir un rapport d'interpellation avec l'institution - et à en intégrer les codes. Mais l'exercice auquel ils se livrent ressemble pour partie aux "réunions du lundi", où une série de réclamations sont aussi faites sur le fonctionnement de l'internat (repas, menus, contraintes collectives, demandes d'activités...). La différence semble tenir dans la possibilité qui est donnée ici de parler collectivement et transversalement - puisque plusieurs structures sont présentes dans le même GE - des problèmes relationnels rencontrés avec le personnel éducatif ou administratif. Il s'agit d'une sorte de chambre d'écho où les jeunes, déjà bien rompus à l'exercice des réclamations en tous genres, viennent construire une parole plus collective sur des thèmes - l'écoute, le respect, comment vivre avec l'argent alloué, la relation à leur éducateur, l'intimité, etc. - qu'ils abordent plus rarement sur la scène institutionnelle.

## 2 - Les jeunes qui ne sont pas venus aux groupes d'expression

Comme on l'a vu, le plus fort taux d'absence se retrouve chez les grands et les plus petits. La moitié des plus petits et plus de la moitié des plus grands n'étaient pas là le jour de la réunion du GE. De nombreuses absences, notamment chez les plus jeunes, sont dues à un aléa, ou du moins sont présentées comme telles. Il est vrai que la dimension conjoncturelle des motifs d'absence est renforcée par le fait que la réunion a lieu une seule fois, et cette fois-là il a pu arriver que certains soient malades, qu'il y ait un problème de trajet ou un rendez vous fixé de longue date.

## A- Les petits des SASEP (5-10 ans)

Ainsi pour les plus petits, tous avaient un motif difficilement réfutable (maladie, accident, rendez-vous médical...), un seul n'ayant pas donné de motif aux éducateurs. Le groupe comportait 14 enfants au total, dont les 11 plus petits du SASEP la Courte Echelle (4 à 10 ans) ; sur ces derniers, 7 étaient absents dont 6 avec motif. Les 3 enfants du SASEP le Lieu-dit étaient présents. Le seul enfant absent sans motif n'a pu être interviewé, eu égard à son âge (5 ans) et au fait que les parents n'ont pas donné suite à la demande d'explication du motif de l'absence.

Un jeune du Lieu-dit (dans le groupe des "moyens") signalé absent au GE sans motif a été approché pour être interviewé, il a refusé l'entretien.

Ces éléments expliquent pourquoi il n'a pas été possible de recueillir la parole des "non usagers" dans ce groupe des plus petits. Précisons par ailleurs que pour ce public, c'est aussi la parole des parents qu'il aurait fallu recueillir, dans la mesure où ce sont eux qui amènent les enfants au SASEP et non les enfants qui décident, de ne manière totalement autonome, de ne pas y aller.

## B - Les grands de l'hébergement

Plusieurs difficultés méthodologiques ont été rencontrées pour obtenir le panel d'interviews souhaité au départ, à savoir quatre jeunes en situation de non recours par rapport aux GE. D'abord parce que l'essentiel des "non recourant" sont des jeunes adultes, qui pour certains d'entre eux avaient des motifs à leur absence (maladie, maternité) ou des difficultés à rejoindre le groupe depuis leur lieu de résidence (jeunes du SAJM), ensuite parce que le turn over des jeunes adultes dans l'institution fait que certains n'étaient plus dans l'institution peu de temps après la tenue des GE. Enfin une grande partie des jeunes adultes, ou en voie de l'être<sup>44</sup>, qui n'était pas venue au GE ne souhaitait pas non plus venir en parler et être interviewée sur le sujet. Signalons enfin qu'une partie d'entre eux (trois sur les cinq pressentis), malgré l'accord donné au téléphone, ne s'est pas présentée à l'entretien.

Nous avons ainsi interviewé trois jeunes n'ayant pas assisté au GE, deux parmi les plus grands du service des jeunes majeurs et un, plus jeune, de l'internat.

Il convient de souligner qu'aucun d'entre eux n'a expliqué son absence par un refus d'assister au groupe d'expression. Nous n'avons pas eu d'arguments directs sur l'intérêt - ou l'absence d'intérêt - de ce mode d'expression, mais plutôt une réflexion sur la manière dont les avis et les projets étaient pris en compte à la Mecs du Chaudan LE GAI LOGIS.

---

<sup>44</sup> Sur l'ensemble des absents au GE chez les 16-21 ans, un seul a moins de 17 ans.

- Raisons de l'absence au groupe d'expression

Pour l'un d'entre eux, c'est parce qu'il n'avait pas eu l'information qu'il n'y est pas allé. Il ne s'explique pas pourquoi cette information ne lui est pas parvenue, vu que son ami et colocataire est, lui, allé au groupe et qu'en principe ils se disent tout. Il est très véhément pour affirmer qu'il s'intéresse à la vie du collectif, (*"lorsqu'on me demande mon avis je le donne, je n'ai pas besoin d'anonymat pour parler"*). Il reste sur une position très ferme quant au fait que s'il était absent, c'est parce que personne ne l'a averti (*"j'ai demandé à l'éducatrice pourquoi elle ne m'avait rien dit, elle savait pas quoi dire"*). La raison pour laquelle les affiches placardées au local collectif, ou les rappels de l'éducatrice, ne l'ont pas alerté, reste assez floue (*"je ne viens ici que tous les quinze jours, pour le repas commun avec les éduc, j'ai pas dû voir"*).

Un autre jeune n'a pas pu venir au GE parce qu'il avait un entraînement sportif. Cet entraînement a lieu deux fois par semaines et en principe il ne peut pas le manquer. Il avait l'aval de l'éducateur pour son absence (*"je l'ai dit à l'éduc que j'avais entraînement. Autrement j'y serais allé"*). Il s'agit donc dans ce cas d'une absence non volontaire, s'il est admis que les jeunes ne doivent pas ajourner leurs activités extra scolaires dès lors que se tient un groupe d'expression. Relativement à la fréquence respective de chacune de ces deux « activités » (entraînement sportif d'une part, GE de l'autre), l'on peut se poser ici la question du choix à opérer et de l'incitation à produire, ou non, afin que les jeunes assistent à ce dispositif participatif.

Un autre jeune enfin était absent parce qu'il était malade, lui semble-t-il (*"je crois que j'étais malade, il y a eu une autre fois aussi où je n'y suis pas allé mais je ne me rappelle plus pourquoi"*). En fait, dès le début de l'entretien, il semble y avoir confusion entre les GE et d'autres groupes de paroles (*"ah oui, j'y étais bien sûr, ça fait très longtemps que je fais des groupes, tous les mercredis, on se réunit et on discute"*) ; puis, après les précisions nécessaires pour situer l'objet de l'entretien, une difficulté à se souvenir précisément (*"c'est là-bas qu'on décide ce qu'on va faire au SAJM, à la Villa ?"*).

- Auraient-ils eu des choses à dire s'ils y étaient allés ?

Tous les trois, de façon plus ou moins affirmative, disent qu'ils auraient parlé dans ces groupes, pour dire ce qui n'allait pas à leur avis (*"ah oui, bien sûr, moi j'avais à dire les choses qui ne vont pas, comme l'argent de poche par exemple, et les justificatifs qu'il faut tout le temps donner"* ; *"il paraît qu'il y a des problèmes avec l'intimité dans les appart', mais ça dépend des éducatrices en fait"*), ou pour proposer des projets (*"j'ai entendu parler du skate park comme projet. Moi ? Bof, j'aurais proposé un concert avec Joe Starr ou un match de hockey"*). La proposition de débat sur ce qu'on pourrait améliorer ou les projets qu'on pourrait mettre en place ne rencontre pas d'opposition a priori chez les jeunes interviewés n'ayant pas assisté au GE. Du moins ne la manifestent-ils pas dans les entretiens.

- Qu'ont-ils su de la suite des GE ?

A priori, personne n'a reparlé de ces groupes, ni de ce qui avait été dit pendant, ni de ce qui allait se passer ensuite<sup>45</sup> ("non, les autres ne m'en ont pas reparlé. En général mon éducatrice elle m'en parle, elle me dit si quelque chose est ressorti ou pas, mais là non. Si elle ne me dit rien, c'est que rien n'est ressorti" ; "on ne m'a rien dit ensuite, ni l'éduc ni les copains, je suis pas au courant").

- Les autres lieux de la concertation

Pour certains, le rapport se fait directement aux éducateurs ("quand on a un problème, on va voir notre éduc, personnellement, en individuel"). Ils savent qu'il existe des moments de réunion dans leurs services, certains regrettent le temps où ils étaient très conviviaux ("ça fait longtemps que je fais les groupes du mercredi, on se réunit et on discute autour d'un repas", "c'était vraiment bien, mais maintenant mon éducatrice elle ne peut plus, elle ne travaille plus le mercredi, alors les groupes se sont arrêtés"), d'autres n'y trouvent pas d'intérêt particulier ("non, je viens jamais ici, sauf tous les quinze jours pour un repas commun, mais on ne dit rien, juste on mange"). Il y a aussi les moments de discussion autour d'une question à traiter, ponctuellement ("je crois qu'il y a eu un truc hier soir, j'ai pas pu y aller parce que je travaillais. C'est à propos du règlement intérieur, on avait des versions différentes, et il y avait un problème à cause des animaux [dans les appartements], on s'est dit : il faut se rencontrer pour en parler. Mais c'est la première fois en deux ans qu'on en parle"). Ou bien encore des réunions régulières ("une fois toutes les deux semaines on parle du respect. C'est le mercredi après midi, c'est sur la vie de groupe"). Le souvenir des années précédentes semble s'estomper vite ("avant ? non, il n'y avait rien"), et l'intérêt s'émousser ("ça ne m'intéresse pas beaucoup. J'aime pas attendre. Et on n'a pas envie des mêmes choses").

- Iraient-ils à un prochain groupe d'expression, le cas échéant ?

Les réponses sont en partie contradictoires. Il y a des réponses un peu tièdes ("peut-être j'irais si je pensais que ça peut servir, mais bof...") ou désabusées ("je ne suis pas sûr qu'on ait envie des mêmes choses en fait, alors pourquoi en parler ?").

Mais certains sont véhéments ("il faut prévenir les gens, autrement ça ne peut pas marcher!"), voire même regrettent qu'il n'y ait pas plus de groupes d'expression ("finalement, il y en a très peu, des groupes").

---

<sup>45</sup> Au moment des entretiens, les réunions de concertation entre animateurs de groupe et direction pour le choix des projets avaient eu lieu.

## Bilan et analyse à partir des entretiens réalisés avec les jeunes

Sur la base des entretiens réalisés, l'on est en capacité de dresser un certain nombre de constats sur la perception de la démarche et le déroulement de ces groupes d'expression.

Parmi les motifs de non participation, on ne trouve pas d'oppositions de principe ou de refus caractérisé à l'égard de ce type de rencontre. Les motifs sont le plus souvent « matériels » : indisponibilité pour cause de maladie, de rendez vous ou de déplacement ; méconnaissance, du moins alléguée, de la tenue de la réunion. Etant donné les difficultés méthodologiques exposées - impossibilité d'interviewer les plus petits qui sont souvent absents avec motif et les plus grands qui refusent l'entretien ou ont quitté l'établissement – nous constatons donc que les non rencontrés n'ont pas développé d'argumentation directe concernant leur absence au GE. Le seul n'ayant pas de "motif" officiel s'est retranché derrière une raison invérifiable / de force majeure : "je ne savais pas".

A cet égard, le caractère très ponctuel de l'espace participatif spécifique ouvert pour la tenue des ces GE, qui n'a lieu que sur une seule rencontre, permet sans doute d'expliquer une part importante des absences. Ces réunions concernent en effet un grand nombre d'enfants et de jeunes, avec des plannings très divers, ce qui accroît nécessairement les risques d'indisponibilités. C'est, comme on l'a vu, particulièrement vrai pour les petits en SASEP et les « grands hébergés » - les jeunes du SAJM. A l'inverse, les enfants en hébergement, très présents dans les GE, apparaissent en tout état de cause davantage captifs de la demande de participation : ils vivent sur le lieu où se déroulent les séances, à un horaire où ils sont dans les locaux, avec leurs éducateurs qui leur rappellent la tenue de la réunion, inscrite dans le planning de la journée, etc. Les autres participants potentiels ne vivent pas sur le lieu de tenue de ces réunions ; ils sont soit plus grands donc plus autonomes – les jeunes majeurs ; soit plus petits, et moins autonomes : les enfants de SASEP doivent être accompagnés par leurs parents ou être amenés par les éducateurs. Cela étant l'absence des jeunes majeurs, même expliquée par des questions de disponibilité et d'horaire, est peut être aussi le signe d'un manque de motivation de leur part.

L'âge des participants constitue par ailleurs un facteur décisif à prendre en compte, sur plusieurs plans.

Outre la distribution par classe d'âge de la participation – les non participants sont très jeunes ou très âgés – et bien que celle-ci soit aussi à croiser avec le statut d'hébergement, tous les jeunes rencontrés signalent des difficultés à faire participer les tout petits. Ce constat pose une véritable question méthodologique et théorique. Méthodologique, quant à la nécessité de prendre en compte cette réalité, si la démarche vise une égale participation de tous ses usagers ; il s'agit peut être de définir des groupes plus homogènes, avec des formes d'animation spécifique par âge. Mais ce constat pose aussi une question théorique : on peut en effet s'interroger sur le sens d'une démarche participative en direction d'enfants de moins de 10 ans, ou sur la façon de concevoir, sous un vocable unique, la participation des usagers, dès lors qu'il existe de telles différences d'âge dans ce type d'institution.

Il est en effet manifeste que les enfants ne perçoivent pas la nature de cet espace spécifique de participation comme les « jeunes ». Les jeunes appartenant à la classe des 16-21 ans comprennent les enjeux de ce type de réunion, sont capables d'élaborer des propositions (très avancées et en faveur de davantage de réunion de ce type, mieux organisées, plus en amont, etc.) et de se saisir de l'opportunité qui leur est offerte - à tout le moins chez ceux qui se sont rendus à la réunion, puisque c'est paradoxalement dans cette classe d'âge qu'on trouve le plus fort taux de NR (plus de la moitié : 11/21). Ils comprennent par ailleurs l'articulation du GE avec les autres espaces participatifs existants.

La chose semble bien moins évidente pour les enfants. Pour eux, c'est avant tout une réunion, dont rien ne permet de dire qu'ils en saisissent réellement la portée, la teneur et la spécificité. Non pas qu'ils ne comprennent pas ce que participer veut dire, ou en quoi consiste le fait de donner son avis sur « les choses qu'ils aiment ou n'aiment pas », « les choses qu'ils voudraient faire ». Mais il paraît difficile pour eux de situer cela - un moment de 2 heures où leur parole et leurs souhaits seraient subitement pris en compte - étant donné l'ensemble des relations quotidiennes avec leurs éducateurs, la manière dont sont en général entendues leurs demandes, et leur participation à la vie de l'institution. De ce point de vue, la définition d'un espace spécifique dévolu à la participation apparaît quelque peu « artefactuelle », dans le sens où il est spécialement conçu pour une activité, participer, qui a de fait lieu en permanence, dans tous les instants de la vie de l'institution, au cours des espaces permanents dévolus aux échanges et à la gestion de leur mode de vie, mais aussi dans d'autres espaces de participation (réunions du lundi, etc. ) avec lesquels il y a d'ailleurs souvent confusion, chez les 5-13 ans hébergés en particulier. Chez certains, on note d'ailleurs une forme de dépit à l'égard de ces espaces de participation se déroulant dans le cadre normal de la vie dans l'institution, supposément à intervalle régulier. Certains se souviennent que « parfois on les réunit », d'autres affirment que les « réunions du lundi », dédiées à la programmation des activités de la semaine n'ont en fait plus lieu depuis 2 mois, sans qu'on leur ait expliqué pourquoi. Autrement dit, si pour l'institution, c'est justement le fait de créer un espace dédié qui est le gage d'un engagement en faveur de la participation de ses usagers enfants, rien ne permet d'affirmer que pour les enfants, cet espace spécifique ait un sens particulier, en dehors de la réalité du quotidien de leur participation à l'institution, et désarticulé de la manière dont on prend en compte leur demande, dont on les écoute, dans ce quotidien.

Ces entretiens confirment par ailleurs l'absence totale d'information sur les suites du dispositif, chez les participants comme chez les non participants ; si les animateurs sont davantage informés, en raison de leur participation à la réunion de concertation, ils ne savent pas ce que va devenir la démarche, ni situer l'état d'avancement des différents « projets ». Aucun d'entre eux n'en a reparlé dans son unité, ni échangé sur le sujet avec les éducateurs. Bien que ce manque d'information ne constitue pas en soi un facteur de participation en amont, il n'en a pas moins un effet, selon nous, sur le crédit porté à ce type de démarche, et sur l'adhésion qu'il peut ou non susciter chez les usagers enfants de l'institution - c'est-à-dire, par principe, sur les participations futures. Le fait de demander aux enfants/jeunes d'exprimer leurs souhaits crée, par principe, une attente de retour, comme le résume un peu abruptement l'une des jeunes animatrices interviewée : « Là, on est l'attente que les choses se mettent en place, ce qu'on a demandé, sinon c'est pourri. » Il

est possible que des réponses aient été apportées, directement au sein des groupes, à certains des projets sélectionnés et présentés lors de la phase de concertation ; mais en tout état de cause, il n'y pas eu de communication, en interne, à ce sujet ; autrement dit, pas de possibilité de savoir que les projets sont engagés, les réponses apportées, à certains endroits.

Cette gestion de la chronologie du dispositif a donc selon nous un impact, non seulement sur la possibilité d'appropriation et de crédit porté à la démarche chez les jeunes, mais aussi sur la possibilité de portage de la démarche par les professionnels ; en l'absence d'informations sur les suites données au dispositif, il paraît en effet difficile de mobiliser les éducateurs : tant sur l'intérêt et l'importance de ces groupes, et des enjeux qu'ils matérialisent en termes de modification des rapports à l'institution, dans leur discours auprès et à direction des enfants et jeunes ; que directement pour eux-mêmes, en termes de changement des pratiques professionnelles par exemple.

### 3 - L'inégal intérêt des parents pour les GE

C'est, comme on l'a déjà souligné, un des points centraux de l'observation et de l'analyse : les parents ne réagissent pas de la même manière aux sollicitations institutionnelles selon la nature de la mesure dont font l'objet leur(s) enfant(s).

#### A - Des parents volontaires dans les SASEP

Nous avons rencontrés quatre parents dont les enfants sont accueillis dans les deux SASEP et qui ont été sollicités pour le groupe d'expression du 11 mai. Deux étaient présents, deux étaient absents en partie ou en totalité.

Globalement, les parents SASEP sont plutôt favorables aux groupes d'expression. Qu'ils soient "recourant" ou "non recourant", ils considèrent qu'il s'agit là de moments importants, où ils peuvent s'exprimer et surtout faire des projets.

- Pourquoi venir au GE ?

Pour les enfants ("*je le fais pour mes enfants*"), pour se connaître, pour s'enrichir "*de la parole des autres*". La question du dialogue et de la parole est mise en avant, qui laisse supposer une légère confusion entre les GE et les groupes de parole des parents. Un des parents était animateur du GE, ("*on m'a demandé d'être animateur parce j'ai l'habitude, je milite déjà dans une association de parole, on m'a dit : quand vous êtes là, les gens ils parlent!*"), et il est très impliqué dans ce rôle. Les GE sont importants pour l'entente collective ("*c'est très utile que les gens parlent, en fait on réinvente quelque chose qui a toujours existé dans les villages : on parle entre nous*") et pour la réassurance des parents ("*ça les reconforte, on peut échanger nos expériences*").

- Les absents

Ceux qui n'ont pas pu venir, c'est parce qu'ils en étaient empêchés ("*je travaillais ce jour-là*"), ou parce qu'ils ont dû partir avant la fin ("*je travaille de nuit, il fallait que je parte à 18h*") ; s'ils avaient pu ils seraient restés ou venus. Même si, quand on avance un peu dans l'entretien, la crainte du regard des autres se fait jour aussi ("*moi, j'ai pas la parole facile. Les éduc, on les connaît un peu, pour faire le point ça va. Mais si je connais pas les gens... mon fils aussi, il voulait pas rester, s'il y a des autres enfants*"). On leur a expliqué qu'il s'agissait d'une réunion où on pouvait parler avec les autres parents, ("*dire ce qu'on voulait améliorer*"), mais il a aussi ici aussi confusion avec d'autres groupes de parole ("*oui, c'est bien de parler des enfants avec d'autres parents, des problèmes de tous les jours*", "*on m'a expliqué que c'est possible de parler de plein de choses avec des parents*").

- Que fait-on dans les GE ?

C'est un lieu de reconnaissance entre les parents, de discussion ("*on fait ce qui a toujours existé dans les villages : on parle entre nous*"), on y fait des projets ("*le dernier GE a bien marché, les projets roulent*").

On est aussi là pour s'aider, pour un soutien réciproque ("*mettre les parents en face d'un autre parent, ça reconforte au départ. Pour les parents tuteurs, on va être 3, 2 éduc et moi pour accueillir*") ; on voit ici que s'opère un glissement sur la nature du GE, qui devient un outil d'accueil et de mise en confiance, comme le signale le parent.

Dans les entretiens, les parents donnent à voir des GE tout entiers tournés vers les fonctions d'écoute réciproque, d'accueil des parents et de mise en place de projets. Il n'est pas fait mention de la fonction d'énonciation de critiques et de souhaits émis sur le plan organisationnel ou relationnel avec l'institution, et qui ont en réalité constitué l'essentiel des échanges durant le GE<sup>46</sup>.

- Sur quoi ça débouche ?

D'abord ça permet de créer des liens entre les parents, mieux que dans d'autres groupes ("*avant, dans les anciens groupes, on se sentait catalogués, les groupes ne tenaient pas longtemps. Maintenant il y a une entente, on est là pour s'aider, pour un soutien réciproque*"). Puis à faire avancer des projets ("*on a fait plusieurs projets, j'espère qu'ils vont aboutir. Je me suis déjà bien avancée, des recherches sur internet, deux propositions de sorties pour cet été, j'ai rendez-vous avec le directeur pour valider*"). En réalité, il s'agit de projets décidés dans d'autres groupes ; le parent en question est très investi dans ces projets - qu'il est en train de finaliser - et qui recouvrent le souvenir qu'il a du déroulement du GE<sup>47</sup>.

Certains n'ont pas eu de retour ("*je sais pas, on ne m'en a plus parlé*"), d'autres pensent que c'est intéressant, mais qu'ils n'ont pas plus d'information pour l'instant ("*non, je n'ai pas eu de retour sur*

<sup>46</sup> Se référer au compte rendu réalisé par le chargé de mission.

<sup>47</sup> Rappelons que nous étions présents lors de la tenue du GE, et que ces projets n'ont pas été débattus durant la réunion.

*la réunion. On aurait pu me le dire à l'occasion du repas, j'aurais aimé", "en fait, je parle pas beaucoup. J'aurais dû demander, mais si on ne m'en parle pas, je ne vais pas le faire").*

- Les autres moments de rencontre

Il y a donc les groupes de parole, ainsi que les sorties en famille avec ou, plus souvent, sans les éducateurs. Même si, formellement, ces différents moments de rencontre sont distingués ("*alors les GE c'est pour les projets, et les groupes de parole c'est toutes les trois semaines et c'est pour les enfants*"), au cours de l'entretien, les glissements s'opèrent souvent entre ces différents temps de dialogue. Sur les quatre entretiens, il y a toujours eu un moment où ces différents temps se sont superposés dans les réponses, soit sur le contenu - "*les GE, c'est là qu'on fait des projets de sortie*" - soit sur les objectifs - "*c'est là qu'on parle de nos enfants, de nos difficultés*".

D'une manière générale, les parents des SASEP présents ou non au GE disent être demandeurs de rencontres collectives, de moments hors de la présence des éducateurs (les sorties), de moments festifs.

En résumé, les parents des SASEP ont une opinion positive des groupes d'expression mais ils les confondent en partie avec les groupes de parole où avec ceux où l'on fait des projets entre familles. On assiste à une parole surdéterminée par la superposition de l'offre de participation, qui leur fait gommer l'essentiel du contenu réel du GE - un débat autour de points à améliorer dans la vie du SASEP, listés en fin de réunion - au profit d'un plaidoyer pour le dialogue et l'entraide entre parents et pour les projets d'activité.

Reste que même les plus enthousiastes reconnaissent la difficulté à mobiliser les parents, notamment à cause de la crainte d'être jugés et de la réticence à rencontrer d'autres parents que l'on ne connaît pas, sans oublier la permanence du système dissymétrique entre éducateurs et parents ("*on ne se sent pas à égalité avec les éduc, on se sent jugés, même si les éduc font leur possible*"). Ils pensent que pour lutter contre cette tendance, il faudrait organiser plus de GE, pour banaliser le contact, un peu comme dans les groupes de parole ou lors des sorties familiales.

## **B - Les parents de l'hébergement réfractaires aux GE**

Ainsi qu'on l'a décrit plus haut, les GE pour les parents de l'hébergement n'ont pu se tenir, ni lors du lancement en 2010 ni par la suite, les différentes convocations s'étant soldées par une absence des parents le jour "j". Il n'était pas facile dans ces conditions d'aller interviewer des parents "non recourant" et des "recourant", les effectifs s'étant dilués avec le temps. Nous avons toutefois pu rencontrer quatre parents de l'hébergement conviés au GE, dont trois qui n'avaient pas donné suite aux invitations et un qui s'était retrouvé seul le jour de la réunion.

- Une histoire tendue avec l'institution

Les parents interrogés ont en commun un souvenir assez flou des différents moments de réunion collective mis en place par l'institution ainsi qu'un certain nombre de griefs à son encontre, pour partie d'entre eux. L'entretien s'est déroulé en général dans un flot d'anecdotes et de récits autour de la difficulté à avoir une relation constructive avec le Chaudan par rapport à un enfant difficile, voire impossible à élever. La question des GE se trouvant reléguée loin derrière dans l'ordre des préoccupations ("*c'est moi qui ait fait placer mon enfant. Maintenant je ne le vois plus, et j'ai porté plainte contre lui pour violences*", "*mon fils, il était pas gérable, je voulais qu'on le mette en maison de correction mais le juge a pas voulu*"). Il s'agissait alors d'essayer de recentrer l'entretien en abordant la question sous l'angle des outils du dialogue qui existaient dans l'institution, pour aider à situer les fameux groupes d'expression qui semblaient assez peu repérés dans la mémoire des interviewés.

- Quel dialogue avec l'institution ?

Pour certains, il est heurté et tendu ("*les éducateurs, ils ont un discours incompréhensible*", "*on a des rapports dans l'urgence, au sens propre, quand il y a une urgence!*", "*ils laissent trop faire les gamins*", "*au Gai Logis, on ne m'a jamais écoutée!*"), pour d'autres il n'y a pas de problème particulier avec les professionnels ("*non, j'ai eu des bonnes relations avec les éducateurs, je n'ai rien à redire*"), mais l'avis sur les outils du dialogue est désabusé ("*les réunions, ça n'apporte pas grand-chose, et c'est toujours la même chose*", "*le règlement intérieur, tout ça, ça m'apporte plus rien*").

- Les outils de la participation

Soit ils n'ont pas entendu parler de ce type de réunion ("*j'ai pas le souvenir, on ne m'en a jamais parlé*", "*je devais travailler sans doute, j'ai pas les moyens de prendre ½ journée pour ça, c'est comme le picnic, j'ai pas pu y aller*"), soit ils les ont désertées ("*au début j'y allais, après ça m'a énervée, et puis mes filles étaient trop grandes*"). Pourtant certains ont participé aux réunions du CIRESE, voici plusieurs années ("*oui, je crois, je ne m'en rappelle plus*"), ou bien encore aux réunions dans les groupes de l'internat ("*j'ai participé à des réunions mais je ne sais plus lesquelles. Il y a eu des présentations du règlement je crois, mais c'était il y a deux ans*"), mais le souvenir ne s'est pas fixé.

Il y a une mise à distance des différentes propositions institutionnelles de participation, qui va de la perte d'intérêt poli à la négation pure et simple ("*non, je n'ai jamais rempli de questionnaire de fin de prise en charge, on ne me l'a jamais donné. Je n'ai jamais rien rempli, je m'en serais souvenue*", "*de toute façon, même quand il y a des réunions, ils ne nous écoutent pas!*").

- Quelles propositions feraient-ils ?

Questionnés sur une éventuelle demande vis à vis de l'institution sur la participation des parents, les réponses sont à la fois évasives ("*peut-être que je pourrais m'impliquer auprès des nouveaux parents ?*") et injonctives ("*il faudrait travailler plus avec les éducateurs en fait*", "*ils devraient être plus fermes avec les enfants*"). Avec en toile de fond comme le regret d'un rendez-vous manqué ("*j'aurais aimé rencontrer d'autres parents, pour voir comment ils faisaient avec le Gai Logis et avec leurs*").

*enfants", "il faudrait fêter les départs par exemple, faire un pot pour dire : au revoir et bonne chance. Montrer qu'on a un peu compté quand on était là, qu'on peut repasser les voir... Là, rien, pas un geste! Adieu et bon vent..."*).

### **Un parent volontaire pour participer**

Le seul parent de l'hébergement rencontré qui avait donné suite à l'invitation au groupe d'expression, a pour sa part toujours eu de bonnes relations avec les différents professionnels du Chaudan, même si son fils a connu, et lui a fait connaître, un certain nombre de difficultés durant son séjour.

La première fois que le groupe d'expression a été organisé, il s'est retrouvé seul à la réunion ("*on a bien discuté avec l'éduc, mais comme il n'y avait personne, ça s'est arrêté là*") ; par la suite, lorsqu'il s'est agi de retenter la tenue d'un GE, il a été d'accord pour être animateur parent ("*je trouvais normal de rendre service à l'institution, vu qu'elle m'aidait aussi*").

Cette réunion ne s'est finalement pas tenue, mais il va s'engager dans la démarche de "parent référent" que met actuellement en place le Gai Logis, démarche en partie substitutive au GE hébergement qui n'a pas débouché. Il s'agit de constituer un groupe de parents volontaires pour participer à l'accueil des nouveaux arrivants, avec les professionnels. Ils seraient chargés de créer une relation de confiance, de permettre l'échange et de faire part de leur expérience de parents d'enfants accueillis à la MECS.

Ce parent "recourant" est dans une position d'ouverture vis-à-vis du Chaudan, il se dit prêt à jouer le jeu du "passeur" et pense que les GE, c'était une bonne idée ("*on peut récupérer des idées de parents pour faire marcher le Gai Logis. Il faudrait les continuer, en fait. Par exemple pour comprendre aussi comment les éducateurs fonctionnent, parce que nous, on a parfois l'impression que les gosses ils sont au Club Med ici!...*"). Peut-être conviendrait-il parfois d'être un peu plus clair dans les courriers ("*je n'a pas bien compris le dernier courrier reçu*") et surtout de bien prévenir à l'avance ("*je fais les 3x8, il me faut 3 semaines pour prévoir si je dois changer d'horaire*").

## **Bilan et analyse à partir des entretiens réalisés avec les parents**

Les parents semblent a priori dans une certaine confusion par rapport aux groupes d'expression. Qu'ils relèvent de l'hébergement ou des SASEP, qu'ils soient recourant ou non recourant (ie : présent ou non aux groupes), ils sont dans un discours décalé vis-à-vis de la réalité des GE, de la réalité qu'ils ont vécue quand ils étaient présents aux groupes ou qu'ils ont retenue quand ils en étaient absents.

Il y a d'abord la confusion des temps, plutôt compréhensible chez les parents de l'hébergement dont les invitations au GE remontent à un voire deux ans, mais surtout de type de réunion. Les différents lieux moments de rencontre se superposent dans le souvenir de parents, beaucoup plus chez les non recourant certes, mais de façon assez sensible aussi chez ceux qui ont participé.

Il y a ensuite la confusion des objectifs poursuivis dans ces réunions de GE. Très vite, dans le discours des parents, un travail de glissement de sens s'opère vers les objectifs qui leur paraissent importants dans l'institution, au moment où ils parlent. Pour certains, recourants, ce sera le rôle de la parole et de l'écoute entre parents, pour l'autre des projets concrets à mettre en place - et auxquels ils s'attèlent. Pour les non recourant, il y a le refus un peu global de ces réunions "qui ne servent pas à grand chose", mais dont ils ne sont pas capables de dire en quoi elles devaient consister. Commodité pour refuser les échanges avec l'institution, ou réelle absence de distinction de ces moments de participation par rapport aux autres réunions, les entretiens ne permettent pas d'y répondre ; mais le thème de la confusion des genres et des motifs est bien là.

Nous avons pu parler de « surdétermination » de l'offre institutionnelle de participation à cet égard, en ce sens que les parents rencontrés savent qu'à un moment ou à un autre, ils ont été appelés à participer à des réunions qui avaient pour objet de parler de l'institution, et pas directement de leur enfant. Mais cette offre institutionnelle s'opère dans un "brouhaha" pour certains, qui les empêche de situer clairement les GE dans la panoplie des rencontres organisées au Chaudan en direction des usagers. Ainsi, les parents "en empathie" avec l'institution vont-ils répondre très vite et afficher clairement leur soutien à la démarche, alors qu'ils n'arrivent pas à en retracer l'objet et le déroulement - à la décharge de leurs mémoires défaillantes, les GE n'ont eu lieu qu'une fois tous les deux ans...- alors que les parents en retrait par rapport à l'institution peineront à donner clairement les raisons de leur absence lors des GE, notamment parce qu'ils ne se rappellent plus clairement de quel type réunion il était question. Certains resteront évasifs, d'autres, en tension avec l'institution, seront plus radicaux dans leurs propos.

Second point d'analyse, en partie liée au premier, à savoir le déni d'intérêt des parents non recourant pour les réunions en général, et sans doute celles des GE en particulier, avec les réserves émises plus haut quant à leur souvenir précis chez les interviewés. Assez vite dans l'entretien, les parents qui n'ont pas participé aux GE avancent la raison qu'ils ressentent du désintérêt pour ces échanges, soit par lassitude, après avoir participé à de nombreuses réunions qui n'ont finalement pas changé grand chose aux problèmes qu'ils rencontraient, soit par "colère" après une institution qui ne les écoute pas assez sur les questions qui les préoccupent au premier chef, à savoir l'éducation et la prise en charge de leur(s) enfant(s). Sentiment similaire donc, qui varie seulement en intensité d'un parent à l'autre. L'attitude très négative, voire agressive, a certes été plutôt rencontrée chez les parents de l'hébergement, même si un parent de l'hébergement était lui très en colère... contre son fils et pas du tout contre le Chaudan.

Il faut toutefois s'arrêter, et ce sera notre troisième point d'analyse, sur ce qui se dessine en arrière plan des relations à l'institution, tant dans le rejet des GE que dans leur soutien appuyé : l'attente d'un espace pour la parole et la rencontre. Chez les recourant, les GE sont avant tout un lieu de parole, la parole qui délie, qui réunit, qui conforte (qui reconforte?), parce que les parents ont besoin de parler, d'échanger et de se (re)connaître. Le GE est un outil d'accueil et de mise en confiance. Mais chez les non recourant aussi, on trouve parfois le regret de n'avoir pu trouver ce moment où l'on accueille collectivement, entre parents et/ou avec les professionnels, où l'on est dans la rencontre et l'échange. Même chez le parent le plus virulent à l'égard de l'institution, le remord d'un

rendez-vous manqué était ainsi clairement verbalisé ("on aurait pu faire un pot d'adieu, par exemple").

Alors des GE pour "s'approprier", se connaître, ne plus avoir honte (à la fois d'être parent du Gai Logis et vis-à-vis des autres parents), désir et crainte de se rencontrer à la fois ? Sans doute. Pourtant, le but des GE reste d'interpeller l'institution, de dire ce qui va ou pas, ce qu'on aimerait faire ou voir changer, et pas principalement de permettre aux parents de se rencontrer et d'être plus à l'aise. S'il est clair que ces réunions parviennent malgré tout à jouer ce rôle, et si les parents rencontrés semblent effectivement satisfaits de pouvoir aborder collectivement les problèmes rencontrés avec l'institution et émettre des propositions, il semble demeurer comme une attente forte "d'autre chose", en décalage de la proposition de participation qui est faite par l'institution.

## **PARTIE IV**

# **PARTICIPATION ET NON PARTICIPATION DES USAGERS, PUBLICS SPECIFIQUES ET MODES PARTICIPATIFS**

Ce dernier chapitre, conclusif, a pour objectif de tirer le bilan de l'ensemble de la démarche, en posant les constats auxquels nous sommes parvenus à l'issue de notre recherche, d'en souligner les éléments importants, d'en dégager les analyses et les possibles pistes de réflexion. Il se présente en deux parties, distinguant les enfants/ jeunes d'un côté, les parents de l'autre. Comme il l'a beaucoup été rappelé au cours de cette étude, ces deux publics d'utilisateurs sont en effet très distincts et emportent avec eux des problématiques spécifiques en matière de participation.

### **1 - La problématique spécifique des enfants et des jeunes**

#### **A- Ce que nous dit la présence/absence des enfants et des jeunes lors des GE**

Près des deux tiers des jeunes et des enfants conviés sont venus assister et débattre dans les groupes d'expression mis en place en mars 2012. Ce résultat peut être considéré en légère amélioration par rapport aux données de la première organisation des GE où l'on relevait moins de 60% de présents<sup>48</sup>. A l'époque, sur les 68 jeunes et enfants accueillis à la MECS, 28 étaient absents au GE ; ils sont toujours presque autant à être absents en 2012 (27) mais le nombre d'enfants accueillis a augmenté (77 au mois de février 2012), ce qui fait baisser le ratio des absences (de 41% à 35%).

Ces résultats, positifs, abritent néanmoins une grande disparité, d'ailleurs constante entre les deux vagues de GE : la présence des jeunes et des enfants au sein des groupes est très différenciée selon l'âge et le mode de prise en charge. Ce sont les jeunes en internat, de 5 à 15 ans (25 sur 30) et dans une moindre mesure, les "moins jeunes" du SASEP (de 11 à 17 ans) qui participent le plus à ces groupes. Les très jeunes enfants du SASEP et les grands de l'hébergement (SAJM, Villa, Accueil de jour) se sont beaucoup moins déplacés.

---

<sup>48</sup> Voir Partie I, 2B.

Cette inégale distribution de la participation parmi les usagers enfants et jeunes pose question. Comment expliquer de telles différences et à quoi renvoient-elles ? Pourquoi certains usagers, plus que d'autres, ne participent pas à un dispositif fait pour eux ?

Le matériau rassemblé au cours de cette enquête nous permet d'avancer un certain nombre d'éléments de compréhension. Ils portent moins sur les motifs de la non participation aux GE- comme nous l'avons vu, les cause de la non participation renvoient le plus souvent à des motifs d'ordre matériel, et on ne trouve pas de franche opposition de principe dans les entretiens réalisés auprès des non recourant – que sur un aspect très pratique permettant d'expliquer pour partie la plus grande participation de certains groupes.

### ***Un public captif***

A l'analyse des résultats, il est en effet notable que les plus participants - les enfants en hébergement, tous présents à l'exception d'un seul - sont aussi ceux qui apparaissent les plus captifs à l'égard de la demande de participation : ils vivent sur le lieu où se déroulent les séances, à un horaire où ils sont dans les locaux, la réunion est inscrite dans le planning de leur journée, et leurs éducateurs le leur rappelle juste avant. La présence à la réunion s'effectue donc dans le flux des activités organisées à l'internat, dans l'environnement d'organisation des enfants et des jeunes adolescents. Il leur est a priori difficile de se soustraire de la proposition institutionnelle qui leur est faite, compte tenu des marges de manœuvre dont ils disposent pour gérer leur emploi du temps, qu'ils ne peuvent modifier qu'avec l'accord de l'éducateur. A l'inverse, les autres participants potentiels sont externes au lieu de rencontre des groupes. Les jeunes majeurs ou les enfants fréquentant l'accueil de jour ne vivent pas au Gai Logis, pas plus que les jeunes enfants des SASEP. Par ailleurs plus âgés, les jeunes majeurs ou les jeunes de la Villa sont aussi plus autonomes, i.e. plus en capacité de choisir et décider s'ils veulent participer ou non ; de ce point de vue, ils sont moins captifs que les hébergés plus jeunes. Les très jeunes enfants des SASEP sont quant à eux très peu autonomes et dépendent de la volonté de leurs parents.

De même, le caractère très ponctuel de l'espace participatif spécifique ouvert pour la tenue des ces GE, qui n'a lieu que sur une seule rencontre, pèse sans doute différemment sur les participants potentiels et leurs planning respectifs. Comme le montrent les résultats, et les motifs d'absence, les petits de SASEP et les « grands hébergés » - les jeunes du SAJM- ont souvent opposé leur indisponibilité en raison d'autres rendez vous. Qui plus est, comme le signalent les professionnels, les jeunes majeurs rentrent parfois tard chez eux, et il est difficile de les faire ressortir. A l'instar de ce qu'on observe en matière d'accès aux droits, le coût de l'entrée dans le dispositif serait au final inégal entre les différents usagers, et conditionnerait en partie leur participation.

Cela étant, l'inégale répartition des contraintes matérielles (disponibilité, lieu de réunion, horaire) n'explique pas tout. L'absence des jeunes majeurs est aussi, sans doute, le signe d'un manque de motivation de leur part. Quel que soit le motif invoqué ou rapporté (puisque les jeunes majeurs non participant ont pour la plupart refusé de nous rencontrer), tout indique que les GE n'ont pas retenu l'intérêt d'une grande partie (plus de la moitié) des plus grands. Pour une partie d'entre eux, la

nécessité de participer au GE n'a manifestement pas été perçue : l'invitation et la présentation qui leur en a été faite n'a pas été suffisante pour susciter leur adhésion et déclencher leur participation.

### ***Quelles procédures d' enrôlement ?***

La prise en compte de cette dimension conduit à questionner sur un autre plan la mise en place d'une telle démarche. A suivre l'hypothèse formulée ici, on voit que les enfants/jeunes les plus participants sont d'abord ceux qui sont le plus captifs, et peut être pas ceux qui sont le plus intéressés. En retour, on peut dès lors s'interroger sur les procédures *d'intéressement* - compris comme ce qui est fait pour intéresser ou concerner des publics ou des acteurs à participer à un processus<sup>49</sup> - mises en œuvre, de la part de l'institution, à l'égard de ses différents usagers. Ainsi, s'il est vrai que les jeunes majeurs ont d'autres contraintes que les enfants en hébergement par rapport à leur emploi du temps, on peut supposer qu'il eut été possible d'anticiper leurs difficultés à se rendre à une réunion à cette heure là et la placer par exemple à un autre moment afin de réduire le risque, manifestement connu, d'une indisponibilité. Qui plus est, ce problème ne se pose a priori pas pour les jeunes de la Villa, alors qu'ils ont eux aussi très peu participé.

Il est très difficile, de notre place, d'estimer ce que l'institution, et plus particulièrement les professionnels au contact des usagers, a fait pour faire connaître la démarche et intéresser ses usagers. Nous n'avons eu accès qu'aux lettres d'invitation et affiches, et aux propos des éducateurs rencontrés, dans chaque unité. Globalement, il ressort néanmoins de notre enquête de terrain que les professionnels, dès lors qu'ils ne sont pas animateurs, ont une vision assez confuse de la démarche, et paraissent parfois perdus dans la multiplicité des dispositifs en marche, les instances de coordination et d'échanges. Qui plus est, rappelons qu'un très faible nombre d'entre eux a assisté à la première vague de GE, compte tenu du fort turn over des éducateurs dans l'institution<sup>50</sup> ; paramètre qui, en tout état de cause, ne favorise pas l'acquisition d'une culture professionnelle commune sur la question de la participation. Au final, il ne nous est pas possible de nous positionner sur la manière dont les professionnels ont, chacun à leur niveau, tenté d'intéresser les divers publics d'enfants afin qu'ils participent à ces groupes - cela aurait supposé un temps d'observation sur place beaucoup plus long.

Au regard des résultats, il est malgré tout permis d'affirmer que le processus d'intéressement n' a que partiellement réussi : il a par exemple très bien fonctionné avec les animateurs jeunes, dont on a pu voir l'engagement, la capacité d'animation des séances et la participation active à la phase de concertation ; et plutôt mal fonctionné auprès des jeunes plus âgés. Aussi, au-delà de l'intention louable de favoriser la participation des enfants/jeunes en mettant en place un dispositif leur permettant de s'exprimer, apparaît-il indispensable que l'institution se pose la question de la manière de créer les conditions propices de *la participation au dispositif participatif*, chez l'ensemble de ses usagers et en tenant compte de la diversité de ses publics.

---

<sup>49</sup> Voir Calon. M, *La domestication des coquilles St Jacques dans la baie de St Brieux*, L'année sociologique 36 (1986).

<sup>50</sup> Seul un tiers des éducateurs en place a suivi le travail entrepris avec CIRESE.

Cela d'autant plus que l'âge, dont on a vu qu'il jouait fortement sur la distribution entre participants et non participants, est un facteur qui travaille aussi à l'intérieur des groupes, entre les participants eux même.

### ***Prendre en compte l'âge des enfants***

Les observations réalisées ont en effet montré les difficultés à animer de tels groupes, en particulier avec des enfants jeunes (en dessous de 15 ans). Ne saisissant pas toujours le cadre de ces rencontres et l'enjeu de leur participation par le biais de tels dispositifs, les maintenir concentrés ou motivés n'a pas été aisé. Comme nous l'avons vu, ces réunions ont souvent été perçues, par les plus jeunes, comme du temps perdu. D'ailleurs, tous les animateurs jeunes rencontrés signalent les difficultés à faire participer les tout petits, et conséquemment une inégalité certaine dans les prises de parole des enfants - en particulier quand les plus petits faisaient partie d'un groupe comportant des enfants plus âgés. Certains enfants sont apparus perdus, voire effrayés par le déroulement de la séance. Impressionnés par le groupe et l'obligation de prendre la parole dans un collectif, certains d'entre eux sont d'ailleurs restés muets.

Ce constat, partagé, pose par conséquent une question de méthode. Si la démarche vise une égale participation de tous ses usagers, il apparaît nécessaire de prendre en compte cette réalité : des différences d'âge importantes créent de fait un décalage, et des conditions peu propices à la bonne et égale possibilité d'expression de tous les enfants. On peut donc s'interroger sur la pertinence qu'il y a à penser la démarche participative sous une méthodologie unique, dès lors qu'il existe une telle variété d'âge et de statuts (par rapport à l'hébergement et au placement) dans ce type d'institution.

Il est en effet manifeste que les enfants ne perçoivent pas la nature de cet espace spécifique de participation comme les « jeunes », i.e. les enfants de plus de 15 ans. Pour les plus jeunes enfants, c'est avant tout une réunion, dont rien ne permet de dire qu'ils en saisissent réellement la portée, la teneur et la spécificité. Les jeunes appartenant à la classe des 16-21 ans comprennent à l'inverse les enjeux de ce type de réunion et sont capables d'élaborer des propositions très avancées : ils sont d'ailleurs parfois en faveur de davantage de réunions de ce type, annuelles voire semestrielles, mais organisées plus en amont afin de mieux les préparer. Le paradoxe veut que ce soit ceux qui sont le plus à même de situer les enjeux de ces groupes et de construire des propositions qui, dans le cas présent, participent le moins à ces GE. Rappelons que c'est dans cette classe d'âge qu'on trouve le plus fort taux de NR (plus de la moitié : 11/21).

### ***Un dispositif artefactuel ?***

Cette question de méthode introduit une question plus large sur la mise en place de dispositifs spécifiques de participation : comment des enfants peuvent-ils (se) saisir la proposition d'un espace de parole dédié portant sur leur vie dans l'institution ? On peut en effet se demander si la définition d'un espace spécifique dévolu à la participation ne revêt pas un caractère « artefactuel », dans la mesure où cet espace est spécialement conçu pour une activité, participer, qui a de fait lieu en

permanence, dans tous les instants de la vie de l'institution. A l'analyse des entretiens, on comprend qu'il puisse être difficile pour les enfants d'investir un espace de 2 heures où leur parole et leurs souhaits seraient subitement pris en compte, dans un dispositif à part, déconnecté de l'ensemble des relations (quotidiennes ou hebdomadaires) avec leurs éducateurs, de la manière dont sont en général entendues et pris en compte leurs demandes dans la gestion de leur mode de vie. Qui plus est, il existe de nombreux autres espaces de participation (réunions du lundi, etc.) dans les différents groupes. Dans les entretiens, les enfants (5-13 ans hébergés en particulier) les confondent d'ailleurs souvent avec le GE. Chez certains d'entre eux, on note même une forme de dépit à l'égard de ces espaces de participation se déroulant dans le cadre normal de la vie dans l'institution, supposément à intervalle régulier. Certains se souviennent que « parfois on les réunit », d'autres affirment que les « réunions du lundi », pensées pour établir la programmation des activités de la semaine, n'ont en fait plus lieu depuis 2 mois, sans qu'on leur ait expliqué pourquoi.

Autrement dit, si, pour l'institution, c'est justement le fait de créer un espace dédié qui est le gage d'un engagement en faveur de la participation de ses usagers enfants, rien ne permet d'affirmer que pour les enfants, cet espace spécifique ait un sens particulier, en dehors de la réalité du quotidien de leur participation à l'institution, et surtout désarticulé de la manière dont on prend en compte leurs demandes et dont on les écoute en mode courant. D'une part, parce que les lignes de partage entre les différents espaces participatifs - dont certains devraient porter sur la vie collective et d'autres sur la vie de l'institution « en général » - demeurent sans doute assez abstraites pour eux ; d'autre part, parce qu'on voit mal comment ils pourraient percevoir l'offre d'un espace fait pour les écouter, s'ils ont le sentiment de ne pas être écoutés par ailleurs, tout au long de l'année.

L'ensemble de ces éléments conduit donc à porter deux réflexions générales sur la démarche mise en place.

D'une part, pour rappeler que la participation ne se décrète pas : décider que les usagers enfants/jeunes doivent venir s'exprimer dans un espace dédié ne garantit en rien leur participation. En la matière, on peut rapprocher leur comportement de celui des usagers ou citoyens lambda, qu'il est souvent difficile de mobiliser pour participer à des réunions, débats ou forums sur des questions générales qui les concernent *a priori*. A leur égard, il importe donc déployer un véritable travail d'enrôlement, qui a peut-être été quelque peu négligé sur les GE mis en place.

D'autre part, pour insister sur la nécessité de penser l'ensemble des divers dispositifs ou espaces de participation mis en place, de manière globale, homogène et articulée. Cela, afin que la participation des usagers ne soit pas cantonnée à un dispositif qui les réunit une fois tous les deux ans, mais soit davantage intégrée, de manière permanente, comme une pratique.

## **B - Retour sur l'organisation du dispositif**

### ***Des aspects à repenser dans l'animation des séances***

Nos observations ont montré que les professionnels paraissent parfois démunis pour animer les séances de discussion. Malgré leur "formation", le déroulement de certains GE atteste un certain

manque de préparation. Comme vu, le fait de désigner des professionnels n'intervenant pas auprès du groupe d'enfant du GE n'a dans certains cas pas facilité l'animation des séances.

Par ailleurs, nombre de professionnels ont incité les enfants à « libérer leur parole », i.e. à dire tout ce qu'ils voulaient, sans limitation, selon l'idée que leurs propositions seront ensuite discutées par le directeur. Ce parti pris de méthode conditionne de fait un horizon d'attente pour ceux qui émettent les propositions ; il engage en retour l'institution à apporter des réponses à ces demandes. Or, le traitement réservé aux « souhaits non retenus », dans la suite de la démarche (lors de l'étape de concertation, voir II, D) montre qu'ils disparaissent totalement du processus : écartés lors du travail de sélection, ils n'apparaissent plus dans le classement des projets soumis au directeur, ni dans les comptes de rendu de Copil DPU. Cette manière de faire est selon nous susceptible de nourrir une certaine incompréhension voire une frustration chez les enfants qui les ont énoncées : on leur demande de dire ce qu'ils désireraient sans se censurer, mais certains avis sont ensuite écartés, « sans traces ». A cet endroit, il serait intéressant de voir comment les enfants/ jeunes percevront les retours qui leur seront faits sur la démarche des GE et quel sort sera réservé, dans ces retours, à ces avis non retenus.

### ***De la visibilité du dispositif***

La réalisation de cette enquête a montré l'importance de ce que l'institution rendait visible et lisible ou non dans sa démarche, non seulement à l'observateur extérieur, mais aussi et surtout à l'interne.

Comme nous l'avons signalé, les comptes rendu des GE apparaissent en effet très succincts au regard de ce qui s'y est effectivement déroulé. Bien que peu homogènes entre eux, ils comportaient néanmoins un certain nombre d'éléments permettant de situer la tenue des échanges, l'ambiance des groupes voire la satisfaction des participants. Mais ces éléments disparaissent dans la synthèse qui en est faite pour constituer le matériau de la phase de concertation<sup>51</sup> - les GE se résumant finalement à une suite de propositions distribuées par groupes. La visibilité de la phase de concertation a suivi à peu près la même opération « d'écémage ». Alors que les notes prises par le chargé de mission DPU rendent compte de discussions et d'échanges entre les jeunes eux-mêmes, et avec le directeur, il ne reste in fine des quelques éléments formalisés sur cette étape que les projets retenus et les réponses à engager. Autrement dit, les documents formalisant la démarche jouent à la manière de filtres successifs à l'issue desquels ne reste plus qu'une liste de demandes.

Au final, tout se passe comme si le cœur des attendus de la démarche participative était centré sur la constitution de propositions et non sur ce qui se déroule effectivement à travers et par la mise en place de ces groupes. Selon nous, c'est ainsi tout une réserve de sens qui disparaît, qui n'est de fait ni formalisée, ni mutualisée, ni mise en commun, ni travaillée. Ce constat interroge la conception sous jacente, implicite ou involontaire, du dispositif mis en place : s'agit-il d'arriver à produire une liste de

---

<sup>51</sup> Il est remarquable par exemple que dans certains groupes, les animateurs aient choisi d'interroger les enfants sur ce qu'ils aimeraient et que les réponses aient totalement disparu du matériau établi pour la phase de Concertation, comme si les éléments positifs ne pouvaient être entendus dans les GE.

demandes ou d'initier une démarche permettant aux usagers de se sentir davantage « acteurs » de leur institution ?

Les entretiens réalisés montrent par ailleurs un défaut d'information sur la démarche. Les enfants rencontrés, participants comme non participants, n'ont reçu aucune information sur les suites du dispositif. Même les animateurs enfants, davantage informés en raison de leur participation à la réunion de concertation, ne savent pas ce que va devenir la démarche, ni situer l'état d'avancement des différents « projets ». D'ailleurs, aucun d'entre eux n'en a reparlé dans son unité, ni échangé sur le sujet avec les éducateurs.

A notre connaissance, il n'y a d'ailleurs pas eu de validation formelle des suites données aux propositions retenues, ou des réponses aux questions soulevées. Il n'y a pas eu d'outillage, sous forme d'un tableau de bord par exemple, permettant de dresser l'état des lieux et de situer l'état d'avancement, i.e. de prise en compte et de mise en œuvre, des propositions retenues. On peut d'ailleurs être surpris de cette faible diffusion en interne d'un retour formalisé sur le déroulement des réunions de concertation et les suites de la démarche ; cela d'autant plus qu'un travail conséquent de prise de note et de synthèse des réunions de concertation a été fait par le chargé de DPU. Au moment où nous écrivons, aucun compte rendu des réunions de concertation, des avis retenus et de leur suivi, n'a été diffusé par écrit. La visibilité de l'avancée des « projets » se fait au fil de l'eau, à la faveur des comptes rendus de comité de pilotage DPU. Les membres du COPIL sont censés diffuser l'information en interne auprès de leurs collègues, mais il n'est pas prévu de faire de grande restitution de la démarche en réunion institutionnelle.

En ce qui concerne les enfants, il est prévu que les animateurs jeunes, accompagnés de l'animateur professionnel, fassent un retour au sein de chacun de leur groupe dans le courant du mois de novembre. Rappelons pour mémoire que les GE ont eu lieu en mars 2012 : le retour aux enfants/jeunes qui n'ont pas assisté à la réunion de concertation, se fait donc près de 8 mois plus tard.

### ***De l'importance de faire vivre le dispositif***

Ce mode de gestion du suivi du dispositif, distendu dans le temps et peu formalisé, a un double impact potentiel : d'une part sur la possibilité d'appropriation et de crédit porté à la démarche chez les jeunes, d'autre part sur la possibilité de portage de la démarche par les professionnels.

Il est selon nous essentiel, ici comme dans de nombreux dispositifs participatifs, d'être plus attentif à la manière de faire vivre le dispositif dans le temps. A trop espacer les « retours » aux enfants/jeunes, à ne pas les tenir informés, on court le risque que la démarche soit perdue de vue, recouverte par d'autres choses, que les GE et les propositions soient oubliées, avec le sentiment que les demandes ne sont au final pas entendues par l'institution. Comme dit précédemment, le fait de demander aux enfants/jeunes d'exprimer leurs souhaits crée, par principe, une attente de retour, ainsi que le résume un peu abruptement l'une des jeunes animatrices interviewée : « Là, on est l'attente que les choses se mettent en place, ce qu'on a demandé, sinon c'est pourri. ». S'il est entendu que le temps institutionnel ne peut être celui de la réponse automatique et immédiate aux

propositions formulées, il est malgré tout important, selon nous, de davantage communiquer sur le dispositif, afin de le faire exister dans la tête des enfants, mais aussi entre eux et plus globalement dans l'institution. Cela afin de donner corps à l'expérience de participation et construire une adhésion qui puisse être durable dans le temps. Car, si ces éléments ne constituent pas en soi un facteur de non participation aux groupes qui ont déjà eu lieu, on peut par contre supposer qu'ils auront un effet sur la perception du dispositif passé par les enfants/jeunes, et sur leur participation à des dispositifs futurs annonçant prendre en compte leurs demandes.

Du côté des professionnels, en l'absence d'informations sur les suites données au dispositif, il paraît en tout état de cause difficile de mobiliser les éducateurs : non seulement dans leur discours auprès et à direction des enfants et jeunes, sur l'intérêt et l'importance de ces groupes relativement aux enjeux qu'ils portent en termes de modification des rapports à l'institution ; mais aussi plus directement pour eux-mêmes, en termes de changement des pratiques professionnelles que ces dispositifs supposent et/ou mettent à jour.

## 2. La problématique spécifique des parents

Pour ce qui concerne les parents, l'analyse de la situation de présence/absence aux GE repose sur des éléments distincts de celle des jeunes et des enfants. Tant par le nombre de groupes organisés, que par le mode de préparation et d'installation de ces groupes, les situations diffèrent et ne sont donc pas réductibles à la même grille d'analyse.

Il y a eu en tout 3 GE de parents, uniquement de parents SASEP depuis l'origine (2009) et aucun GE parents de l'hébergement. Ce qui donne à la fois un certain recul pour parler des GE des parents SASEP vu que trois ans se sont écoulés et moins de moyens pour travailler sur les GE des parents de l'hébergement si ce n'est à partir des éléments recueillis dans les entretiens auprès des parents absents lors des GE et auprès des professionnels.

### A- La difficile équation de la participation des parents de l'hébergement

#### ***Un double biais méthodologique révélateur***

Pour ce qui concerne les parents de l'hébergement, l'analyse se heurte à un biais méthodologique lié au temps qui s'est écoulé entre les premières sollicitations en direction des parents et les entretiens menés dans le cadre de cette étude. En effet, tant chez les parents que chez les professionnels, le souvenir direct de la mise en place de ces GE n'était plus très net. Il s'ensuit que :

- chez les professionnels, nous avons pu nous appuyer sur les documents produits à cette époque (2010-2011), mais qui ne sont ni très nombreux ni spécifiques aux GE la plupart du temps, surtout aux GE de parents de l'hébergement. Nous avons ainsi travaillé à partir des comptes rendus de ce qui deviendra le "Comité de Pilotage DPU", existants depuis 2001, mais dont certains étaient égarés ou

du moins n'ont pu nous être transmis<sup>52</sup>. Dans ces comptes rendus, nous avons fait un travail fin de repérage ligne à ligne de ce qui concernait les GE. Nous avons été amenés aussi à "lire entre les lignes" pour comprendre par exemple que l'on renonçait à l'organisation du GE parents de l'hébergement en 2011. D'autres documents nous ont été remis, essentiellement des supports à l'organisation des groupes (invitations, courriers aux parents...) qui ne donnaient qu'une vue parcellaire de la réalité.

- chez les parents interviewés (quatre au total pour l'hébergement), le souvenir était flou et la confusion avec d'autres moments de réunion collective très présente, comme nous l'avons déjà décrit. De surcroît, la ressenti vis-à-vis de l'institution avait tendance à recouvrir l'expression des parents interviewés, tant dans la mise à distance que dans tension affichée. En clair, la question des groupes d'expression passait par le filtre des ressentis des parents en regard du Chaudan : les parents "en colère", voire en détresse, ayant un jugement négatif sur toutes les formes de concertation et de réunion qui avaient pu leur être proposées durant le séjour de leur enfant, les parents en distance préférant rester dans des considérations générales sur la difficulté à communiquer collectivement ou la lassitude à assister à ce type de réunion.

Deuxième biais méthodologique, le fait que les GE parents de l'hébergement n'aient jamais pu avoir lieu crée en fait une situation inédite pour la démarche d'analyse. Nous avons été amenés à initier un travail de recherche commandité à la suite d'un diagnostic, réalisé par la direction, de carence et de difficulté à mettre en place ce dispositif, or le dispositif a disparu des écrans radars au moment du début de l'enquête, sans que cela ait été dit clairement au départ, c'est à dire au moment où nous propositions le mode d'investigation sur le terrain. Il nous a ainsi fallu nous interroger sur un objet qui n'avait jamais existé et notamment demander aux parents et aux professionnels leur avis sur des dispositifs restés dans les limbes du projet.

Il est vrai que des parents - toutes catégories confondues - avaient déjà participé à des dispositifs de concertation et d'expression collective dans le cadre de la démarche CIRESE. Mais quelle était exactement la part des parents de l'hébergement dans ces groupes, dont on nous a affirmé qu'ils avaient pu comporter plus de 50 participants ? Nous n'avons pu avoir cette précision, en l'état actuel des ressources documentaires sur la question.

Un des parents interviewé était réputé avoir fait partie de ces groupes (en 2006), mais il n'a pas été possible durant l'entretien d'en raviver la mémoire, encore moins de demander les raisons qui avaient conduit à participer voici cinq ans et à ne pas répondre aux invitations au GE parent en 2010.

Ainsi la parole des parents de l'hébergement est-elle à prendre comme un témoignage d'usagers du Chaudan sur les relations qu'ils ont pu établir avec l'institution à l'occasion d'autres réunions que les groupes d'expression et la distinction recourant/non recourant perd-elle de sa substance vu que le parent "recourant" que nous avons interviewé - c'est à dire qui avait accepté de venir - n'a pu assister au GE par la force des choses.

---

<sup>52</sup> Pas de CR de février à octobre 2003, de janvier à novembre 2004, un seul CR en 2005, un seul CR en 2007, trois en 2008 (mai, juin, juillet), deux en 2009. A partir de 2010, les documents deviennent réguliers (quasi mensuels).

### ***Des parents en retrait***

D'une manière générale, on retrouve une faible adhésion aux propositions institutionnelles de participation, comme nous l'avons décrit précédemment, jugées peu pertinentes au regard des problèmes "bien plus graves" que les familles vivent quand leur enfant est en situation de placement.

Soit parce que les parents sont en opposition avec l'institution et qu'ils ne conçoivent pas d'aller "discuter de choses générales" alors que leurs problèmes ne sont pas suffisamment pris en compte à leur sens ; soit parce que les parents ont un regard désabusé sur l'intérêt d'une énième réunion, tout en étant dans une relation réputée apaisée et d'entente avec les professionnels du Chaudan.

Second point : la confusion de tous ces moments de réunion et de sollicitation de l'avis des familles proposés dans l'institution, et qui ont dû se multiplier avec la démarche de valorisation des droits et de la participation des usagers (questionnaires de satisfaction, groupes d'expression, réunions sur le règlement intérieur, espace de médiation, espace parent...).

Il ne s'agit donc pas d'un refus de principe, mais plutôt lié à la nature du projet proposé, pas assez motivant ou ciblé sur les préoccupations de ces parents et lié aussi à l'apparente "sur sollicitation" des parents à participer à des moments communs d'échange.

Si le travail de vérification de ce dernier point peut être aisément réalisé, en décomptant les invitations faites aux parents depuis 2010, le premier point est bien sûr plus difficile à mesurer. Qu'est-ce qui peut "intéresser" les familles à venir débattre collectivement pour "donner son avis et faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service, notamment sur l'organisation intérieure et la vie quotidienne, les activités, l'animation socioculturelle, les projets de travaux et d'équipement, [...], l'entretien des locaux, l'animation de la vie institutionnelle ainsi que les modifications substantielles touchant aux conditions de prise en charge"<sup>53</sup> ? Dit comme ça, ce n'est sans doute pas une accroche suffisante pour mobiliser des publics plutôt en retrait sur des temps collectifs. Ce que savent bien les professionnels.

### ***Des professionnels en recherche d'outils de médiation***

La difficulté à mobiliser apparaît en filigrane à la fois dans les entretiens et dans les documents de travail que nous avons consulté.

Ainsi, comme on l'a déjà rapporté, certains professionnels pensent que les parents sont épuisés par des années de relations et de gestion problématiques à propos de leur enfant - en particulier quand les prises en charge sont anciennes - et qu'ils ne répondent pas à l'appel ou sont moins mobilisables. Ils évoquent aussi une possible fatigue ou lassitude des parents qui seraient en quelque manière « essorés par la demande permanente de parole » en provenance de l'institution.

---

<sup>53</sup> Extrait de l'art. 4 de la loi du 14 janvier 2002, repris dans les documents envoyés aux parents

On retrouve ces questionnements dans les réflexions du comité de pilotage, après le premier échec de mobilisation des parents de l'hébergement pour la réunion du GE : *"un point a été fait sur leur différence avec les groupes de parole et les représentations entretenues sur cette différence, tant par les usagers que les professionnels. L'hypothèse est faite que la rédaction d'un écrit clarifie cette distinction. Cet écrit pourra éventuellement figurer dans le livret d'accueil"*.<sup>54</sup> A notre connaissance, un tel écrit n'a pas été proposé aux parents pour l'instant.

Mais d'une manière générale, le questionnaire sur les difficultés à mettre en place le GE parents en hébergement est davantage tourné sur des aspects conjoncturels et d'opportunité. Dans le "diagnostic des problématiques des groupes d'expression parents", entendons par là le diagnostic des problèmes liés à la non fréquentation du GE parents, en date du 11 mai 2010, on relève deux types de "problématiques" repérées :

- celles liées au public : horaires ou jour qui ne conviennent pas, concours de circonstances, des rendez-vous à l'extérieur, ce qui revient à mettre l'accent uniquement sur les aspects conjoncturels
- celles liées à l'organisation : un lieu proposé méconnu du public, des courriers trop longs et compliqués, un manque de coordination au niveau des courriers envoyés dans les services

Sur le fond, il n'y a pas de véritable interrogation sur les raisons qui font que les parents de l'hébergement ne répondent pas à l'appel de la discussion sur "donner son avis sur tout ce qui concerne le fonctionnement de l'établissement ou du service". Quel a été le degré d'explicitation du contenu de ces réunions dans les courriers envoyés aux parents ? Quel relai ont joué les professionnels dans les services vis-à-vis des parents ? Les voient-ils à un rythme suffisamment régulier pour permettre échanges et rappels sur ce type de réunion ? A plusieurs reprises, on peut lire dans les comptes rendus CoPil une critique voilée du rôle des professionnels dans la démarche engagée, qui semblent pour certains d'entre eux trop en retrait, voire "spectateurs" de l'opération. Et il est possible qu'en 2010, les toutes nouvelles dispositions du "Droits et Participation des Usagers" n'aient pas encore vraiment diffusé dans les pratiques des professionnels du Chaudan. Le rendez-vous a-t-il été manqué avec ces parents de l'hébergement ?

La réflexion n'a pas été engagée de savoir pourquoi un travail collectif avec les parents de l'hébergement avait été possible quelques années auparavant et était devenu impossible ensuite : quels moteurs d'accroche des parents avaient été déployés au début et ensuite, lors des invitations suivantes ? Avait-on repris les mêmes modes d'invitation ? En 2009, dans un compte rendu du CoPil on peut lire, concernant la mise en place des premiers groupes parents, milieu ouvert et hébergement : *"D'ici le 4/05 chaque service en présence d'un chef de service présentera les objectifs et les modalités de fonctionnement du groupe d'expression destinés aux parents. Ils seront solliciter pour une co-animateur (avec un chef de service), les candidatures seront recueillies avant le 4/05. Les postulants se présenteront le 4/05 aux autres parents. Les parents voteront par courrier pour élire un titulaire et un suppléant pour le secteur milieu ouvert et de même pour le secteur de l'hébergement. L'animation sera croisée ce d que les personnes du milieu ouvert animeront les réunions de*

---

<sup>54</sup> extrait du CR du comité de pilotage du 07/04/2011

*l'hébergement et vice-versa*<sup>55</sup>. Démarche plutôt procédurée donc, qui s'adresse à tous les parents à qui l'on demande d'élire un animateur, et qui seront ensuite invités par courrier (il semblerait toutefois<sup>56</sup> que les GE n'aient ensuite été organisés que l'année suivante, en 2010).

Avait-on supposé qu'il y aurait une telle différence de réponse entre les parents de l'hébergement et ceux du SASEP ? Et suite aux premiers échecs de réunion du GE avait-on réfléchi à un mode d'organisation spécifique pour ces parents qui répondaient absent ?

Nous n'avons pas repéré dans les documents qui nous ont été remis, ni dans les entretiens avec les professionnels, ce type de réflexion : à chaque fois la procédure est relancée avec le format qui avait été pensé auparavant. A savoir une demande aux parents d'élire des animateurs, le recueil des "candidatures", un temps de préparation formation - assez bref, comme on l'a décrit plus haut -, puis une invitation à l'ensemble des parents à venir assister à un GE dont la date a été fixée dans un CoPil. Ce qui donne parfois des temps très longs entre le "lancement" et la date de tenue de réunion (mars 2009 - mai 2010). Comment faire "tenir" un groupe de parents en alerte sur ce thème de la participation et de l'expression collective pendant tout ce temps ? Et ce d'autant plus qu'un certain nombre d'autres moments et réunions viennent percuter le dispositif : mise en place de l'espace parents, présentation et mise en œuvre des autres outils d'évaluation - DIPEC, livret d'accueil, charte des droits et libertés, règlement intérieur, rapport d'évolution, questionnaires d'appréciation, les espaces de médiation etc.<sup>57</sup>

Cette difficulté à tenir le temps long de la "procédure" explique peut être en partie le moindre investissement dans la démarche GE des professionnels qui sont au contact quotidien avec les enfants et les jeunes - mais pas des parents de l'hébergement. Fallait-il alors réinterroger le dispositif, changer le mode d'accroche, donner des objectifs ciblés et plus simples à faire partager, scinder le groupe des parents en plusieurs sous-groupes, abandonner la procédure de désignation des animateurs au profit de modes plus souples et moins formalisés, bref revoir les conditions de l'institution de ces groupes ? Ça n'est a priori pas l'option qui a été choisie, la question de l'impossibilité à réaliser une réunion de GE pour les parents de l'hébergement n'étant jamais abordée de front dans les comptes rendus et se diluant peu à peu dans les ordres du jour, à telle enseigne que la non tenue du GE fin 2011 et son éventuel remplacement par un groupe de parents tuteurs - qui n'a évidemment pas la même fonction - n'est jamais actée dans les écrits.

La difficulté pour les professionnels à poser les questions au fond est d'autant plus grande que pour ce qui concerne les parents des SASEP, la situation sera toute autre, avec trois réunions de groupe d'expression qui se sont tenues depuis le début de la démarche.

---

<sup>55</sup> Extrait littéral du CR du comité de pilotage du 19/03/2009.

<sup>56</sup> Nous restons au conditionnel en l'absence du reste des CR pour l'année 2009 qui n'ont pu nous être remis.

<sup>57</sup> cf le compte rendu du comité de pilotage du 06/02/2009.

## B - Des parents mobilisables dans les SASEP

Dès le début de la mise en place des GE, les parents répondent présent, du moins ne relèvent-on pas dans les documents de question relative à la difficile mobilisation des parents SASEP et la tenue de ces groupes en 2010 et 2011<sup>58</sup>.

La fréquentation des GE sera d'ailleurs toujours à peu près identique, avec un léger regain en 2012 (10 parents présents) ; ce ne sont certes pas tous les parents invités qui viennent, mais seulement entre un quart et un tiers d'entre eux. Ce qui est beaucoup moins que chez les jeunes, même les plus grands, où près de la moitié a assisté au GE, mais toujours plus que chez les parents de l'hébergement qui ne sont jamais venus. En fait, on ne peut pas réellement rapprocher ces ratios, les jeunes étant davantage dans une position de "public captif" comme nous l'avons déjà avancé. Les parents du SASEP qui viennent aux GE le font donc sans contrainte, parce qu'ils adhèrent à la démarche.

### ***Des parents présents et en demande***

Dans les GE, les parents sont actifs dans le dialogue, si l'on en croit les comptes rendus et les échanges permettent de lister un certain nombre de demandes liées à l'organisation, aux activités proposées aux enfants, à l'information souhaitée, aux rapports avec l'administration, etc.

Sur les trois comptes rendus, il y a des demandes qui reviennent d'une année à l'autre, des explications qui sont données par les animateurs, des points d'avancée qui sont signalés. Une activité classique en quelque sorte, de réunion de consultation, de questions et de mises au point entre usagers et service. Nous soulevons toutefois la question, dans l'analyse des entretiens, de la confusion que semblent entretenir les parents interrogés sur les finalités de ces GE : si le déroulement des GE et les comptes rendus qui en attestent portent bien sur des questions très précises d'organisation et de fonctionnement de la prise en charge<sup>59</sup>, les parents retiennent essentiellement la dimension "échanges" et "lieu d'écoute" dans les GE.

### ***Des procédures maîtrisées par les professionnels***

Le même déroulement se reproduit pour chaque GE : recherche de parents animateurs, préparation de la réunion, envoi des invitations, réalisation d'un compte rendu. Avec quelques variantes (envoi des points qui peuvent être débattus avec les lettres d'invitation, ou du dernier compte rendu, préparation d'un dossier distribué aux parents avant la réunion, etc.), le mode opératoire s'est peu à

---

<sup>58</sup> En 2010, 26 parents invités, 8 présents, en 2011 24 parents invités, 7 présents.

<sup>59</sup> Ainsi, le CR du GE de 2011 relève-t-il les points suivants qui ont été débattus : quid de la présence des enfants lors des entretiens familiaux ; équiper les professionnels d'un téléphone portable ; des temps de "faire avec" plus longs ; des temps collectifs à mettre en place ; possibilité d'être prévenus en cas d'annulation d'un rendez-vous ; mieux expliquer certains termes de vocabulaire ; faire des GE autour d'un moment convivial ; rencontrer régulièrement la hiérarchie, etc.

peu fixé en deux ans. Il faut dire que c'est le chargé de mission DPU qui gère et co anime le déroulement du GE, toujours avec le même chef de service. Il y a un certain rodage de l'exercice, et un effet positif d'apprentissage dans la manière de procéder. Restent quelques points sujets à variations, comme le choix des parents animateurs, les délais - parfois très longs - entre les différentes phases du processus de concertation, la teneur et le détail des comptes rendus, qui peuvent être de simples relevés de décision ou beaucoup plus développés.

Il s'ensuit une phase de concertation et de rapprochement des demandes des parents avec les réponses de la direction, phase importante du processus, vu qu'elle permet d'une fois sur l'autre de montrer l'intérêt pour les usagers de participer à ce genre de réunion. C'est un moment clé de la démarche, sur lequel les professionnels vont pouvoir ensuite s'appuyer dans une optique d'évaluation - mesurer ce qui a été prévu de ce qui est devenu effectif - et dans une optique d'exemplarité - montrer aux parents, les anciens et les nouveaux, que l'institution a la mémoire de ses engagements et qu'il y a donc une contrepartie à l'engagement-même des parents.

### **C - Ce que signale la différence de mobilisation des parents du milieu ouvert et de l'hébergement**

On pourrait dire qu'en termes de "turn over" les parents des SASEP sont plus souvent amenés à changer, les mesures de prise en charge en milieu ouvert étant globalement moins longues qu'en hébergement. C'est donc un public qui devrait être plus difficile à mobiliser, car plus "volatile" que celui des parents de l'hébergement, certaines mesures ne durant que 6 mois. Or c'est le contraire qui se produit : les parents SASEP répondent présent pour partie d'entre eux et ils sont globalement dans une relation plus coopérative avec l'institution que les parents de l'hébergement, qui n'ont jamais donné suite aux différentes sollicitations de l'institution pour les groupes d'expression.

Nous n'avons pas dans cette étude les ressources nécessaires pour proposer des hypothèses d'explication à partir des différences qui existeraient entre les parents dont les enfants sont hébergés et ceux dont les enfants sont en milieu ouvert, et ça n'était d'ailleurs pas l'objet de cette étude.

Mais nous pouvons dire que puisque l'institution s'adresse avec les mêmes procédures de mobilisation aux deux catégories de parents, qu'ils sont en quelque sorte traités de la même manière dans l'invitation à l'expression, c'est peut-être là qu'une partie du problème se situe. Il convient sans doute de ne pas appliquer le même protocole d'interpellation et de mobilisation pour les deux catégories de parents et de prises en charge.

Les parents SASEP sont plutôt dans l'empathie avec l'intervention institutionnelle, qu'ils assimilent plus souvent à une aide qu'à une contrainte imposée - du moins c'est ce qui est apparu lors des quelques entretiens que nous avons conduits. Il n'en est pas de même pour les parents de l'hébergement, dont l'histoire est plus lourde et compliquée à gérer, pour eux et pour leur

entourage ; la mesure n'est pas de même nature, les modes d'invitation et d'expression devraient aussi être différents.

A cet égard, il est sans doute nécessaire de repenser le protocole de mobilisation des parents de l'hébergement, ainsi que les modalités de la parole (des petits groupes, des thèmes ciblés, des moments festifs support, des lieux de "parole sans enjeu", comme cela a été plusieurs fois répété au cours des entretiens).

Parce que la demande de parole reste élevée, ainsi que nous l'avons déjà décrit, autant chez les parents actifs et porteurs de la démarche des groupes d'expression, que chez les parents en retrait voire en situation de tension et de conflit.

## CONCLUSION

A l'issue de ce travail d'enquête, il nous est difficile de proposer un regard synthétique sur l'objet étudié. La diversité des publics visés par la mise en place de ces groupes d'expression, l'hétérogénéité de leurs rapports et de leurs attentes à l'égard de l'institution, consécutive de la spécificité de leur statut, de leur position et de leur âge, se reflètent comme un miroir diffracté dans l'analyse : il est malaisé de tirer un bilan unique sur la mise en place de cette « expérience de démocratie participative ». Ce constat constitue en lui-même un enseignement à l'égard de ce type de démarche : les « usagers » visés par les textes de loi en matière de participation à ce type d'institution sont en effet très divers, et portent avec eux des enjeux de nature bien différente.

Cela étant, il est possible de faire ressortir un certain nombre de points conclusifs sur la mise en place de ces groupes d'expression.

Il est en premier lieu remarquable que, lorsqu'ils sont appropriés, ces groupes répondent à un réel besoin, qui n'est pas forcément formulé par les usagers.

Du côté des enfants, ils permettent manifestement d'aborder des problèmes qu'il est impossible d'évoquer en d'autres lieux ou espaces, en particulier pour les enfants/jeunes hébergés : le fait de se trouver hors de son unité d'hébergement, sans la présence de ses éducateurs, donne l'occasion de faire état de problèmes qu'il serait délicat d'exprimer frontalement et qui ne reçoivent pas le même écho parce qu'ils sont dits en dehors du cadre de vie quotidien. En ce sens, les GE viennent combler un manque et ouvrent un espace où une participation d'un autre ordre est rendue possible. Nous avons vu, en revanche, qu'ils ne parviennent à enrôler réellement qu'une partie des enfants / jeunes.

Du côté des parents, on a pu voir que ces groupes répondaient à une attente et une demande forte de parole, de lien et de rencontre. Bien que la spécificité de ces groupes d'expression soit assez confusément identifiée, par différence avec des groupes de parole notamment, le besoin de se rencontrer et d'échanger, entre parents et avec les éducateurs et responsable, est très clairement apparu. En revanche, les parents d'enfants hébergés demeurent insaisissables : l'abandon des GE à leur attention en constitue le signe manifeste.

La seconde série de remarques porte sur la conception et la gestion du dispositif par l'institution. La proposition de ces groupes d'expression et la création d'un poste dédié à la participation des usagers, attestent d'un réel investissement de cette question par l'institution – investissement de longue date comme le montre la première partie de ce rapport. Le déroulement des réunions de concertation, faisant suite au recueil des propositions, montre par ailleurs une réelle mise à l'écoute et une capacité de réception des critiques par l'institution : elles ont manifestement permis que de véritables discussions aient lieu entre les enfants/jeunes animateurs et la direction, sur tous les sujets sélectionnés. Malgré ces réalisations, on a pu voir que le dispositif souffrait d'un certain

nombre de manques dans son « pilotage ». Il apparaît en effet indispensable de davantage « faire vivre » le dispositif au sein de l'institution et en particulier de mieux communiquer en interne. Cette nécessité s'applique aussi bien au suivi du dispositif - assez distendu - qu'à sa conception en amont. L'analyse des résultats de la participation montre que les publics visés ne sont pas également *intéressés* à la démarche : le fait que ce soit les usagers les plus captifs qui participent rappelle que l'offre de participation ne peut faire l'économie d'un réel travail de « recrutement » de ses publics. Pour que les groupes mis en place atteignent leurs publics, c'est-à-dire que les espaces de participation soient « remplis », il faudrait sans doute aller davantage vers eux, selon des modalités d'enrôlement plus diversifiées et plus adaptées à la variété des usagers.

Ce travail d'enquête permet par ailleurs de pointer un certain nombre de questions d'ordre méthodologique, dès lors qu'il s'agit d'analyser, de comprendre voire d'évaluer la mise en place de ce type de dispositifs.

On ne peut comprendre ce qui se joue dans ces espaces spécifiques, et porter un regard critique sur la participation, sans les rapporter à ce qui se déroule sur un mode quotidien dans l'institution observée. Cela suppose de travailler de manière globale afin de saisir la manière dont ils s'insèrent dans l'environnement de vie des usagers (enfants) ou dans l'usuels des relations avec l'institution (parents). Au risque de se répéter, il est en effet difficile de saisir ce qui se joue dans les GE - qui ne consistent au final qu'en une réunion de deux heures, tous les deux ans - si l'on ne saisit pas la réalité quotidienne dans laquelle ces jeunes vivent. La prise en compte de cette dimension « écologique », supposant de saisir l'articulation de ces dispositifs à leur « milieu », revêt de plus une caractéristique temporelle : il est fondamental de suivre le dispositif dans le temps, aussi bien en amont qu'en aval, tant pour en évaluer les issues concrètes, que pour voir comment il est intégré et fait retour dans la vie de, et dans, l'institution.

Il nous apparaît par ailleurs nécessaire de privilégier une démarche d'observation, compte tenu de la spécificité du public enfant/jeune. Le statut des informations recueillies en entretien auprès des jeunes est en effet souvent sujet à caution. Nous avons rencontré de nombreux cas de divergences entre les informations avancées ou les arguments présentés par les enfants/jeunes et les faits tels que nous avons pu les établir, ou tels qu'ils étaient rapportés par les éducateurs. L'observation de ce qui se déroule dans les groupes, mais aussi de l'ensemble des réunions préparatoires et de suivi, est donc selon nous indispensable afin que l'enquêteur puisse constituer par lui-même son matériau, et ne pas uniquement s'appuyer sur des éléments déclaratifs. Ces derniers, passant par des entretiens, sont essentiels pour recueillir les perceptions et le vécu de ces dispositifs, mais l'analyse gagne à ce que ces éléments puissent être rapportés à un matériau issu de l'observation directe de ce qui se déroule tout au long du processus.